FO FAGE

Revue de Presse

Revue de Presse du 20 au 24 mars 2017. Envoi 1.

Acteurs Publics

Annick Girardin : “Le statut ne consiste pas à dire à un agent « vous avez un travail à vie »”

Dans une interview exclusive à *Acteurs publics*, la ministre de la Fonction publique se demande s'il ne faudrait pas aller *“jusqu'à la suppression des corps pour aller vers une fonction publique de métiers ?”* Rappelant la nécessité d'un débat sur les missions du service public, Annick Girardin porte un regard très nuancé sur l'action de l'exécutif en direction des fonctionnaires depuis 2012. La ministre met en garde les syndicats contre tout conservatisme pour l'avenir et se dit aussi favorable à une politique de fusion dans les grands corps de l'État.

Le Front national est en tête des intentions de vote des agents publics. Comment expliquez-vous cette rupture entre la fonction publique et le gouvernement ?
Certes, le vote Front national progresse dans la fonction publique, mais comme il monte partout ailleurs dans la société. La fonction publique était très préservée jusque-là. Les intentions de vote montrent que des métiers et des agents sont plus touchés que d'autres, notamment en raison des conditions de travail. Je me suis attelée depuis un an à améliorer le quotidien des agents. Nous avons commencé à répondre à leurs attentes : dégel du point d'indice en 2016, protocole PPCR *[sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, ndlr]* lancé en 2015, etc. Mais nous n'avons peut-être pas mesuré à ce moment-là que ce que nous décidions ne serait effectif pour certains fonctionnaires que bien plus tard, à partir de 2017. Ce bilan positif n'est donc pas immédiatement visible. À mon arrivée au ministère, j'ai poursuivi les réformes engagées par Marylise Lebranchu mais j'ai aussi essayé de réorienter la stratégie en répondant à certaines questions concrètes, comme le mal-être des agents sur le terrain, par exemple en matière de laïcité. J'ai aussi travaillé sur les enjeux de mobilité pour essayer de dépasser la gestion actuelle, qui est une machine à créer du célibat géographique. Sans oublier la question de la jeunesse : la fonction publique ne compte que 8 % de jeunes de moins de 28 ans. Il fallait enfin mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires : c'est ce que nous avons fait.

Le gouvernement s'est beaucoup vu reprocher depuis 2012 de ne pas avoir donné un cap clair à la fonction publique. Vous avez écarté la Révision générale des politiques publiques sans vous interroger sur la question de ses missions…
Marylise Lebranchu a su renouer un dialogue social avec les syndicats après les années Sarkozy. Pour ce qui me concerne, et c'est là où il existe peut-être une différence, je me suis attachée à nouer un dialogue avec l'agent lui-même, à travers des initiatives comme “Ma fonction publique se réinvente”, la réflexion sur laïcité ou sur la jeunesse.

"Aurions-nous des ministères plus nobles et des ministères moins nobles ? Un travail de cohérence doit être mené."

Ces initiatives ou ces événements restent d'une portée très "micro"...
Ce n'est pas micro ! C'est justement la question principale : quelle fonction publique pour demain ? Quel service public pour le XXIe siècle ? Durant ce quinquennat, nous avons peut-être manqué d'une vision large de la réorganisation de cette fonction publique. Mais je vous rappelle aussi que Marylise Lebranchu *[ministre de 2012 à 2016, ndlr]* n'avait pas que ce portefeuille. Dans ses attributions, elle pilotait aussi la décentralisation. Je crois que le bilan reste positif, entre ce qui a été fait avec la loi NOTRe *[portant nouvelle organisation territoriale de la République, ndlr]*, la loi sur la déontologie, la reconnaissance de la catégorie C et le protocole PPCR. Le travail sur le quotidien de l'agent ou sur la vision d'ensemble ne pouvait être réalisé dans ces cinq années. Nous ne pouvions pas tout faire ! Le prochain quinquennat doit débuter par un débat sur les services publics de demain, conformément à la proposition du Conseil économique, social et environnemental. À partir de là, nous pourrons redéfinir les moyens humains et financiers pour mener les politiques publiques.

Vous prônez donc un débat sur les missions du service public ?
Il existe un besoin de réinventer la fonction publique pour redonner du sens et répondre aux besoins des Français. Il convient d'adopter un autre mode de fonctionnement au quotidien, permettant vraiment des mobilités entre ministères et des passerelles entre les trois versants de la fonction publique. Le compte personnel d'activité (CPA) représente le début d'un portage individuel des droits qui permettra notamment aux fonctionnaires de partir travailler dans le privé et de revenir s'ils le souhaitent dans le secteur public. Je considère qu'un fonctionnaire doit avoir au moins deux rendez-vous dans sa carrière pour faire le bilan de l'ensemble de ses acquis. Par ailleurs, nous nous rendons compte que les fonctionnaires sont souvent des citoyens très engagés dans la cité. Il faut réfléchir à la manière de reconnaître cet engagement. C'est pareil pour les jeunes.

La puissance publique doit-elle abandonner certaines missions ?
Les services publics vont être réinventés – je pense par exemple à l'accompagnement des petites entreprises, aux côtés des chambres consulaires. D'autres vont disparaître. Je considère aussi que les services publics peuvent être différents selon les spécificités des territoires. Nous n'aurons peut-être pas les mêmes services publics en outre-mer, en montagne ou en Corse qu'en métropole. Certains services pourront être assurés au travers d'une délégation de service public par des structures privées dans certains territoires, mais pas dans d'autres. Au plan global, il faut garder le statut de la fonction publique. Le modèle social n'est pas à remettre en cause, mais l'outil est à réinventer. Par exemple, il convient de donner davantage de compétences aux préfets dans les territoires, notamment dans les grandes régions, pour gérer l'ensemble des ressources humaines localement.

"Je l'ai dit aux syndicats : c'est la survie de la fonction publique et celle du service public qui se joueront dans les années à venir."

Certains syndicats sont largement opposés à la déconcentration, estimant qu'elle accentue les inégalités de traitement...
Dire cela n'est pas regarder en face ce qui existe déjà ! Certains territoires sont aujourd'hui beaucoup plus attractifs que d'autres. Je pense particulièrement au coût du logement, qui incite les fonctionnaires à ne pas s'y établir, même si sur ce point, nous avons déjà commencé à travailler sur l'accompagnement des fonctionnaires. Le système ne garantit absolument pas l'égalité aujourd'hui.

La nouvelle DRH de l'État doit-elle être approfondie ?
Nous avons renforcé la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) pour permettre davantage de cohérence au sein de la fonction publique de l'État. Il faut aller plus loin. Comment fait-on pour faciliter les passerelles entre les ministères ? J'ai des réponses... Est-ce qu'il ne faut pas aller jusqu'à la suppression des corps dans la fonction publique, pour aller vers une fonction publique de métiers ? C'est une vraie question. Ce n'est pas sous ce quinquennat que l'on pouvait se poser la question compte tenu des autres chantiers : le protocole PPCR ou le nouveau régime indemnitaire Rifseep. D'autres questions se posent : pourquoi existe-t-il des ministères pourvus d'avantages sociaux plus importants que d'autres ? Aurions-nous des ministères plus nobles et des ministères moins nobles ? Un travail de cohérence doit être mené.

Si l'on supprime les corps, que fait-on après ? Reprendriez-vous l'idée, formulée par un membre du Conseil d'État dans les années 2000, tendant à mettre en place une fonction publique de métiers avec des grands cadres ?
J'aime cette idée de fonction publique de métiers. Mais je souscris à la position sage du Conseil économique, social et environnemental *[l'organisation d'un débat sur les missions en début de quinquennat, évoquée plus haut, ndlr] :* ce débat est un préalable. Ensuite, le gouvernement disposera de tout le quinquennat pour mettre en place cette nouvelle génération de fonction publique, à l'aise dans ses baskets. Je l'ai dit aux syndicats : c'est la survie de la fonction publique et celle du service public qui se joueront dans les années à venir. On saura ou non apporter une réponse. Dans le pire des cas, le citoyen ne comprendra plus ce modèle social et se tournera vers un autre système très défavorable aux plus fragiles d'entre nous. Ce serait très regrettable. Pour y parvenir, il n'est point besoin de mettre fin au statut, qui reste une protection pour l'ensemble des Français, et pas uniquement pour les fonctionnaires ! Il ne faut pas se tromper, le statut ne consiste pas à dire à un agent "vous avez un travail à vie". L'erreur de casting peut être corrigée à n'importe quel moment. La vraie question, c'est celle du courage managérial.

"Je crois honnêtement que l'accès direct aux grands corps de l'État dès la sortie de l'ENA devra être supprimé dans les années à venir."

Les syndicats doivent-ils continuer à intervenir dans la gestion de la carrière des agents au travers des commissions administratives paritaires (CAP) où siègent les représentants du personnel et de l'administration ? Les syndicats ne doivent-ils pas être recentrés sur des questions collectives ?
Non. Je suis favorable à la place des syndicats dans les commissions administratives paritaires

(CAP). J'ai, juste en ce moment, un débat avec eux sur la nécessité d'être plus souple dans certains cas. Les syndicats sont là pour protéger les agents lorsqu'ils sont en situation de risque : mutations, mobilités importantes… Dans le même temps, nous avons tellement alourdi le système de gestion qu'un simple changement d'étage à Bercy devient un problème. Dans ce cas-là, il faut aussi que les mutations soient traitées devant les CAP… Soyons plus souples ! C'est là où j'ai un petit débat avec les organisations syndicales. Mais même si dans certains cas, nous décidons de ne pas passer par une CAP, les syndicats doivent rester informés des mobilités. Je note qu'il existe aujourd'hui une perte de confiance entre les employeurs et les syndicats et entre les agents et les syndicats, comme il en existe entre les Français et les politiques. Je crois honnêtement qu'à partir du moment où nous organiserons la fonction publique de demain et que nous repartirons sur la base de la confiance, il conviendra de redonner aux organisations syndicales et au dialogue social toute leur place. Mais il faudra aussi permettre une souplesse, une capacité à être beaucoup plus réactif et même simple dans certains cas, de manière à ne pas en mourir.

"En fait, nous sommes en retard d'une réforme à chaque fois."

Les 9 syndicats* sont-ils vraiment représentatifs ? Les visions diffèrent parfois en leur sein même entre niveau national et niveau local…
Ce sont les agents qui décident de la représentativité. Je viens d'une collectivité d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon) et je vois bien la différence qui peut exister entre des décisions qu'un syndicat souhaiterait prendre localement – par rapport aux réalités d'un territoire – et une réalité nationale d'une antenne nationale qui développe une autre vision plus générale, qui n'a pas obligatoirement mesuré cette spécificité locale ou qui se dit que cette spécificité pourrait entraîner des changements pas toujours favorables ailleurs.

Vous évoquez certaines "postures" syndicales…
Quand je suis arrivée, ce qui m'a le plus étonnée dans les réunions du type Conseil commun de la fonction publique ou autres, ce sont les postures. Aujourd'hui, nous rentrons très vite dans le débat et j'apprécie que nous nous disions les choses rapidement même si, et c'est normal, un certain nombre de déclarations sont faites par moments. Nous travaillons bien ensemble mais, oui, il peut exister un décalage.

Pour lutter contre certaines disparités dans le secteur public, notamment en matière de rémunération, le ministère de la Fonction publique n'aurait-il pas intérêt à être plus transparent et à publier davantage ses études ?
Venant d'Amérique du Nord *[l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé au large de l'île canadienne de Terre-Neuve, ndlr],* la transparence ne me pose aucun souci. Je trouve qu'il faudrait tout publier, afin de dissiper certains fantasmes. Le gouvernement a eu le courage d'affronter en face un certain nombre de questions : le temps de travail, l'égalité hommes-femmes, etc. Bien sûr, nous nous doutions du type de réponse qui allait être apporté, mais ces études nous ont confortés et nous les avons publiées. Les rapports Lhorty, Rousselle et Descamps-Crosnier sur la discrimination et la diversité ont également été publiés. Pour revenir à votre question, je pense qu'il faut publier les chiffres des rémunérations de tous les fonctionnaires, de même que, dans un autre registre, les lettres de mission de tous les ministres.

Avoir organisé une communication importante autour de la commande et de la remise du rapport Lhorty sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public vous a-t-il permis d'aborder plus facilement ce chantier sensible avec les autres acteurs ?

Bien sûr ! Nous avons là des chercheurs, des scientifiques qui apportent des éléments et permettent de donner une vraie crédibilité à la parole politique, y compris dans le dialogue avec les syndicats ou les agents, ou même en interministériel. Nous allons dans le bon sens, mais il faut fonctionner davantage de cette manière-là, plus ouverte.

"Geler le point d'indice revient à laisser les employeurs apporter des réponses en dehors de la rémunération, par exemple sur le temps de travail."

Vous avez égrené plusieurs pistes de réforme dans la fonction publique, qui ne sont toutefois pas nouvelles. Comment expliquer qu'on avance si peu ? Quels sont les freins au changement ?
La fonction publique s'est déjà réformée, mais par à-coups. Le statut a été modifié plus de 200 fois depuis 1946. Faire un bond pour anticiper – afin non pas de satisfaire le besoin immédiat du citoyen, mais le besoin de 2025 – relève d'une conception que nous n'avons jamais eue dans la fonction publique. Nous pensons à demain, mais pas à après-demain. Au moment où nous commençons à penser une réforme, demain est déjà là. En fait, nous sommes en retard d'une réforme à chaque fois. Par exemple, les réponses que je suis en train d'apporter aujourd'hui en matière de laïcité sont importantes… mais nous sentons bien que les fonctionnaires ont déjà souffert depuis de nombreuses années de cette absence de réponse.

Marylise Lebranchu, qui vous a précédée, avait souhaité réformer les grands corps de la haute fonction publique. Pas vous. Pourquoi ?
Nous ne sommes pas restés inactifs durant ce quinquennat. Les écoles de la haute fonction publique, notamment l'ENA, ont vu le contenu de leur formation revu et les concours modernisés, avec des épreuves repensées, des troisièmes voies généralisées et des compositions de jurys diversifiées. Reste le cas de la sortie de l'ENA. Il est compliqué de traiter cette question sans passer par la voie législative. Or je n'avais plus de véhicule législatif lors de mon arrivée au ministère, en février 2016. Je crois honnêtement que l'accès direct aux grands corps de l'État *[Conseil d'État, inspection générale des Finances, Cour des comptes, ndlr]* dès la sortie de l'ENA devra être supprimé dans les années à venir. Il faut, au minimum, prévoir un délai entre la sortie de l'ENA et l'accès à ces grands corps.

Le groupe de réflexion lancé par Marylise Lebranchu avait préconisé, fin 2015, de maintenir l'accès direct aux grands corps mais de lancer une politique de fusions : regroupement des membres du Conseil d'État avec les magistrats des juridictions administratives, des magistrats de la Cour des comptes avec ceux des chambres régionales des comptes, et enfin des inspecteurs des inspections générales dans un troisième ensemble. Qu'en pensez-vous ?
Je partage la deuxième partie de ce diagnostic : il faut procéder à des regroupements à ce niveau-là.

Êtes-vous favorable à une plus grande ouverture de la haute fonction publique aux contractuels, par exemple pour les postes pourvus en Conseil des ministres ? Certains évoquent des quotas…
Je n'ai pas d'objection de principe. On ne peut pas vouloir une fonction publique ouverte et ne prendre que ceux qui sortent de l'ENA. Nous avons déjà réalisé un premier travail avec la création d'un vivier interministériel qui a permis de bien avancer en matière de parité. Mais ce vivier comporte peu d'agents de la fonction publique hospitalière ou de la territoriale. Avant de s'ouvrir à la société civile, il

faut déjà que ce vivier soit alimenté par des agents des deux autres fonctions publiques. Quand on parle de fonction publique, on pense souvent à l'État, mais il existe bien trois versants…

L'association des administrateurs territoriaux (AATF) suggère d'ouvrir une nomination dans la haute fonction publique de l'État sur trois à d'autres profils que des hauts fonctionnaires de l'État. Y seriez-vous favorable ?
Bien sûr ! Je pense même qu'il faut aller plus loin en fusionnant l'École nationale d'administration (ENA) et l'Institut national des études territoriales (Inet). J'y suis prête, mais c'est sûrement encore trop tôt. Ce genre de décision s'imposera quand on aura redéfini le tout.

"Combien de fonctionnaires sont-ils aujourd'hui découragés parce que la rémunération ou la carrière est la même que l'on soit très engagé ou qu'on le soit moins ?"

Approuvez-vous l'idée de séparer davantage les fonctions publiques et de laisser chaque versant fixer sa propre politique de rémunération sans que l'État impose ses mesures ?
Non, un socle doit être maintenu autour du statut, du point d'indice et quelques autres mesures cadrées pour tous. Mais tout en gardant un socle commun, il faut aussi de la souplesse, notamment en matière de reconnaissance du mérite, comme le permet désormais le Rifseep *[régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, ndlr]*. On peut garder un point d'indice uniforme, mais il doit rester possible de donner des points supplémentaires, selon les cas, par exemple aux femmes pour combler des retards de carrière. Quand on réfléchit au temps de travail, on a bien laissé la possibilité de fixer à 32 heures la durée de travail pour certains métiers qui le justifiaient (infirmières). Mais si on laisse les collectivités libres de fixer leur rémunération, les inégalités s'accentueront. Pour autant, geler le point d'indice pendant des années a constitué une erreur, même si nous devions rester en accord avec nos prévisions budgétaires. Geler le point revient à laisser les employeurs apporter des réponses en dehors de la rémunération, par exemple sur le temps de travail. À un moment donné, le gestionnaire a besoin d'une liberté. Faire des concessions en matière de temps de travail a représenté pour les employeurs un moyen de gestion. Il faut respecter le principe d'un rendez-vous salarial annuel et aller, dans le même temps, plus loin en termes de reconnaissance du mérite, principalement dans la carrière. Combien de fonctionnaires sont-ils aujourd'hui découragés parce que la rémunération ou la carrière est la même que l'on soit très engagé ou qu'on le soit moins ?

Le Rifseep permet la prise en compte de cette reconnaissance, mais se heurte notamment à des réalités budgétaires…
C'est une question de choix. J'en reviens à cette idée de remettre à plat les missions du service public en début de quinquennat : quels services publics, avec quels moyens et dans quelles conditions ? Il faut repartir de là et pas d'autre chose. Le travail d'harmonisation entre les ministères d'une part, et entre l'État et la territoriale d'autre part nécessitera des modifications, avec dans certains cas, des augmentations et dans d'autres, d'autres types de changement… Je crois honnêtement que nous n'arriverons jamais à aboutir à cette cohérence si, dans le dialogue social, nous n'acceptons pas de nous dire que le modèle de demain va changer, y compris pour certains dans leurs conditions de rémunération.

Propos receuillis par Sylvain Henry et Pierre Laberrondo

Acteurs Publics

La guerre syndicale est ouverte sur la réforme du commandement pénitentiaire

La filière du commandement de l'administration pénitentiaire sera réformée en vertu d'un accord signé le 13 mars par un seul des 3 syndicats majoritaires, l'Unsa. Piquée au vif, la CGT du ministère de la Justice dénonce *"de petits arrangements entre amis"*.

Un accord signé par un seul syndicat, fût-il majoritaire, ne crée pas pour autant le consensus. Surtout si le signataire était seul autour de la table des négociations. Le cas de figure vient de se poser au ministère de la Justice, qui s'est félicité dans un communiqué, le 13 mars, d'avoir signé un relevé de conclusions sur la réforme du commandement pénitentiaire, avec l'Unsa.
Grâce à cet accord, en cinq ans, le nombre d'officiers pénitentiaires va passer de 1 153 à 2 500 et un plan de requalification fera passer 1 400 premiers surveillants et majors en catégorie B ainsi que 450 officiers dans un corps de catégorie A, créé pour l'occasion.

Le texte prévoit aussi la promotion de 470 personnels vers les grades de premiers surveillants ou de majors afin de remplacer en partie les requalifications dans la catégorie B. Enfin, il acte le passage de 3 à 2 grades du corps de catégorie B (fusion des grades de lieutenant et de capitaine), afin de fluidifier considérablement l'avancement.

Déficit d'encadrement

C'est *"le début d'une réforme très ambitieuse,* explique la Chancellerie. *Elle vise à accroître les capacités d'encadrement au sein de l'administration pénitentiaire pour répondre aux exigences du droit pénitentiaire (traçabilité des décisions, lien renforcé avec l'autorité judiciaire), à celles des réformes structurelles récemment mises en œuvre (renseignement pénitentiaire, sécurité pénitentiaire, programme de construction…) ou accompagner des recrutements massifs".*

Car l'administration pénitentiaire souffre d'un gros déficit d'encadrement, seuls 6 % des personnels exerçant ces fonctions, ce qui entraîne des conséquences quotidiennes sur le fonctionnement des établissements.

Plus que satisfait de l'accord, Jean-François Forget, le secrétaire général de l'Ufap Unsa (30,84 % des voix au comité technique ministériel), indique à *Acteurs publics* que *"cette revalorisation devait nécessairement passer par une refonte du contenu des missions de chacun, car aujourd'hui, chez les officiers, c'est un peu l'armée mexicaine !"* Ainsi, illustre-t-il, *"pour obtenir une promotion, vous candidatez à un poste à profil grâce auquel un lieutenant peut en venir à donner des ordres… à un commandant. Ce ne sera plus possible à l'avenir, les choses sont clarifiées."*

Volte-face de l'Unsa ?

Dénonçant de *"petits arrangements entre amis"*, l'UGSP-CGT (17,23 % au CTM) s'est fendue d'un communiqué vengeur, après avoir *"claqué la porte"* d'une réunion du comité technique le 15 mars. Après une *"longue période d'errements"*, relate le syndicat, les négociations ont repris, *"en catimini, entre l'administration pénitentiaire et l'Ufap"*. Le relevé de conclusions *"n'a donc fait l'objet d'aucun échange, ni même de communication envers les deux autres organisations syndicales représentatives (CGT, FO)"*, dénonce le communiqué.

À l'adresse de l'Unsa, qu'elle accuse de *"volte-face"* depuis l'ouverture d'un cycle de négociations en mai 2013, la CGT poursuit en s'interrogeant tout haut : *"Comment se fait-il que l'Ufap, qui s'est toujours opposée à la catégorie B pour les personnels du Corps d'Encadrement et d'Application (CEA), signe un relevé de conclusion dans lequel 1 400 Premiers Surveillants et Majors passeront en catégorie B ? Et comment expliquer également la ratification par l'Ufap d'un relevé de conclusion mentionnant la fusion des grades de Lieutenant et Capitaine alors que cette même organisation s'était farouchement positionnée contre la fusion des grades de Surveillants / Brigadiers et de Premiers Surveillants / Majors, comme revendiquée par la CGT lors des négociations de 2013 ?"*

Blocage au sommet du grade

Interrogé sur ces contradictions apparentes, Jean-François Forget se défend : *"La CGT usurpe la réalité. On ne parle pas du même sujet et il n'y a aucune volte-face de notre part*, assure le secrétaire général de l'Ufap Unsa. *En 2013, c'était le corps d'encadrement et d'application (du surveillant au major) qui était au cœur des négociations. Et le passage en catégorie B n'avait alors pas été accepté par le ministère de la Fonction publique ni même par le Conseil d'État. Quant à la fusion des grades de surveillant et surveillant-brigadier, nous avions constaté qu'elle était, à y regarder de près, moins intéressante que le maintien des deux grades."*

Quatre ans plus tard, en 2017, il s'agit cette fois de la réforme du corps des officiers et l'Unsa est *"bel et bien favorable à la fusion des grades de lieutenant et capitaine, indispensable à la survie d'une promotion sociale pour les personnels de catégorie B"*, poursuit le syndicaliste, qui rappelle qu'aujourd'hui, 35 % des lieutenants sont bloqués au sommet de leur grade sans qu'il n'existe aucune dynamique pour eux.

Pour tenter de siffler la fin du match et de rassembler les troupes, Jean-François Forget promet que ce relevé de conclusions n'est qu'une première étape et que l'Unsa ne s'en tiendra pas là : d'autres grades doivent aussi être revalorisés, dont les surveillants et les brigadiers.

Soazig Le Nevé

Acteurs Publics du 21 mars 2017

Mixité au sommet de l'État : l'appel des femmes hautes fonctionnaires

En exclusivité, *Acteurs publics* dévoile un appel pour la mixité du pilotage de l'État lancé par 4 associations de femmes hautes fonctionnaires. Du prochain chef de l'État, *"au-delà des affichages"*, elles attendent *"une volonté clairement renouvelée sur les nominations des emplois supérieurs et dirigeants, dès cette année"*.

Les questions fusent : *"L'État que vous dirigerez reflètera-t-il la société au plan de la parité femmes-hommes ? Vous engagez-vous à nommer un gouvernement paritaire ? Et des femmes ministres sur des postes régaliens ? Avec quel.le.s fonctionnaires allez-vous gouverner demain ?"*
Tous azimuts, 4 réseaux féminins de la haute fonction publique (Administration moderne, Femmes de l'Intérieur, Femmes de justice et l'Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) interrogent les ambitions des candidat(e)s à l'élection présidentielle.

De cet appel pour la mixité du pilotage de l'État qu'*Acteurs publics* dévoile ce 21 mars, découle d'abord une évidence : rien n'y fait, même là où les femmes sont nombreuses, les postes les mieux placés restent largement attribués aux hommes. *"Les femmes hautes fonctionnaires sont moins nommées à des postes de première responsabilité, moins bien payées, et moins bien traitées* in fine", décrivent, laconiques, les signataires.

Difficile application de la loi Sauvadet

Aguerries mais pas résignées, elles rappellent qu'*"un gouvernement paritaire est virtuel s'il ne se prolonge pas par une administration mixte"* et qu'il va donc falloir *"cesser d'entourer [les] ministres de 80 % d'hommes"*.

Pour *"une meilleure gouvernance publique"* autant que pour *"la modernisation de l'État"*, les 4 associations revendiquent *"des femmes au premier rang dans l'État"*, une gestion des ressources humaines revisitée et une lutte véritable contre les stéréotypes et le sexisme, *"présents dans l'administration comme dans le reste de la société"*.

En matière d'emplois de direction dans la fonction publique, la loi de mars 2012 dite Sauvadet connaît *"une application difficile"* en 2016 et 2017 pour plusieurs raisons, analysent les associations : *"une certaine attrition des viviers actuels, l'effort n'étant pas maintenu au niveau de la gestion des ressources humaines"* et *"un probable phénomène d'éviction lié au calcul limité aux primo-nominations, ce pourquoi une vigilance est indispensable quant à des propositions de deuxième poste aux femmes dirigeantes"*.

Anticipation

Quant à l'application de l'article 52 de cette même loi, concernant les conseils d'administration des établissements publics, *"elle n'a pas été engagée"*, poursuivent les auteures, qui égrènent les manquements : *"L'État ne connaît pas sa situation, le suivi par le secrétariat général du gouvernement n'est pas transparent, le décret en Conseil d'État prévu par la loi n'a jamais été pris."*

Pour rectifier le tir, les réseaux féminins préconisent d'abord d'anticiper les nominations sur les postes tels que de recteurs/rectrices, préfets/préfètes, président(e)s de tribunal, ambassadeurs/ambassadrices, directeurs/directrices d'administration centrale, enseignant(e)s. Nominations qui, actuellement, se font *"avec une prise de fonction dans des délais très brefs, sans que cette pratique soit toujours justifiée"*.

Ensuite, il faudrait *"généraliser des pratiques objectives et vraiment transparentes de recueil de candidatures et de sélection sur critères affichés à tous les postes de dirigeant(e)s, en administration centrale, déconcentrée, et établissements publics"*, avancent les signataires.

Mixité sur tous les postes

Tout en saluant l'existence d'appels à candidatures, les associations observent néanmoins que ceux-ci peuvent être *"biaisés"* et que *"les méthodes d'audition restent bien différentes de ce qui se pratique dans le privé pour des recrutements à haut niveau"*. Il faut donc systématiser la formation des recruteurs et des jurys *"aux biais inconscients"* et assurer un suivi réel des écarts de rémunération, clament-elles.

Les 4 réseaux féminins proposent de fixer un objectif de mixité globale (50 %) sur l'ensemble des postes d'encadrement dirigeant de la fonction publique (et plus seulement sur les primonominations et de procéder à des nominations mixtes dans les conseils d'administration des établissements publics (avec publication systématique de leur composition).

Deuxième proposition : créer des parcours professionnels fondés sur une vraie gestion des ressources humaines, notamment en constituant des viviers féminins à partir de l'âge de 30 ans, *"pour contrer les phénomènes d'autocensure et les contraintes qui interviennent très rapidement dans la carrière des femmes"*.

Gérer intelligemment les parcours

"La construction de parcours de futurs dirigeant(e)s n'est pas pensée dans la fonction publique d'État, le système des grands corps reste prédominant, alors que les autres

fonctions publiques ont développé des pratiques efficaces en se fondant sur une analyse des compétences nécessaires dans les fonctions de responsabilité", dénoncent les auteures.

Il va donc falloir *"gérer intelligemment les parcours"* au moyen de points de passage recommandés dans la carrière, d'analyse des compétences, d'accompagnement (à l'instar de ce qui existe dans la fonction publique hospitalière et des groupes privés) et de règles de mobilité revues, détaillent-elles.

Autre cheval de bataille : introduire une gestion du temps *"différente et plus efficace"*, notamment dans les administrations centrales, basée sur au moins deux principes : *"départ pour tous à 18 h, avec l'accord du ministre et du cabinet, et application de Chartes du temps"*. Et les réseaux féminins d'argumenter : *"La culture du présentiel reste bien trop prégnante et constitue une spécificité française qui n'a pas de résultat apparent en termes de meilleure qualité de service."*

Manque d'enthousiasme révélateur de sexisme

Troisième proposition : lutter contre les stéréotypes et le sexisme, *"présents dans l'administration comme dans le reste de la société"*, assènent les associations, qui demandent *"que soient rappelées avec force les obligations de comportement et la valeur d'exemplarité des fonctionnaires"*. *"Dans plusieurs ministères dont celui de la Justice, certains organismes refusent encore de féminiser les titres au motif des « usages »"*, rappellent-elles, voyant dans *"un tel manque d'enthousiasme"* la *"persistance du sexisme ordinaire"*.

S'étonnant que les recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) *"pour une communication publique sans stéréotype de sexe"* aient reçu *"un accueil mitigé dans un certain nombre de ministères"* et n'aient pas été partout diffusées, les réseaux estiment urgent *"un engagement gouvernemental sur l'utilisation de la féminisation des titres et fonctions dans les administrations"*.

Les pendules étant remises à l'heure, il n'y a plus qu'à passer aux actes. Enfin.

Soazig Le Nevé

Acteurs Publics

Mutualiser les systèmes d'information, un art devenu ministériel

La démarche conduite par la direction interministérielle du numérique depuis plusieurs années a permis de renforcer les directions des systèmes d'information, de promouvoir des mutualisations et d'établir une cohérence des SIC au niveau ministériel.

Jadis, le Quai d'Orsay utilisait le chiffrement pour sa correspondance avec les postes diplomatiques et la Place Beauvau, la radio pour ses liaisons avec les préfets et les commissaires de police. Bien avant l'informatique, des systèmes d'information ont ainsi imprimé leur marque, forgeant l'identité de grands ministères.
Des décennies plus tard, l'informatique et le numérique sont partout et n'existe plus en théorie qu'un seul système d'information (SI) de l'État : la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (Dinsic), dirigée par Henri Verdier. Un changement de dogme important, même si des SI demeurent dans chaque ministère, parfois même dans plusieurs directions comme à Bercy (la direction générale des finances publiques, les douanes et l'Insee disposaient historiquement chacune de leur propre SI).

L'heure est à "l'État plate-forme", dit-on bien volontiers dans les éléments de langage portés au sommet de l'administration. Mais quelles en sont les implications concrètes au sein des ministères ? Les directions ministérielles des systèmes d'information ont-elles véritablement prise sur le pilotage administratif ? *"Chaque ministère a son histoire et la taille des DSI n'est pas la même,* témoigne Hélène Brisset, DSI du secrétariat général des ministères sociaux, qui rassemble pas moins de 23 directions métiers, avec une forte dimension interministérielle. *Personne n'a la vérité à lui tout seul et chacun peut apporter ses expertises, par exemple sur le thème du vote électronique pour les élections professionnelles de 2018. La Dinsic permettra la transversalité des projets portés dans différentes DSI."*

Suivre à la lettre la méthodologie Dinsic

Au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le DSI, Philippe Lefort, acquiesce : *"Notre organisation a beaucoup bénéficié des conseils de la Dinsic, notamment sur la partie sécurisation. Ne pas lancer des projets mal définis, mal dotés en ressources humaines et en budget, pour éviter les échecs déjà connus par l'informatique d'État, voilà de bons réflexes que nous avons tous acquis."*

L'enthousiasme est le même chez Laurent Hottiaux, DSIC et chef de la gouvernance ministérielle des systèmes d'information et de communication (SIC) du ministère de l'Intérieur. *"Nous avons créé la mission de gouverance des SIC notamment pour mettre en œuvre les orientations de la Dinsic,* témoigne-t-il. *Depuis deux ans, nous*

avons un comité d'investissement qui se réunit deux fois par an – présidé par le SG du ministère – et depuis un an, un comité stratégique des SIC, présidé par le directeur de cabinet du ministre une fois par an."

Cette méthode, nommée Mareva (méthode d'analyse et de remontée de la valeur), est un vade-mecum défini par la Dinsic pour évaluer l'impact d'un projet informatique. Une véritable feuille de route, selon Philippe Lefort, qui dit avoir *"suivi à la lettre la méthodologie Dinsic"* dans son ministère. Après avoir réuni toutes leurs directions métiers, les ministères doivent ainsi fournir un plan d'investissement annuel à la Dinsic, qui veut jouer un rôle d'aiguillon pour écrire avec eux une trajectoire de transformation, de maîtrise et d'anticipation de leurs dépenses. *"Sans cela, les ministères vivraient bien leur vie, mais l'État n'aurait aucune vision globale"*, commente la Dinsic.

Investir, mutualiser, rationaliser

Et les directeurs des SI – qu'Henri Verdier réunit une fois par mois – trouvent la démarche très intéressante : *"Cela leur permet de faire du* benchmarking, *de se comparer, de se parler entre eux. C'est une courroie de mutualisation"*, estime-t-on dans les équipes de la Dinsic, qui ont veillé très tôt à ne pas être perçues comme *"la Stasi des SI"*.

Résultat : "Nous avons optimisé nos dépenses", se félicite Philippe Lefort, alors que le plus gros poste du Maedi est celui des connexions Web des ambassades, à hauteur de 10 millions d'euros par an (pour un budget DSI de 35 millions d'euros). Remplacer de vieilles applications onéreuses et difficiles à gérer par des applications modernes ou des logiciels éditeurs par des logiciels libres permet ainsi de faire de la R & D un facteur de contrôle des dépenses récurrentes. *"On est dans une logique vertueuse : plus on investit, plus on rationalise"*, résume le DSI des Affaires étrangères.

Au sein des ministères des Affaires sociales, Hélène Brisset confirme que la première action d'un DSI est de *"réduire le récurrent"* pour regagner des marges de manœuvre. Comment ? En simplifiant, en mutualisant, en ayant un socle commun réutilisable, en développant par briques. Il faut *"décommissionner"*, autrement dit, réduire l'hétérogénéité des SI car ces systèmes sont *"des lieux d'inertie importante"*. Ainsi, *"les applications métiers doivent évoluer tout en gardant leur caractère opérationnel et il faut savoir imposer des sauts technologiques"*, décrit celle qui a également exercé la fonction de cheffe du service à compétence nationale Réseau interministériel de l'État (RIE) et d'adjointe du Dinsic.

D'ailleurs, les exemples de mutualisations vertueuses commencent à gagner en notoriété, comme RenoiRH (système RH *"à l'état de l'art"* mis à la disposition de tous les ministères par Bercy et primé aux Victoires des acteurs publics cette année) ou Vitam, une solution d'archivage réutilisable inaugurée en 2015 entre les ministères de la Défense, de la Culture et des Affaires étrangères. Au lieu de développer isolément leur propre brique d'archivage, les archivistes des trois administrations ont fait cause commune et réalisent ainsi des économies sur les coûts de maintenance, confiée à l'équipe Vitam.

Pour sa part, la DSI de la Place Beauvau a développé une offre complète pour l'administration territoriale de l'État avec un système de vidéoconférence mais aussi des identités numériques (avec l'expérimentation de l'application France Connect agents, Alicem, développée par l'Agence nationale des titres sécurisés). Le ministère de l'Intérieur a également lancé son cloud ministériel souverain et ouvrira en 2018 un *data center* interministériel de 1 000 m^2 au fort de Rosny-sous-Bois, qui accueillera ses propres SI et ceux des ministères qui le souhaiteront.

Avec un budget de 170 millions d'euros, la direction des systèmes d'information du ministère de l'Intérieur est l'une des mieux dotées. *"Les budgets SIC sont en hausse de plus de 20 % depuis deux ans du fait de la priorité donnée à la lutte antiterroriste, qui implique le renforcement des implications et infrastructures sensibles"*, explique Laurent Hottiaux. Et si l'on y adjoint l'intégralité du périmètre (sécurité intérieure, administration territoriale, sécurité routière, sécurité civile, étrangers en France, outre-mer), la "gouvernance des SIC" bénéficie de 600 millions d'euros par an, hors rémunération, soit dix fois plus que le budget SI des ministères sociaux…

Et les directions métiers dans tout cela ? À en croire le DSI de l'Intérieur, *"les métiers ne se sont jamais autant impliqués qu'aujourd'hui dans des projets informatiques"*. Car le sujet SI est en haut de l'agenda de tous : *"Il n'y a pas une loi ou un décret sans qu'il ne soit question de système d'information"*, relève Laurent Hottiaux.

Pour mieux acculturer les métiers, la DSIC développe une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les aider à s'approprier la transformation numérique, notamment dans le cadre du plan Préfectures nouvelle génération. *"Nous sommes donc amenés à parler avec eux de process de travail car on ne peut pas calquer les modes d'organisation antérieurs en les numérisant simplement. Il faut les repenser en termes de nouvelles pratiques et de nouveaux usages par les citoyens"*, souligne le DSI de la Place Bauveau. Car là où les projets informatiques étaient autrefois très orientés vers l'interne, ils s'ouvrent désormais aux usagers, aux citoyens.

Pour autant, nuance Laurent Hottiaux, *"il est important que les métiers conservent la responsabilité de la transformation qui leur incombe. Personne ne peut la leur imposer"*. La réflexion est donc propre à chacune des directions sur ce que représente pour elle la mobilité numérique. *"Par exemple, que change-t-elle pour les agents des préfectures et les policiers dans le contact à la population ? Ou dans le métier des gendarmes et des sapeurs-pompiers ?"* illustre le DSI du ministère de l'Intérieur.

Pénurie d'ingénieurs ?

Le vrai défi des DSI est ailleurs : c'est celui de la ressource humaine, que le concours rénové des ingénieurs informaticiens d'État ne saura relever à lui seul, avec 49 postes ouverts en 2016. *"L'administration doit devenir plus attractive pour les informaticiens"*, estime Philippe Lefort, qui compte sur un hackathon organisé par son ministère pour séduire de bons professionnels contractuels et combler une vingtaine de postes vacants.

Le ministère de l'Intérieur a développé pour sa part des modes de recrutement que Laurent Hottiaux qualifie d'*"innovants"* sur les réseaux sociaux, avec l'Apec ou sur

LinkedIn. *"Nous avons besoin de profils spécialisés et de compétences qui sont sur le marché du travail de l'informatique et nous parvenons à les faire venir,* se félicite le directeur, qui aura embauché 85 ingénieurs en trois ans, outre le recrutement de fonctionnaires. *Le ministère de l'Intérieur a l'avantage de porter des projets d'envergure, qui ont du sens et suscitent l'intérêt."* Parce que la logique d'État doit supplanter la logique ministérielle, l'Intérieur et la Justice ont d'ailleurs décidé de tenir un stand commun avec la Dinsic au salon de l'Emploi public.

Soazig Le Nevé

Des nouveaux retraités plus âgés et mieux indemnisés dans la fonction publique

Selon une étude du ministère de la Santé, publiée mercredi 15 mars, les fonctionnaires partaient en moyenne 2,8 années plus tard à la retraite en 2015 qu'en 2002. Le nombre de pensions liquidées avec une majoration a, lui, explosé de près de 150 % entre 2005 et 2015.

Une liquidation plus tardive des droits à la retraite et des pensions majorées. Ce sont les dynamiques observées dans la fonction publique par les services statistiques du ministère de la Santé, dans une étude rendue publique mercredi 15 mars.
Entre 2002 et 2015, l'âge moyen des nouveaux retraités au moment de leur départ à la retraite a ainsi augmenté de 2,8 années pour l'ensemble de la fonction publique civile, s'établissant à 60,8 ans. Dans la fonction publique d'État dite civile (hors militaires), cette hausse est estimée à 2,6 années (61,1 ans), dans la fonction publique hospitalière à 4,1 années (59,3 ans) et dans la fonction publique territoriale à 1,8 année (61,2 ans).

L'âge moyen de liquidation des droits à la retraite diverge également selon que les fonctionnaires soient "sédentaires" ou "actifs". En 2015, l'âge moyen de départ des nouveaux retraités était supérieur à 63 ans pour l'ensemble des fonctionnaires sédentaires et de moins de 58 ans pour les fonctionnaires dits actifs (policiers, pompiers…).

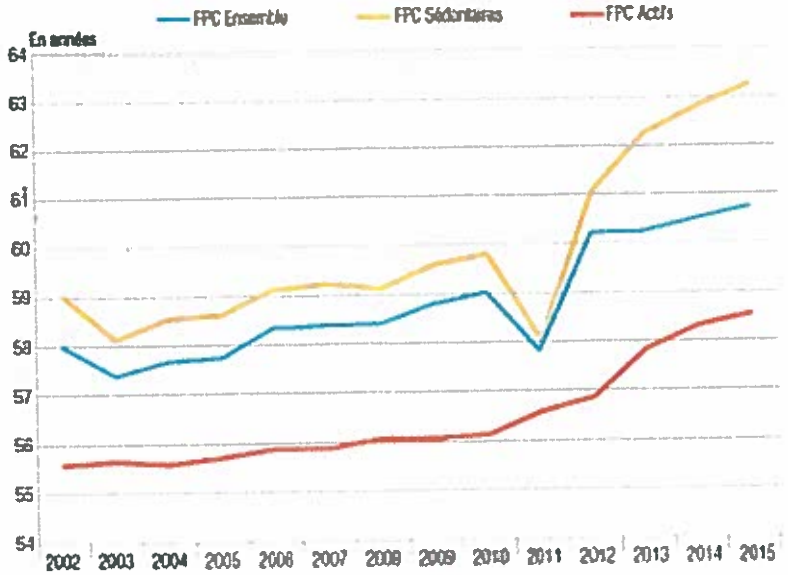

Evolution de l'âge moyen des nouveaux retraités dans la fonction publique (Source : Drees)

Poids des réformes

Comme le précise l'étude réalisée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), cette augmentation est la résultante de la réforme des retraites de 2003 – portée par l'ancien ministre des Affaires sociales François Fillon – qui avait institué la hausse progressive de la durée requise pour l'obtention du taux plein chez les fonctionnaires. Depuis l'adoption de la loi, la durée requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein varie ainsi de 150 trimestres pour la génération née en 1943 à 172 trimestres pour celle née à partir de 1973.

Tout en relevant l'âge minimum légal de départ à la retraite (60 ans pour les fonctionnaires de la génération 1951 et 62 ans pour ceux nés à partir de 1955), la "réforme Woerth" – du nom du ministre du Travail et de la Fonction publique de l'époque – a également arrêté les possibilités de départ anticipé pour les parents d'au moins trois enfants. Arrêté à partir de 2012, ce dispositif a entraîné un *"flux massif"* de départs d'agents en 2011, faisant ainsi baisser l'âge moyen des nouveaux retraités de 1,2 an pour l'année 2011.

Des pensions surcotées plus nombreuses

Conséquence implicite du recul de l'âge moyen de départ à la retraite, le nombre de fonctionnaires bénéficiant d'une majoration de leur pension a lui aussi augmenté. Cette "surcote" permet aux agents ayant cotisé au-delà de l'âge minimum légal de départ à la retraite et de la durée requise de toucher une majoration de 0,75 % par trimestre supplémentaire effectué avant 2009 et de 1,25 % par trimestre après 2009. En 2015, 25 % des pensions de la fonction publique civile étaient ainsi liquidées avec une surcote, contre 10 % en 2005, soit une hausse de près de 150 %.

La décote, c'est-à-dire la minoration, touche quant à elle davantage les agents des catégories dites actives, à savoir les emplois reconnus comme dangereux ou pénibles (policiers, gardiens de prison, pompiers...). En 2015, cette décote concernait ainsi 9 % des fonctionnaires sédentaires partant à la retraite, mais 17 % des fonctionnaires actifs.

Bastien Scordia

Le ministère de l'Intérieur ébauche une stratégie contre les cyberattaques

Thierry Delville, le délégué ministériel en charge de la lutte contre les cybermenaces, décrit *"l'état de la menace liée au numérique"* dans un rapport publié le 10 mars. Une première, alors que l'analyse de la cybercriminalité n'est *"pour l'heure étayée par aucune donnée statistique globale, solide et homogène"*.

Rapport n° 1. Janvier 2017. Sans doute le premier d'une longue série, pour Thierry Delville, le tout nouveau délégué ministériel en charge de la lutte contre les cybermenaces.
"Décrire l'état de la menace est un exercice objectivement difficile", écrit le délégué ministériel – qui est également délégué ministériel aux industries de sécurité – dans son rapport publié le 10 mars. Car *"cet exercice est inédit, probablement parce que les faits de délinquance ou de criminalité apparus avec le développement de l'informatique ont pu être décrits à l'origine dans les catégories pénales existantes, sans que soit apparu le besoin de les identifier spécifiquement"*, avance Thierry Delville.

De fait, l'analyse de la cybercriminalité par les services du ministère de l'Intérieur n'est *"pour l'heure étayée par aucune donnée statistique globale, solide et homogène"*. L'objet des travaux engagés par la délégation ministérielle avec le service statistique de la sécurité intérieure consiste donc à *"concevoir un référentiel statistique en ce domaine, commun aux différents services du ministère"*.

Dimension "cyber" des attentats

Thierry Delville ajoute que l'exercice est d'autant plus difficile que *"la menace n'est pas un état stable, mais plutôt une succession particulièrement rapide d'états intermédiaires, si bien que pour rendre compte de la réalité de son objet, l'analyse doit être à la fois rétrospective et prospective"* : une mission hautement stratégique, en somme.

Dans son rapport, le délégué ministériel fixe les principales menaces affectant les différentes cibles potentielles, sur un plan technique, et en décrit les évolutions récentes. Il fait également un focus sur la dimension "cyber" des attentats qui ont frappé la France en 2015 et 2016. Pendant cette période, la plupart des attaques "cyber" au niveau mondial se sont concentrées sur la France, au nombre de 1 284 sur un total de 3 717 défaçages (ou défacements, termes désignant la modification malveillante de la page d'accueil d'un site Internet) et piratages de sites dans le monde, revendiqués par les équipes de hackers.

Entre avril 2015 et décembre 2016, la police et la gendarmerie ont enregistré 18 279 infractions d'atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données (Stad), soit un nombre moyen mensuel de 870 infractions, indique le rapport. Les accès frauduleux représentent la grande majorité (74,3 %) des atteintes. Viennent ensuite les altérations ou entraves au fonctionnement (13,2 %) et les atteintes aux données (10,1 %).

Les nouveaux outils de l'Intérieur

Quant à la plate-forme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements (Pharos) – qui exploite les signalements émis sur le site https://www.internet-signalement.gouv.fr/ –, elle a reçu, en 2016, 170 721 signalements : 49 % concernaient des escroqueries, 11 % des atteintes aux mineurs, 10 % des discriminations et 7 % des faits d'apologie et de provocation au terrorisme.

Un contexte nouveau, qui *"a obligé à revoir les outils et méthodes de travail des enquêteurs spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité"*, souligne le rapport de Thierry Delville. De nouvelles applications ont été rapidement conçues, notamment par la gendarmerie nationale.

Sensibilisation des partis politiques

Ainsi en va-t-il par exemple de GendLoc, pour permettre aux personnes détentrices d'un smartphone de transmettre automatiquement leurs coordonnées GPS ainsi que des photos permettant de décrire la situation rencontrée. Ou encore de GendExtract, pour procéder à une extraction et une exploitation rapide des données contenues dans un ordinateur, sans en modifier le contenu. Quant à l'application Darwin (Discrimination, Analyse, Recherche, Windows), sous la forme d'une clé USB autonome, elle peut analyser le disque dur d'un ordinateur éteint sans l'altérer.

Pour sa part, le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) a organisé au mois d'octobre 2016 un séminaire visant à sensibiliser plus particulièrement les partis politiques français sur les risques "cyber" qu'ils encourent en cette année électorale. C'est sûr désormais, la guerre de la Toile ne fait que commencer

Soazig Le Névé

Acteurs Publics du 20/03/2017

Henri Verdier : "Les DSI ministérielles ont du mal à attirer les talents"

Pour le directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'État (Dinsic), il ne manque plus qu'une forte résolution politique pour transformer l'informatique de l'État en fer de lance de la modernisation de l'action publique.

L'État plate-forme serait d'après vous le chemin d'une souveraineté retrouvée. Que voulez-vous dire ?

Pour bien fixer les idées, l'État plate-forme, c'est d'abord une stratégie technique. C'est la conception d'un système d'information (SI) modulaire et propice à l'innovation qui, par exemple, privilégie les standards ouverts, démarre par des systèmes simples qui évoluent rapidement, suscite la réutilisation et la participation, s'organise pour apprendre de ses *hackers,* utilise, pour ce faire, les données, sait développer sur ces nouvelles ressources avec des approches agiles et rapides… C'est aussi une stratégie de création de services, qui, comme le montre bien l'Emploi store de Pôle emploi (et ses 294 services fondés sur les données de l'opérateur), met les ressources de l'État – *data,* identités, système de paiement – à la disposition d'innombrables développeurs de services innovants qui enrichissent et prolongent le service public.

À l'heure où l'économie bascule dans une économie numérique elle-même dominée par des plates-formes privées géantes, je crois que l'État plate-forme est une composante essentielle de l'autonomie des citoyens et de la souveraineté des États. Aujourd'hui, des pans entiers de l'économie se retrouvent dans la position des "métayers", contraints de cultiver une terre dont ils ne sont pas propriétaires. Certes, ces acteurs prospèrent, mais c'est dans GoogleMaps ou dans Facebook qui, en retour, les surveillent, les copient et même les débranchent si l'envie leur en prend… L'économie de plate-forme devient ainsi une sorte de nœud coulant qui enserre notre économie : c'est déjà vrai pour les transports, pour l'hôtellerie et, bientôt, pour la radiologie, qui travaillera sur de gigantesques plates-formes d'intelligence artificielle.

Comment l'État peut-il faire dans ce contexte ?

L'État ne fera pas la course contre ces plates-formes, mais il peut soutenir ou générer des plates-formes "refuges", qui préservent un espace d'indépendance de la connaissance et de la création. Il peut aussi devenir une "externalité", qui renforce la capacité d'action des acteurs économiques. Et pour cela il peut s'allier avec les grands "communs contributifs", non privatisables, avec la société civile et avec les écosystèmes innovants, comme la Dinsic l'a fait avec OpenStreetMap pour la Base adresses nationale.

Devenir une plate-forme, ce n'est donc pas uniquement maîtriser une informatique moderne, c'est aussi une forme d'action qui libère et diffuse de la capacité de création. C'est pourquoi la Dinsic accorde une telle importance au travail interministériel permettant de construire un SI de l'État plate-forme, et en développe elle-même certains composants essentiels comme

Data.gouv.fr, le service public de la donnée, OpenFisca, FranceConnect, ou encore les API disponibles dans https://api.gouv.fr/. Et c'est pourquoi elle porte également si nettement l'enjeu de l'ouverture (des données, des processus et des décisions).

« Nous avons un énorme potentiel. »

Des pays étrangers ont-ils ouvert la voie de l'État plate-forme ?
Le pays le plus avancé, c'étaient les États-Unis de Barack Obama. L'État plate-forme était parfaitement compris et a notamment été très bien explicité par un article fondateur de Tim O'Reilly *[entrepreneur informatique aux États-Unis, ndlr]*, en 2008. Il faut cependant reconnaître que l'ambition s'est parfois arrêtée quand elle menaçait l'hégémonie de la Silicon Valley… Il a par exemple été difficile de mentionner les "communs numériques" dans la déclaration finale du sommet des pays membres du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), en décembre 2016. La Grande-Bretagne, elle, reconnaît désormais que la *data* doit être pensée comme une infrastructure, ouverte et maintenue dans la durée. En Estonie et en Italie, l'intelligence numérique de l'administration est notable, mais s'intéresse plus aux services numériques. Honnêtement, c'est sans doute en France que la réflexion est la plus avancée sur l'État plate-forme.

Mais la France est-elle outillée pour bâtir un tel État plate-forme ?
Clairement, une étape a été franchie. La Dinsic, dans toutes ses composantes – Etalab, l'incubateur de services numériques, France Connect, le pilotage interministériel, etc. –, développe des projets de rang mondial. Plusieurs opérateurs et certains ministères nous ont emboîté le pas de manière spectaculaire, comme la direction générale des finances publiques (DGFIP) avec le projet PayFip pour le paiement. Nous avons un énorme potentiel qui ne demande plus désormais qu'une forte résolution politique.

Le numérique à venir, c'est celui qui provoquera *"une révolution des organisations humaines"*, avez-vous écrit dans une note récente de la Fondapol. Alors c'est pour quand en France ?
Toute organisation qui fait sa transformation numérique doit réussir une transformation culturelle. Or il y a toujours des métiers qui exercent une domination symbolique et renâclent à reconnaître la portée stratégique de ce qu'ils considèrent être une fonction support. N'oublions pas que la *Jamais contente* a passé les 100 km/h en 1899 avec un moteur électrique… Et que les motoristes ont réussi à empêcher pendant un siècle l'émergence de ces voitures "propres". Le numérique est une fonction stratégique qui mérite un siège au "comex" *[comité exécutif, ndlr]*, dans le privé comme dans l'État.

"Nous allons entrer dans une logique d'innovation rapide et frugale."

Règne encore sur nos services publics comme privés *"une bureaucratie aveugle"*, d'après vous. En quoi ?
En parlant de "bureaucratie aveugle", je n'incrimine pas les fonctionnaires, mais une technique d'organisation qui, par exemple, pense que les organisations peuvent servir indifféremment n'importe quel projet. À l'origine, c'était une technique destinée à éviter les

dérives du pouvoir. Mais dans un monde rendu plus transparent par le numérique, ce n'est peut-être plus la plus efficace. Nous allons entrer dans une logique d'innovation rapide et frugale, de contrôle *a posteriori* et donc de responsabilisation des acteurs.

La mission de la Dinsic est délicate : vous devez à la fois assurer la continuité des systèmes d'information et provoquer une ouverture fondamentale des pratiques. Comment avez-vous géré cette contradiction ?
Ce genre de contradiction se dépasse à partir de projets fédérateurs. L'État plate-forme ne peut accepter l'informatique en silos. Mais on ne peut pas non plus redévelopper tout le socle. Il faut donc travailler les interfaces, les échanges. Si possible, il faut commencer par ouvrir les couches les plus anciennes, par exemple en favorisant l'extraction rapide des données de ces systèmes d'information. Tout ce qui peut être porté à l'échelon ministériel, ou par un métier, le restera. La Dinsic n'a pas vocation à porter les SI des métiers : elle promeut en revanche des principes valables pour tous : la *data,* l'ouverture, la transparence, la collaboration... Par ailleurs, il est probable que, comme le montrent France Connect, l'API entreprises ou le service public de la donnée, une instance centrale a vocation à porter certains composants intrinsèquement interministériels.

La campagne présidentielle ne parle que peu de transformation numérique de l'action publique. Cela vous surprend-il ?
On parle quand même un peu de *fake news*, de cybersécurité, de la fin du travail comme nous l'avons connu ou de souveraineté fiscale. Tout ceci est lié au numérique. Mais il est vrai que pour d'autres dimensions, telles que l'économie numérique, la protection des données personnelles, le sujet s'est stabilisé et n'est pas très clivant. Pour ma part, je trouve qu'on rate un enjeu important : celui du changement de civilisation industrielle. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'ambition pour la suite. Cela prouve surtout que ces sujets ne sont pas assez clivants pour une campagne présidentielle…

"La fonction publique recrute des contractuels, mais sans l'assumer."

Dans la note que vous avez publiée à la Fondapol, vous critiquez un statut qui *"freine l'arrivée indispensable des compétences qui ne sont pas transmises dans les écoles de la fonction publique"*. Faut-il donc renoncer au statut ?
Je ne critique pas le statut de la fonction publique. Je signale que toutes les DSI ministérielles témoignent de la difficulté croissante à attirer et fidéliser les talents dont nous avons besoin, qui sont bien souvent des profils rares ou atypiques. Et ce qu'ils soient ou non issus de la fonction publique. Le numérique, c'est des ruptures techniques tous les trois ou quatre ans : on a vu arriver le *big data [mégadonnées]* puis la *blockchain [technologie de stockage et de transmission d'informations, ndlr],* l'Internet des objets, et demain l'intelligence artificielle… Or, pour former des étudiants à ces changements, il faut compter cinq à dix ans, le temps de repérer les innovations, d'y former les professeurs puis les élèves eux-mêmes.
La fonction publique va donc devoir apprendre, tout comme le secteur privé, à solliciter des profils atypiques qui seront bien souvent des contractuels (aujourd'hui déjà, 79 % des informaticiens sont contractuels dans les ministères ne bénéficiant pas de corps technique).

Elle le fait déjà, mais sans l'assumer et donc sans construire une véritable stratégie de gestion des ressources humaines pour ces agents. Quand un jeune de 25 ans accepte de toucher 30 à 50 % de moins que dans le privé en rejoignant l'État, qu'il fait des prouesses et permet à l'État d'économiser des centaines de millions d'euros, il ne sera augmenté au maximum que de 3 %. Quand ses camarades de promotion qui sont restés dans le privé voient leur carrière s'envoler, il se sent lésé, c'est compréhensible. Par ailleurs, au niveau des agents publics ensuite, le système actuel repère difficilement les compétences d'un chef de projet, par exemple, et il a du mal à les rémunérer correctement.

L'État a-t-il conscience de l'importance de ses informaticiens ?
Il n'existe pas de carrière de grand "informaticien d'État", comme il y en a pour les préfets ou les ambassadeurs. On compose actuellement avec 90 corps différents qui correspondent à 90 systèmes de mobilité, alors qu'un nombre de corps plus restreint permettrait de meilleures mobilités. Une circulaire sur les métiers du numérique est en préparation qui devrait notamment rappeler l'existence de dizaines de dispositifs comme la "prime de développeur" et la possibilité de recruter directement en CDI. Ces dispositions règlementaires existent, et sont largement oubliées. La situation exige qu'on les mobilise.

"Combien avons-nous d'informaticiens qui codent ?"

Comment expliquez-vous la réticence des administrations à transformer en CDI les contrats d'informaticiens contractuels, après plusieurs années de service (depuis 2012, seuls 65 sont passés en CDI) ?
"L'administration, c'est le concours", m'a-t-on dit un jour. Il faut comprendre l'importance de ce mécanisme de recrutement qui est au cœur de la fonction publique : il a été conçu pour garantir l'égalité des chances dans l'accès aux carrières administratives, pour empêcher le favoritisme et encourager le mérite. Il donne accès à un statut qui permet d'exercer les missions de service public à l'abri de pressions de toutes sortes. Mais, comme je l'ai dit précédemment, nous devons nous préparer à faire face durablement à l'irruption de nouvelles technologies qui seront toujours au début des compétences rares non transmises par les écoles d'ingénieurs.
Il y a de bonnes raisons, parfois, à cette hésitation à accueillir des contractuels. Par exemple le fait qu'ils sont attachés à un poste, et non pas à un corps, et qu'il est parfois difficile de leur proposer autre chose si la mission devient moins importante. Il existe parfois de moins bonnes raisons, comme lorsque j'ai entendu quelqu'un se plaindre qu'une personne qui avait préparé le concours de l'ENA avec elle, mais avait échoué, gagnait plus qu'elle *in fine* en étant passé par le secteur privé. Il me semble important de dépasser cet antagonisme. L'important, c'est quand même de délivrer le meilleur service public dans le respect des personnes qui l'exercent.

Combien faudrait-il d'informaticiens d'État, dans l'idéal ?
On en compte 30 000 à 40 000, en administration centrale, je pense que c'est suffisant. La question est plutôt : quelles responsabilités leur concède-t-on ? Et par exemple dans quel contexte hiérarchique sont-ils placés, comment travaillent-ils au service de la transformation des métiers, ou quelles relations nouent-ils avec les sous-traitants ? Car aujourd'hui, l'administration n'est plus toujours assez forte pour faire pièce à ses sous-traitants. Il faudra sans doute réinternaliser certaines fonctions.

L'autre vraie question, c'est : combien avons-nous d'informaticiens qui codent ? Qui développent ? Qui maintiennent vraiment des infrastructures clés ? Il faudrait au moins 15 000 informaticiens qui font cela et nous ne les avons pas aujourd'hui. Il faut remettre de la culture du développement, du projet et du produit.

"Nous publierons ***prochainement les règles de réussite des grands projets."***

Les montants des grands projets informatiques de l'État donnent le vertige (496 millions d'euros pour Sirhen, 350 millions pour l'INPT). Quelles leçons les ministères en ont-ils tirées ?

C'est une question compliquée. Certes, je trouve qu'il reste bien des grands projets trop longs ou trop coûteux. De même qu'il reste un fort potentiel d'économies en mutualisant certaines ressources (ce que pourra accélérer la stratégie d'État plate-forme). Mais en même temps, le budget informatique de l'État est de 4 milliards d'euros, dont la moitié en salaires, ce qui est très faible en regard des 400 milliards de dépense publique. Les ratios dans le secteur privé sont bien supérieurs, en général entre 8 et 10 %. Il nous faut donc probablement viser à la fois une meilleure dépense informatique et une augmentation de l'ambition numérique.

Ensuite, les grands projets, ça rate souvent, et pas seulement dans l'État. On demande de plus en plus à l'informatique : gérer la mobilité, la paie, la retraite… Bien souvent, le système d'information part d'une apparente bonne idée de la part de gens un peu loin des pratiques. On la traduit en cahier des charges en y ajoutant toutes sortes de contraintes. Puis on engage un déploiement très long avec une gouvernance très complexe, qui peut atteindre 50 personnes quand il en faudrait deux ou trois. Et bien souvent, tout ceci se donne comme cible un déploiement en "big-bang" sans se donner le temps de l'expérimentation.

Quelle est la bonne méthode alors ?

Il faut changer la gouvernance de ces projets. À la Dinsic, nous y avons beaucoup travaillé, avec des "agilistes", des architectes et des urbanistes des systèmes d'information. Nous poussons une analyse préalable de la valeur des projets (avec la méthode Mareva). Nous poussons à des trajectoires de délivrance progressive de la valeur inspirées des méthodes agiles illustrées par Beta.gouv.fr. Nous publierons prochainement les règles de réussite des grands projets, que nous avons redécouvertes avec les DSI et les directeurs de projet.

"Des questions organisationnelles et managériales doivent être rouvertes."

La transition numérique de l'administration va-t-elle assez vite à vos yeux ?

Beaucoup de choses sont en place, même si se produisent sans cesse de nouvelles révolutions. L'État a montré qu'il savait faire place à une culture du développement agile – le concept est désormais accepté dans les ministères – et nous sommes même en train de l'appliquer à la sécurité. Les premiers résultats de l'État plate-forme se font sentir, avec APIentreprise, qui délivre 9 millions de documents par an et l'APIparticuliers, qui en délivre déjà 300 000. En trois ans, ce n'est pas rien ! La transformation s'est révélée bien

plus profonde que ce qu'on avait imaginé. Il est donc temps de passer à la vitesse supérieure et d'assumer l'ambition de transformer radicalement des politiques publiques avec les possibilités offertes par le numérique. Cela nécessitera une véritable résolution politique.
Et il ne faudra pas négliger la transformation culturelle elle-même, que nous poussons en recourant aux méthodes agiles : les politiques fondées sur la donnée, un État plate-forme qui ambitionne d'être une ressource pour l'économie, le recours aux communs contributifs, l'*open data* ou le gouvernement ouvert. Sans cette conversion culturelle, la maîtrise informatique ne donnera jamais son plein potentiel. Et pour faire place à ces changements, il faudra accepter de reprendre des questions organisationnelles ou managériales.

Quelle est la mission la plus dure que vous ayez remplie ?
Il y en a beaucoup. Mais le creuset de tous les engagements de la Dinsic a été… la création de la Dinsic elle-même. C'est à la fois une administration de mission et une administration de gestion. Elle propose un cadre de gouvernance de l'informatique d'État – allant parfois jusqu'à devoir exercer l'autorité du Premier ministre –, elle propose et développe un cadre de mutualisation, très concerté, elle fait vivre une interministérialité réelle, et elle porte une ambition d'innovation technique et culturelle. Pour ce faire, on a rassemblé des familles du numérique qui parfois ne se comprennent pas très bien… Les ingénieurs réseaux, les hommes de sécurité, les urbanistes, les développeurs agiles, les développeurs issus du logiciel libre, les personnalités issues de grands communs contributifs comme OpenStreetMap, les anciens de start-up et ceux qui viennent de sociétés de conseil, les *datascientists* des représentants de presque tous les corps techniques de l'État, venant de presque tous les ministères… Chacun avec un sens élevé de l'importance de sa propre mission.

Propos recueillis par Soazig Le Nevé et Bruno Botella

MARDI 21 MARS 2017 | N° 22140 | 2 € l'Humanité.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité

Industrie et services publics, un couple inséparable

Thierry Zoccolan/AFP

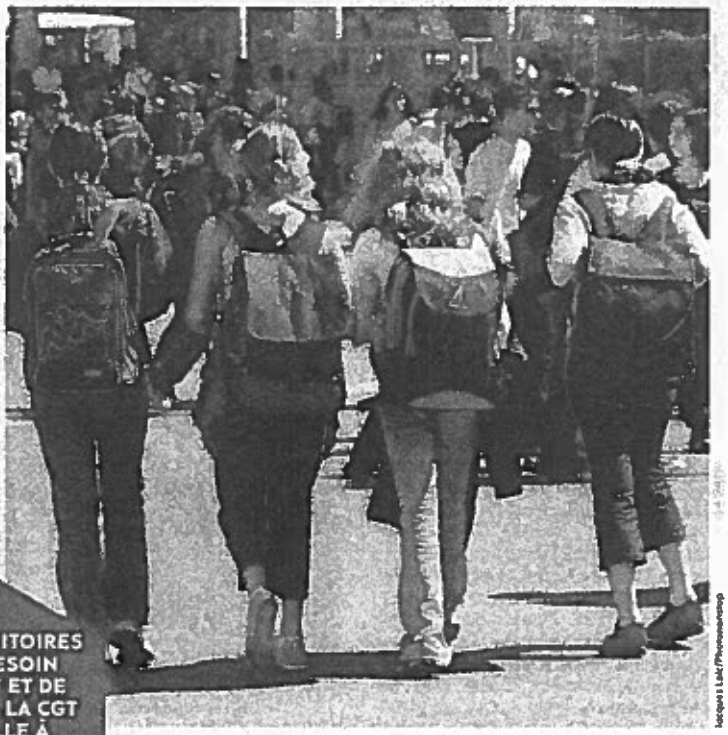

Jacques Loic/Photononstop

LES TERRITOIRES ONT BESOIN DE L'UN ET DE L'AUTRE. LA CGT APPELLE À MANIFESTER AUJOURD'HUI.

Quand l'un part, l'autre annule tout. Les services publics et l'industrie forment un couple uni aux liens forts et pourtant méconnus tant que tout va pour le mieux. Mais quand l'un des « partenaires » se met à vaciller ou à aller voir ailleurs, c'est tout un monde qui s'effondre. Dans le Nord, les habitants en ont fait l'amère expérience avec les fermetures de bureaux de poste, de classes et de lignes de bus qui ont suivi les suppressions d'emplois dans l'aciérie et la fonderie, chez Vallourec, à Sambre et Meuse ou chez Akers, témoignent les salariés. Ailleurs, c'est la survie d'une usine sidérurgique et de ses emplois qui, cette fois, est suspendue à celle d'une ligne de train, comme en Lozère, où un comité de défense mêlant élus, habitants et salariés a réussi à faire plier la SNCF.

Aujourd'hui, ils seront soutenus à l'échelle nationale par les salariés des services publics et de l'industrie, appelés ensemble à l'action par la CGT. L'union fait la force : dans le cas de ces deux secteurs, difficile de trouver formule plus exacte. « *On ne peut pas imaginer qu'une industrie s'installe là où il n'y a plus ni production électrique, ni transports en commun, ni école, ni poste, ni médecin* », explique Loïc Delpech, au nom de la CGT mines-énergie, dans l'action ce jour, et qui regroupe à la fois des industries et des services publics. Et l'inverse est tout aussi vrai. Lire page 4

LES COMMUNISTES SOUTIENNENT LA MOBILISATION
Le PCF appelle à participer « *aux côtés des salariés, des syndicats* », à la journée interprofessionnelle pour la reconquête de l'industrie et des services publics. « *Une industrie redéployée dans le sens des exigences écologiques et sociales doit s'appuyer sur le renforcement d'un maillage de services publics* », déclare le PCF.

10 %
C'est la part de l'industrie dans le PIB de la France en 2016, contre 16% dans la zone euro.

MOBILISATION

Industrie et services publics, des destins liés à la vie à la mort

Éducation, transport, santé… De nombreux services publics dépendent des implantations d'usines dans les territoires. Mais la vitalité industrielle dépend aussi de la qualité des services publics et des politiques de l'État. La CGT mobilise et sonne l'alerte, ce jour.

L'industrie automobile, comme ici Peugeot-PSA à Cal

Si le discours dominant consiste souvent à opposer secteur public et secteur privé, la CGT appelle aujourd'hui à des mobilisations interprofessionnelles un peu partout dans le pays pour rappeler que l'avenir de l'industrie est en vérité lié à celui des services publics. Que ce soit le transport, l'éducation ou la santé, partout où ces secteurs sont attaqués, le tissu industriel est fragilisé. Réciproquement, lorsqu'une usine ferme, les établissements publics aux alentours en subissent également l'impact.

« Si ArcelorMittal ferme, les dégâts seront importants »

« *Début 2017, la direction de la SNCF a annoncé à ArcelorMittal qu'elle comptait fermer la ligne par laquelle transitent les rouleaux d'acier produits sur le site de Saint-Chély-d'Apcher (Lozère) et qu'elle voulait remplacer le fret en mettant 10 000 camions sur la route chaque année. Cela aurait représenté un surcoût de 22 euros par tonne d'acier produit et le directeur du site d'ArcelorMittal a expliqué que l'entreprise allait fermer, laissant environ 200 salariés sur le carreau* », raconte Maurice Ambec, retraité cheminot CGT très impliqué dans la lutte pour le maintien des lignes ferroviaires du Cévenol et de l'Aubrac depuis une vingtaine d'années. « *On n'a déjà quasiment plus d'industrie en Lozère. Si ArcelorMittal ferme, les dégâts seront importants* », souligne le syndicaliste. À force de mobilisation, le comité de défense pluraliste de la ligne Béziers-Neussargues, épaulé par des élus locaux, a réussi à faire suspendre le projet. « *Mais c'est un combat de tous les jours* », insiste Maurice Ambec.

900 000
EMPLOIS INDUSTRIELS ONT ÉTÉ DÉTRUITS EN QUINZE ANS DANS L'HEXAGONE, D'APRÈS LES CHIFFRES DE L'INSEE.

Si le maillage de services publics représente un enjeu déterminant pour l'implantation des sites de production, la présence d'industries est également vitale pour de nombreux établissements publics. « *Ces dernières années, entre la fermeture de l'aciérie Akers de Bertaimont, la liquidation de la fonderie Sambre et Meuse et les centaines de suppressions d'emplois chez Vallourec, deux lignes de bus ont fermé, plein de petits bureaux de poste qui faisaient affaire tant qu'il y avait des entreprises ont mis la clé sous la porte et des classes ont disparu dans les écoles du territoire* », explique Christophe Couvreur, secrétaire de la CGT chez Vallourec à Aulnoye-Aymeries (Nord). Le syndicaliste du fabricant de tubes destinés à l'industrie pétrolière estime qu'en dix ans, les effectifs de Vallourec à Aulnoye-Aymeries sont passés de 2 500 à 1 500 salariés, « *sans compter les intérimaires, les contrats pro et les sous-traitants* », qui ont également trinqué.

Au-delà de la question de la survie des sites industriels comme de celle des services publics, cette relation entre public et privé touche à de nombreux autres enjeux. « *Il n'y a pas de possibilité de relance de l'industrie en France sans une formation initiale et professionnelle de qualité* », soulignait notamment Patricia Docaigne, représentante de la CGT à l'Afpa, organisme de formation professionnelle public, à l'occasion des Assises de l'industrie organisées par la CGT, le 22 février dernier. « *L'objectif clairement affiché par le patronat et les gouvernements est la diminution du "coût du travail". Il s'agit donc pour eux de casser les qualifications via la mise en place de blocs de compétences qui minimisent l'obtention d'un diplôme ou d'un titre pour exercer un emploi : de fait, un patron pourra embaucher à terme une personne n'ayant pas de diplôme mais ayant les blocs de compétences qui lui suffisent, ce qui lui permettra de le payer en dehors des grilles des conventions collectives* », exposait-elle, précisant qu'une telle manœuvre révèle « *une vision de la formation professionnelle dont le seul objectif serait l'employabilité immédiate* ». Et la syndicaliste d'ajouter : « *Pour arriver à leurs objectifs, le patronat et les gouvernements privatisent, voire internalisent la formation professionnelle pour mieux la contrôler.* »

Des crédits publics accordés à la recherche détournés vers le privé

Pas d'industrie sans recherche fondamentale non plus. Or, les crédits publics accordés à la recherche sont de plus en plus détournés vers le privé, sans que cela n'apporte des garanties de pérennité pour la production industrielle. « *Sanofi, qui bénéficie du CIR (crédit d'impôt recherche – NDLR) et du Cice (crédit d'impôt compétitivité-emploi – NDLR), a licencié 3 000 de ses salariés, fermé ses centres de recherche en France pour les redéployer à l'international et développé sa recherche par le rachat d'entreprises de biotechnologie* », dénonçait Josiane Tack, secrétaire générale du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS) CGT, qui participait également aux Assises de l'industrie de la CGT. Le CIR approche « *les 6 milliards d'euros, soit deux fois le budget du CNRS* », ajoutait-elle. D'autant que dans l'industrie pharmaceutique, le processus de recherche consiste surtout à aboutir à des dépôts de brevets forts lucratifs, au détriment de l'intérêt général. En 2014, l'affaire du Sovaldi, un traitement contre l'hépatite C produit par le laboratoire américain Gilead dont une cure de quelques mois coûtait 41 000 euros par patient et plombait les comptes de la Sécu, qui remboursait le médicament à 100 %, avait mis en lumière l'ampleur de la position dominante de l'industrie pharmaceutique dans la fixation des prix. Ce qui pousse certains syndicalistes comme Marc Auray, délégué CGT au centre hospitalier psychiatrique du Vinatier, près de Lyon, à préconiser « *une nationalisation des laboratoires* ». ■

LOAN NGUYEN

DES MOBILISATIONS PARTOUT EN FRANCE À L'APPEL DE LA CGT

En plaçant la question de l'industrie et des services publics au centre de sa journée d'action nationale interprofessionnelle d'aujourd'hui, la CGT espère faire irruption dans le débat public à l'heure où la campagne présidentielle semble bien loin de ces sujets. Grèves, manifestations et autres actions revendicatives ont lieu un peu partout en France. À Paris, la manifestation partira de Montparnasse à 14 heures. À Toulouse, les militants des différentes branches syndicales manifesteront à partir de 12 heures, depuis la place Esquirol. À Marseille, le rassemblement se tiendra à 10 h 30 sur le Vieux-Port. À Bordeaux, un rassemblement avant la manifestation est prévu à 12 h 30 à l'Hôtel de région. Dans la métropole de Lyon, le cortège ira de l'usine Bosch de Vénissieux au siège du Medef à Lyon.

L'ÉTAT VEUT PLUS D'EFFORTS
« (Dans l'industrie), il faut poursuivre les efforts engagés en termes de compétitivité-coût. »
Christophe Sirugue, secrétaire d'État à l'industrie, dans une interview aux *Échos* dimanche.

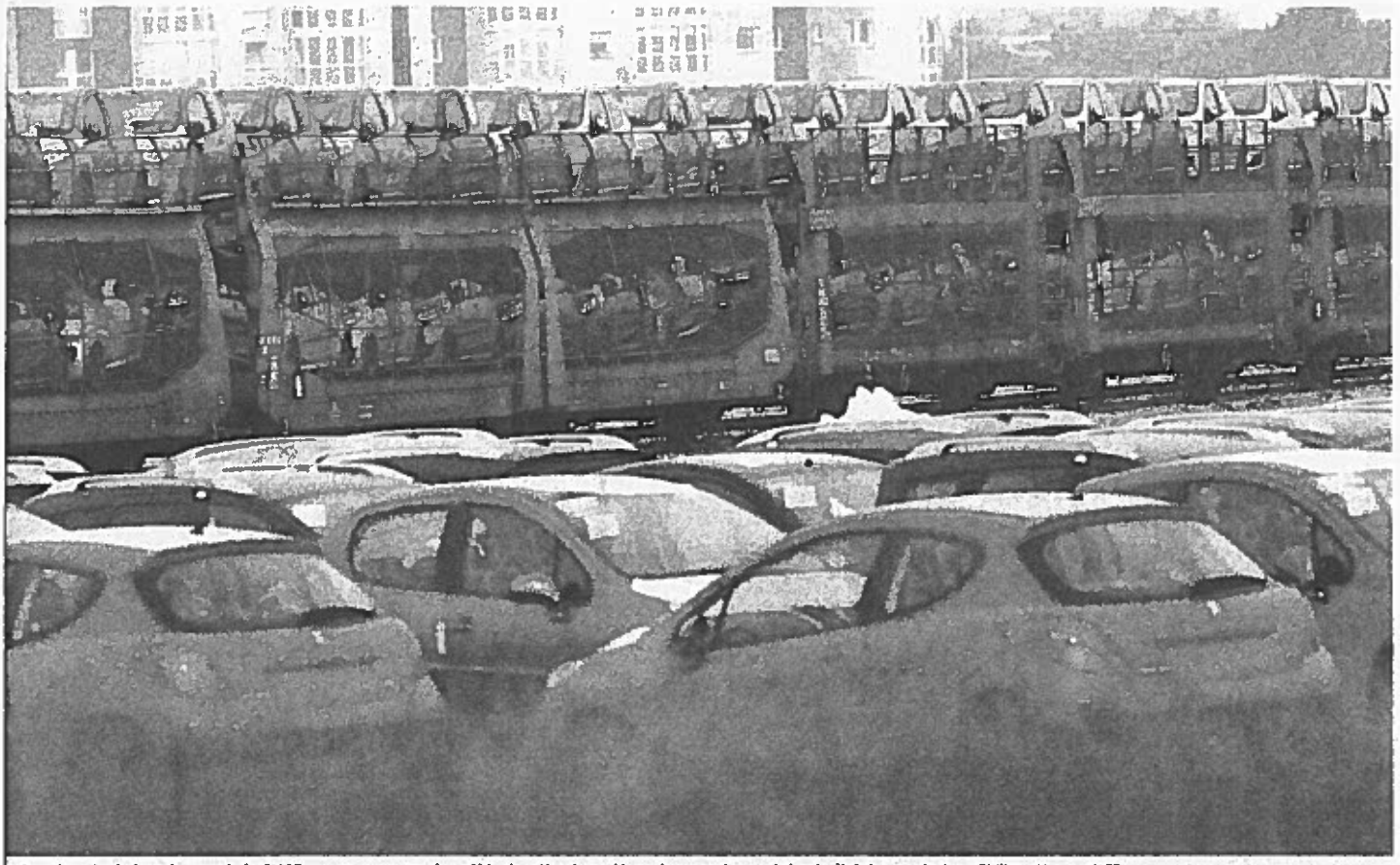

ais, a besoin de la présence de la SNCF pour transporter les véhicules. Une interdépendance qui nourrit la vitalité des territoires. Philippe Huguen/AFP

« L'industrie ne s'installe pas là où il n'y a pas de production électrique »

Les salariés de l'énergie se mobilisent aujourd'hui pour défendre la présence de l'industrie électrique sur le territoire, mais également le service public de l'énergie, explique Loïc Delpech, responsable CGT.

Les salariés de l'énergie seront dans la rue aujourd'hui. En quoi cette mobilisation est-elle au cœur de la défense des services publics et de l'industrie ?

LOÏC DELPECH Le secteur de l'énergie subit depuis plusieurs années la casse de son outil industriel, les privatisations et la destruction de ses emplois. Pourtant, l'énergie est un secteur industriel majeur. Une centrale électrique est une industrie. Or, si nous regardons le parc nucléaire, il tourne autour de 80 à 82 % de ses capacités alors que les objectifs sont de l'ordre de 90 %. C'est le résultat de sous-investissements, notamment dans la maintenance, et de choix hasardeux de la direction. Pourtant, l'énergie n'est pas une marchandise comme les autres. C'est un service public. Et aujourd'hui, les factures payées par le consommateur ne vont pas à l'amélioration de ce service public mais au financement des énergies renouvelables et des boîtes privées du secteur. La seule chose qui reste encore digne d'un véritable service public, c'est la péréquation tarifaire. C'est-à-dire que quel que soit votre lieu d'habitation, le tarif est identique. Mais même cette mesure est remise en cause par la régionalisation galopante. Pour toutes ces raisons, notre mobilisation, aujourd'hui, pour la défense du service public et de l'industrie prend tout son sens.

Vous vous battez aussi pour les salaires depuis plusieurs semaines dans le cadre des « mardis de la colère »…

LOÏC DELPECH Depuis le début de l'année, plus de 500 actions ont été menées par les salariés de l'énergie pour dénoncer le gel des salaires et la casse des emplois. Du blocage d'écluse à la remise du courant aux foyers dans une situation d'impayés, en passant par la baisse de production dans certaines centrales ou le passage en heures creuses toute la journée. Nous avons décidé d'agir car cette année, le salaire national de base a été gelé, une première depuis 1946. Et dans le même temps, toutes les rémunérations des actionnaires dans le secteur ont augmenté.

Plus largement, comment résumer l'interdépendance qui existe entre les services publics dans leur ensemble et la présence industrielle dans les territoires ?

LOÏC DELPECH Prenons l'exemple de mon territoire, les Bouches-du-Rhône. Il y a une centrale thermique à Gardanne et des usines pétrochimiques sur le bassin de Fos. Si les unités de production de charbon ferment, comme la centrale de Gardanne, les ports et docks – qui nous fournissent le charbon – et les sites de pétrochimie qui ont besoin d'énergie perdront aussi de la charge de travail. Sans la présence des salariés et de leurs familles, l'hôpital de Martigues va être jugé moins nécessaire qu'auparavant. La gare de fret n'aura plus lieu d'être et tout le trafic ferroviaire va se déporter sur les grosses gares TGV, en oubliant au passage les petites gares intermédiaires, y compris de voyageurs. Les écoles, les guichets de La Poste vont disparaître… C'est un engrenage. Et à l'inverse, on ne peut pas imaginer qu'une industrie s'installe là où il n'y a plus ni production électrique, ni transports en commun, ni école, ni Poste, ni médecin. C'est tout à fait interdépendant. L'attaque est générale et ce qu'il faut maintenant, c'est que la CGT parvienne à sortir un projet de riposte globale pour maintenir la présence industrielle sur le territoire. ●

Nicolas Dumayet

Loïc Delpech
Animateur de la coordination des luttes à la CGT mines-énergie

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARION D'ALLARD

ÉDITORIAL

Par
JOHAN HUFNAGEL

Site de rencontres

Retour aux fondamentaux. La grosse manif pour se compter, le grand meeting bourré de militants, la bonne vieille télé et le bon gros direct pour un débat. A l'ancienne. Pourtant, depuis le temps qu'on se disait que l'élection allait se jouer sur l'Internet (souvenez-vous des blogs en 2007 et des réseaux sociaux en 2012), on se disait qu'avec l'arrivée des «fake news» et du «Big Data», 2017 devait être la bonne. Encore raté? Nous voici en tout cas à tenir pour essentiel le débat de lundi. Avec sa minute par sujet et par candidat, il servira surtout à faire «présidentiel».

De l'image, encore de l'image, toujours de l'image, pour captiver des millions d'indécis. Comme si cette vieille Ve République, née avec la massification de la télé dans les foyers, ne voulait pas plus mourir que la télé de grand-papa et que toutes deux cherchaient de concert à s'auto-régénérer en inventant un format inédit pour des candidats autoproclamés anti-système. Alors, Internet, plateforme totale mais toujours impuissante à modifier la donne politique et médiatique? Il est indéniable que le travail souterrain des algorithmes et des bases de données, ou celui, plus visible, des chaînes YouTube et des pages Facebook est capable d'entraîner l'adhésion aux idées et aux mouvements. Les réseaux sociaux ont aussi permis *l'empowerment* de nouveaux militants, créé de nouvelles formes d'engagement. Des petits commandos numériques ont, eux, réussi à pousser des coups de pression capables de modifier des rapports de forces, obligeant les politiques à se positionner sur des micro-débats. Mais le futur président devra encore beaucoup au petit écran, point d'ancrage du débat pour les électeurs les plus nombreux (les plus vieux). Pourtant, la fluidité d'Internet n'est jamais loin. Comme si la matrice avait fusionné avec le corps électoral. Dans une campagne où les projets des candidats se superposent comme des diagrammes de Venn, rarement les échanges d'intentions de vote entre candidats n'auront été aussi versatiles. Logique. Alors que nous aurions dû être otages de nos amis et des algos de Facebook, enfermés dans nos certitudes, nous voici dans une application de dating, prêts à «matcher» avec un candidat, puis à «swiper» à la recherche d'un «rematch», selon l'humeur du moment. Et si, finalement, l'élection ne se jouait ni à la télé, ni sur Internet, mais sur Tinder?

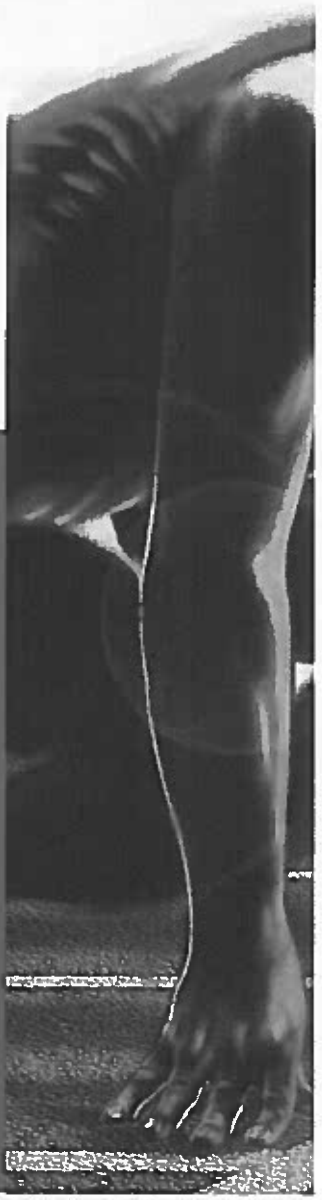

C'est parti

La rencontre télévisée de ce lundi soir entre cinq candidats à la présidentielle marque le début de la campagne, occultée jusqu'ici par les affaires judiciaires au détriment des programmes. Une opportunité importante pour convaincre les nombreux électeurs toujours indécis à cinq semaines du premier tour.

ANALYSE

Par
GRÉGOIRE BISEAU
Illustration BEB-DEUM

Une première pour une campagne inédite. A cinq semaines du premier tour de l'élection présidentielle, les cinq principaux candidats (Marine Le Pen, François Fillon, Emmanuel Macron, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon), derrière leur pupitre, disposés en cercle, devront répondre aux questions de deux journalistes de TF1, Gilles Bouleau et Anne-Claire Coudray. Un tour de chauffe avant deux autres confrontations, qui réuniront cette fois la totalité des onze candidats. Un débat pour lancer une drôle de campagne qui n'a pour l'instant été qu'une succession de péripéties judiciaires et de rebondissements politiques.

COMME UNE MAUVAISE SÉRIE

Une campagne écrasée par l'affaire Fillon. A la fois assourdissante et muette. Trépidante et creuse. Sans enjeux, sans débats, sans propositions. *«Il n'y a pas de campagne, pas de porte à porte, très peu de monde sur les marchés qui tractent*, se désole un dirigeant du PS. *Seuls les meetings marchent correctement. Mais on n'y vient pas pour militer, juste pour s'informer.»*

Les Français suivent cette présidentielle comme une mauvaise série télévisée, à la fois médusés et distants. S'ils sont plus de 70% à se dire intéressés par ces élections, ils sont tout autant à trouver cette campagne inintéressante (plus quatre points selon notre dernier sondage Viavoice), pour ne pas dire appauvrissante à 78% (plus 13 points par rapport à octobre 2016, selon une enquête Cevipof pour *le Monde*).

«Les Français vivent cette campagne uniquement sur des impressions. Ce sera indécis jusqu'au bout», décrypte le même dirigeant du PS. Le pourcentage d'électeurs sûrs de leur vote a rarement été aussi bas. Alors que les électeurs de François Hollande et Nicolas Sarkozy étaient à la même époque certains de leur choix à plus de 75%, ceux de Macron, Hamon et Mélenchon plafonnent autour de 50%. *«On est en train de vivre une campagne 100% cathodique. La télévision a pris le pouvoir comme jamais»*, poursuit le dirigeant socialiste.

COMMENCEMENT DE LA CAMPAGNE

Ce premier débat télévisé lance donc le véritable commencement de la campagne. Tous les candidats en sont persuadés. *«Après on y verra plus clair, cela va préciser les positions»*, assure un poids lourd du gouvernement, qui hésite encore à donner son bulletin à Macron ou à Hamon. Comme si ces deux heures trente de direct allaient être décisives. Comme s'il existait une relation de causalité entre prestation télévisée et intention de vote. Pourtant, l'histoire politique contemporaine a toujours démontré que le débat de l'entre-deux-tours de la présidentielle n'a jamais modifié les rapports de force électoraux.

Les deux derniers scrutins ont été éloquents. En 2007, Ségolène Royal était censée avoir perdu son débat face à Nicolas Sarkozy et pourtant, les intentions de vote n'ont pratiquement pas évolué. Cinq ans plus tard, François Hollande avait soi-disant remporté haut la main sa confrontation avec Nicolas Sarkozy. Mais l'écart entre les deux a continué à se resserrer les jours suivants. Néanmoins, et c'est peut-être un

élément nouveau, la double campagne des primaires, à droite et à gauche, a bien été marquée de l'empreinte télévisuelle. Il y a dans l'ascension fulgurante de François Fillon et de Benoît Hamon un troublant parallèle télévisuel.

DYNAMIQUE DES PRIMAIRES

Leur décollage dans les sondages a, pour tous les deux, commencé après leur passage à *l'Emission politique* de France 2. Puis il a été largement amplifié par les débats. Sans que personne ne sache très bien si ces moments cathodiques ont joué un rôle de révélateurs ou s'ils ne venaient que confirmer un mouvement d'opinion souterrain. «*Pour nous, tout commence maintenant*», veut, en tout cas, croire un membre de l'équipe de Benoît Hamon, convaincu que son candidat va retrouver la dynamique des primaires grâce à ce débat. C'est un autre paradoxe de cette campagne. Les candidats s'en remettent plus que jamais au pouvoir de la télévision, alors que tous assurent que le petit écran n'est pas capable de faire émerger de grands enjeux.

Ce soir, au moins trois questions auraient le grand mérite de structurer le débat. Faut-il poursuivre la politique économique de l'offre en faveur des entreprises initiée par François Hollande pendant son quinquennat (option retenue dans les programmes d'Emmanuel Macron mais aussi de François Fillon) ou au contraire assumer le virage d'une politique de la demande axée sur la valorisation du pouvoir d'achat (ce que proposent Hamon et Mélenchon)?

Y a-t-il une urgence à revendiquer les racines chrétiennes de l'identité française (Le Pen et Fillon), ou à assumer son multiculturalisme (Macron, Hamon, et Mélenchon)? Faut-il enfin faire exploser le cadre européen (Le Pen, Mélenchon et dans une moindre mesure Hamon) ou consolider la relation franco-allemande (Fillon et Macron)? Il ne reste plus que cinq semaines pour tenter de répondre à ces questions fondamentales. C'est court, mais pas impossible. ◆

Ils sont tous contre Macron

Le candidat d'En marche dispose du plus fort pronostic de victoire au second tour, tout en étant doté d'un électorat considéré volatil. Lundi, il concentrera toutes les attaques, à droite et à gauche.

Il a fait irruption, presque par effraction si on écoute certains de ses adversaires, au centre de la vie politique française. Aujourd'hui (fragile) favori pour se qualifier au second tour face à Marine Le Pen lors de la très prochaine présidentielle et donc pour l'emporter, Emmanuel Macron est devenu l'homme à abattre. L'expression est à peine exagérée tant le candidat d'En marche concentre les attaques, lui assurant une position centrale à une trentaine de jours du premier tour. Et alors que se tient ce lundi soir sur TF1 un débat inédit sous la Ve République entre les cinq candidats en tête dans les intentions de vote pour le premier tour.

Emmanuel Macron est celui disposant du plus fort pronostic de victoire et en même temps le candidat dont les électeurs potentiels se disent les moins sûrs de voter in fine pour lui. Autrement dit, la volatilité, pour ne pas dire la versatilité d'une partie de son électorat, est plus marquée que chez ses concurrents. Ce n'est pas forcément une faiblesse, mais cela questionne évidemment la solidité de l'adhésion de ceux qui affirment en pincer pour lui. Il faut dire que Macron est en quelque sorte confronté à une double primaire – dont il semble pour l'instant sortir gagnant. A sa droite, avec François Fillon sur le credo libéral, à sa gauche avec Benoît Hamon sur celui de la société ouverte.

«Au bon endroit». Au moment d'aborder le dernier mois d'une folle campagne présidentielle qui commence officiellement jeudi, mais qui agite la classe politique et médiatique depuis des mois pour ne pas dire des années, Emmanuel Macron se retrouve dans une configuration très favorable: un premier tour face au socialiste Benoît Hamon, qui revendique de se situer au cœur de la gauche, et face à un François Fillon passablement carbonisé au moins sur le plan moral, et radicalisé sur le plan économique et sociétal. Ayant rallié Bayrou à sa dynamique sondagière, le candidat d'En marche dispose d'un espace politique inédit. «*Il se retrouve au bon endroit, au bon moment*», résume le patron de la Fondation Jean-Jaurès, Gilles Finchelstein, dans une note publiée la semaine dernière par le *Huffington Post*. Et parce qu'il bouscule les positions de partis comme Les Républicains ou le Parti socialiste, ce zèbre politique – de gauche pour la droite, de droite pour la gauche – semble disposer aussi dans l'opinion d'un crédit inversement proportionnel à leur discrédit. Surfant sur la décomposition du système politique et la rupture profonde des Français avec celui-ci, Emmanuel Macron s'appuie aussi sur une incontestable capacité de séduction. Parce qu'il est jeune, c'est un fait, parce que dans ses discours il n'oppose pas les Français les uns aux autres, parce que pour les médias il affiche un nouveau visage sur la scène et un *storytelling* rodé. Mais aussi parce qu'il développe une rhétorique de dépassement qui apparaît positive par la forme qu'elle prend au-delà même du fond qu'elle sous-tend. Un refrain qui, en l'état, séduit en premier lieu des électeurs du centre et de la droite.

«Vieilles recettes». Avec le «banquier» pro-européen Emmanuel Macron, de loin la personnalité la plus citée et la plus huée dans ses meetings, Marine Le Pen affirme avoir trouvé l'adversaire «*mondialiste*» idéal pour rallier à elle tous les «*patriotes*» de France. Pas si simple, si on en croit les études d'opinion: Marine Le Pen est certes, et de loin, la candidate qui affiche le taux d'adhésion le plus fort, mais au deuxième tour, Macron (comme Alain Juppé hier) serait celui qui bat le plus nettement la présidente du FN. Pour cogner le jeune favori de 2017, François Fillon le fige, lui, en héritier naturel de François Hollande. Quand Benoît Hamon s'efforce, lui, de le ranger en compagnie du candidat LR dans le camp des «*vieilles recettes libérales*». Mélenchon en fait pour sa part l'incarnation pure et parfaite du système qu'il entend faire «*dégager*». Jusqu'à présent, l'obsession Macron de ses adversaires a plutôt profité au candidat d'En marche. Seule la candidate d'extrême droite a intérêt à installer leur duel sur le dos du clivage droite-gauche à coup de clash.

JONATHAN BOUCHET-PETERSEN

Les duels du débat

Europe, identité, éducation... «Libération» a relevé sept points de crispations entre les candidats qui vont sans doute être évoqués ce lundi soir sur le plateau de TF1.

Par
DOMINIQUE ALBERTINI, LILIAN ALEMAGNA, LAURE EQUY et GUILLAUME GENDRON

Emmanuel Macron à Strasbourg le 4 octobre 2016. PHOTO PASCAL BASTIEN

Marine Le Pen à Paris le 26 janvier. PHOTO LAURENT TROUDE

Jean-Luc Mélenchon à Bordeaux le 29 novembre 2016. PHOTO THIBAUD MORITZ

LE PEN VS FILLON
LA SORTIE DE L'EURO

L'euro ? N'y a-t-il plus que cela pour les séparer ? Plutôt que sur son discours en matière d'identité et d'immigration, c'est sur les sujets économiques que la droite concentre ses attaques envers Marine Le Pen. *«Elle a le programme économique de l'extrême gauche»*, jugeait déjà Nicolas Sarkozy. Quelques années plus tard, c'est François Fillon qui fait du Front national l'une des *«quatre gauches»*, en s'appuyant sur des propositions frontistes telles que le retour à 60 ans de l'âge légal de la retraite ou le recours au protectionnisme économique.

Mais c'est surtout la perspective d'une sortie de l'euro qui devrait opposer les deux candidats. Fillon le sait : cette proposition reste très impopulaire dans l'opinion. Et particulièrement chez les sympathisants de droite, qui sont 66 % à la placer en tête de leurs sujets d'inquiétude en cas de victoire du FN, selon un récent sondage Viavoice pour *Libération*. *«La sortie de l'euro, c'est son "point de détail" à elle»*, a-t-on un jour entendu se lamenter un frontiste. Un «détail» que l'intéressée a pourtant mis au cœur de son programme, conditionnant toute politique digne de ce nom au retour à une monnaie nationale. Reste que Le Pen n'est pas sans atout contre l'ex-Premier ministre, dont elle dénonce régulièrement les promesses d'austérité et la *«soumission à Bruxelles»* : une manière de chercher le soutien des classes populaires, déjà largement séduites par la candidate frontiste.

HAMON VS MÉLENCHON
L'UNION EUROPÉENNE

Dans cette présidentielle, ils ont passé un pacte de non-agression. Mais s'il devait y avoir un débat entre eux, ce serait celui de la construction européenne. Sans se citer, c'est d'ailleurs sur ce sujet qu'ils s'envoient quelques piques à distance. Pour le candidat de La France insoumise, c'est simple : *«L'Europe, on la change ou on la quitte.»* Jean-Luc Mélenchon n'hésite plus à brandir la menace d'une sortie de la France de l'UE pour construire *«d'autres collaborations»* avec d'autres pays (son «plan B»). La menace doit permettre, selon lui, de peser sur l'Allemagne pour imposer de nouvelles règles en Europe (le «plan A»).

«Je ne place pas haut la barre des menaces mais celle des ambitions», lui oppose Benoît Hamon. Lui met *«sur la table»* un projet détaillé de *«traité de démocratisation de la gouvernance de la zone euro»* et dont la grande nouveauté serait une *«assemblée élue»* avec des députés prenant les décisions qui reviennent aujourd'hui aux chefs d'Etat et de gouvernement au sein de l'Eurogroupe. Il se prononce aussi, citant Jacques Delors, pour une *«Europe de l'énergie»* et une *«Europe de la défense»*. Réponse de Mélenchon : *«Hamon recycle une vieille idée de Hollande.»* Il ne voit dans ce saut fédéral que du *«cosmétique»* qui ne remet pas en cause les *«logiques austéritaires»* de l'UE. Et pour lui, la mutualisation des efforts de défense *«mène à la guerre»*.

LE PEN VS MÉLENCHON
LE DROIT DU SOL

Entre la championne du Front national et le héraut de La France insoumise, il y a bien sûr cette ambition commune : lancer la révolte des classes moyennes et populaires contre les «élites» et porter le fer jusqu'à Bruxelles – l'un et l'autre envisageant, en dernier ressort, une sortie du pays de l'Union européenne.

Mais de profonds désaccords n'en opposent pas moins les deux candidats. Jean-Luc Mélenchon s'étant chargé de désigner le premier d'entre eux : *«Ce qui me séparera toujours de Marine Le Pen, c'est qu'elle est pour le droit du sang et moi pour la nation républicaine»*, a-t-il expliqué le 23 février dans *l'Emission politique* sur France 2, qualifiant l'abrogation du droit du sol, proposée par le Front national, de *«guerre contre 11 millions de Français»* d'ascendance étrangère. Cette idée est, avec la préférence nationale et la réduction drastique de l'immigration, au cœur du programme de la candidate frontiste, dans l'optique d'une société culturellement – si ce n'est ethniquement – homogène.

«L'acquisition de la nationalité française sera possible uniquement par la filiation ou la naturalisation, dont les conditions seront par ailleurs plus exigeantes», promet de son côté Marine Le Pen, qui veut par ailleurs *«supprimer la double nationalité extra-européenne»*. Rien de tel chez Jean-Luc Mélenchon, qui se montre globalement favorable à une citoyenneté ouverte malgré certaines réserves sur l'immigration.

LIBE.FR

Suivez en direct ce lundi soir le débat entre les candidats avec les journalistes de *Libération* et retrouvez dès la fin de l'émission les principaux extraits et nos analyses.

A retrouver également sur *Libération.fr*, le profil des onze candidats officiels dont la liste a été validée samedi par le Conseil constitutionnel ainsi que l'infographie interactive «De Fillon à Poutou, le long chemin vers la candidature».

Et pour les plus jeunes, l'édition spéciale élection présidentielle du *P'tit Libé* est toujours disponible.

:ois Fillon aux Docks de Paris le 4 mars. PHOTO ALBERT FACELLY

Benoît Hamon à la Cité de l'architecture à Paris le 16 mars. PHOTO DENIS ALLARD REA

HAMON VS MACRON
L'ÉCOLE

Outre la remise en cause du «compte pénibilité», l'école est l'angle d'attaque préféré de Benoît Hamon contre le leader d'En marche. Depuis le début du mois de mars, le candidat socialiste ne cesse de mettre en garde contre *«l'irruption du libéralisme dans l'éducation»*. *«Je suis tombé de ma chaise quand j'ai appris qu'Emmanuel Macron proposait la liberté pour les écoles de fixer les rythmes scolaires et la liberté de recruter les enseignants*, avait-il ainsi lancé au cours d'un meeting à Reims, le 4 mars. *Mais où croyez-vous qu'iront les meilleurs élèves ? Là où sont déjà les meilleurs. [...] Que croyez-vous que seront les rythmes éducatifs ? Ce sera des écoles avec chacun son rythme.»*

Benoît Hamon s'en prend ainsi à l'«objectif numéro 6» du programme éducation d'Emmanuel Macron, qui vise à *«renforcer et encourager l'autonomie des établissements pour favoriser l'adaptation aux besoins de leurs élèves et aux situations locales et stimuler l'innovation»*. Pour le candidat socialiste, cette liberté reviendrait tout simplement à *«remettre en cause l'égalité dans l'école de la République»*.

En attaquant sur ce terrain, l'ancien ministre de l'Education espère notamment contenir l'électorat enseignant et l'empêcher de se laisser séduire par les propositions d'Emmanuel Macron. Cela lui permet également de défendre sans forcer une partie du bilan de François Hollande alors qu'il lui est reproché, par certains membres du Parti socialiste, de ne pas mettre en valeur les *«avancées»* du quinquennat qui s'achève.

HAMON VS FILLON
LES FONCTIONNAIRES

La formule a été tellement rodée en meeting que l'on peut s'attendre à ce que le socialiste la ressorte ce lundi soir. *«Il va falloir que ceux qui disent qu'on va faire 500 000 fonctionnaires en moins [...] même 120 000 en moins, et pour l'essentiel en disant qu'on va faire des profs en plus, des policiers en plus, des militaires en plus, pas d'infirmières et d'aides soignantes dans la fonction hospitalière en moins. [...] Où va-t-on organiser ces suppressions d'emploi ?»* La question qu'il pose à François Fillon brûle les lèvres d'un Benoît Hamon qui trouve là un beau marqueur de clivage gauche-droite : la défense des fonctionnaires et du service public.

De quoi, aussi, loger à la même enseigne Fillon et Macron, ce dernier affichant l'objectif de 120 000 suppressions de postes. *«Il va falloir dire [...] quels sont les services publics, les métiers, les postes où les coupes vont s'organiser : à la cantine centrale ? A la crèche ? Dans l'Ehpad* [Etablissement pour personnes âgées dépendantes, ndlr] *géré par un département ou une municipalité ?»* insiste Hamon, par exemple, début mars devant l'Assemblée des départements de France. Fillon, lui, se refusera bien entendu à détailler où il compte effectuer ses coupes, préférant dire que l'on peut supprimer des tâches administratives et *«simplifier la bureaucratie»*.

Il devrait aussi s'efforcer d'édulcorer son chiffre de 500 000 en le traduisant par un *«8 % sur cinq ans des effectifs de l'ensemble des fonctions publiques, c'est-à-dire 1,5 % par an»*. Mais sur les salaires, il va maintenir le flou : les fonctionnaires passeraient aux 39 heures, sans obtenir une compensation salariale équivalente.

LE PEN VS MACRON
LE LIBRE ÉCHANGE

Son apologie des frontières ne vise pas que les migrations humaines : en matière commerciale également, Marine Le Pen prône un grand renforcement des guichets nationaux. La frontiste souhaite la mise en place d'un *«protectionnisme intelligent»*, notamment par une taxe de 3 % sur les importations de biens manufacturés produits hors de l'Union europeenne. Elle a également vivement critiqué les projets d'accords de libre-échange liant l'Union européenne aux Etats-Unis d'une part (Tafta, en voie d'abandon) et au Canada d'autre part (Ceta, ratifié en février par le Parlement européen). Traités qui, selon le Front national, *«relèvent tous de la même idéologie, celle de la mondialisation sauvage : il faut supprimer toute protection [...] et aligner vers le bas l'ensemble des normes»*.

Un «mondialisme» qui est aussi le premier grief de la candidate d'extrême droite à l'encontre de son principal concurrent, Emmanuel Macron. Une ouverture au monde que le candidat d'En marche assume totalement en meeting, quitte à la surjouer en exhortant ses militants à *«ne pas écouter ces voix qui veulent fermer les frontières»*.

Seul candidat soutenant franchement le Ceta, Macron s'est aussi illustré en vantant la politique migratoire de la chancelière allemande, Angela Merkel, qu'il crédite d'avoir sauvé les *«valeurs communes»* de l'Europe. Pour Emmanuel Macron, libre-échangisme économique et immigration sont les deux faces de la même pièce libérale. En 2015, alors ministre de l'Economie, il voyait déjà l'accueil de réfugiés syriens comme un *«devoir»* et une *«opportunité économique»*.

MACRON VS FILLON
LA CULTURE FRANÇAISE

François Fillon ne va pas louper son principal rival sur ce sujet. Le candidat du parti Les Républicains ne manque pas de faire siffler, en meeting, la sortie d'Emmanuel Macron qui affirmait début février qu'*«Il n'y a pas une culture française, il y a une culture en France, diverse, multiple»*.

S'il n'en avait pas fait une fixette de campagne façon Nicolas Sarkozy, le candidat LR, en plein glissement droitier ces dernières semaines, s'est largement rattrapé. *«Nous ne pouvons pas tenir notre rang dans le monde en disant : nous ne sommes personne»*, réplique François Fillon à Emmanuel Macron. L'ancien Premier ministre estime que la France n'est *«pas une nation multiculturelle»*, insiste sur les *«racines chrétiennes»* de celle-ci et préfère prôner l'assimilation des immigrés. Il pourrait aussi chercher à bousculer le candidat d'En marche sur ses propos sur la colonisation, qu'il avait qualifiée de *«crime contre l'humanité»*. François Fillon avait vivement dénoncé cette *«détestation de notre histoire»* et une *«repentance permanente indigne d'un candidat à la présidence de la République»*.

S'il doit répliquer, Emmanuel Macron tentera de naviguer entre ses concurrents, comme il l'a fait dimanche dans *le Journal du dimanche*, fustigeant la vision qu'a la droite de l'identité, *«une crispation et un rétrécissement»*, mais critiquant aussi son pendant à gauche qui, selon lui, *«s'est parfois perdue dans le multiculturalisme en expliquant qu'il n'y a pas d'identité française»*.

Une synthèse un tantinet abstraite qu'il a tentée vendredi lors d'un déplacement à Reims : *«Etre patriote, c'est aimer le peuple français, son histoire, mais l'aimer de manière ouverte.»*

LIBE.FR **Le service de Macron** Une surprise pour compenser un grand absent ? Emmanuel Macron, qui présentait samedi à Paris son programme pour la défense, s'est engagé à rétablir s'il est élu un *«service national obligatoire et universel»*, encadré par les armées. Anticipant les possibles réactions hostiles d'une jeunesse pas forcément enthousiaste à l'idée de revenir au service militaire de papa, il a aussitôt précisé que ce dernier serait de *«durée courte»*, un mois. Une annonce venue à point nommé faire oublier l'absence à cette présentation du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, dont il espère le soutien. PHOTO STÉPHANE LAGOUTTE. MYOP

Benoît Hamon en meeting à Paris dimanche.

A Bercy, Hamon se remet dans le tempo

Le candidat socialiste a galvanisé les 20 000 personnes venues l'écouter dimanche, réaffirmant sa position face aux «candidats du parti de l'argent».

Par **LILIAN ALEMAGNA** et **LAURE BRETTON**
Photo **MARC CHAUMEIL**

Comme un boxeur, Benoît Hamon s'échauffe les cervicales – un coup à droite, un coup à gauche –, fait deux petits sauts sur place et s'engouffre dans un Paris-Bercy plein comme un œuf. Devant 20 000 personnes survoltées – selon les organisateurs –, une mer de drapeaux socialistes, écologistes, tricolores et européens, le candidat est décidé à cogner. A la recherche du souffle qui l'avait porté durant la primaire, il tape sur ses adversaires situés sur sa droite : Marine Le Pen, François Fillon et (aussi) Emmanuel Macron, qu'il met dans le même sac. *«Le parti de l'argent a trop de candidats dans cette élection»*, lance Hamon, se payant le luxe de faire référence au discours du Bourget, qui avait définitivement installé François Hollande dans le rôle du favori. En 2012, le futur vainqueur de la présidentielle déclamait : *«Mon adversaire n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, [...] c'est le monde de la finance.»* Cinq ans plus tard, Hamon reprend la métaphore pour l'inverser : *«Ce parti de l'argent a plusieurs noms, plusieurs visages, il a même plusieurs partis.»*

L'HOMME DU JOUR

Droite «Tartuffe». Marine Le Pen, la *«candidate de la haine assumée»*, revient en fil rouge de ce discours pensé comme un catalyseur de sa candidature à la veille du premier débat télévisé. François Fillon, lui, est repeint en leader d'une droite *«Tartuffe»* et xénophobe, poursuivi par les affaires. Emmanuel Macron, qui attire une partie de l'électorat socialiste, n'est jamais cité nommément non plus mais il est attaqué tout au long du discours d'une heure et demie, comme quand Hamon dit préférer *«que l'avenir repose sur des éoliennes plutôt que sur des girouettes»*.

«En temps de crise», il estime *«la clarté plus que nécessaire»* et réaffirme le clivage droite-gauche : *«Moi, je ne confonds pas la Révolution et la Restauration. Je ne confonds pas les Communards et les Versaillais. Je ne confonds pas Barrès et Zola.»* Face au vote utile, Hamon a désormais son slogan : *«Pour ! Pour ! Voilà ce que je veux être, voilà ce que je suis : candidat pour !»* Au lendemain de la marche pour la VIe République de Jean-Luc Mélenchon, qui a réuni 130 000 personnes à Paris selon ses organisateurs, il réussit son pari de mobilisation, dépassant même le meeting de Macron à la Porte de Versailles de janvier.

Côté scénique, l'ancien leader des Jeunes Socialistes, rompu aux usages des congrès, donne dans la synthèse : un pupitre pour faire président et un micro-sucette comme les pop-stars pour être plus libre de ses mouvements. Avant de le prononcer à la tribune, le député des Yvelines n'a fait qu'une seule répétition de son discours en entier, samedi soir. Sa voix s'éraille sur la fin et quand elle flanche, le candidat se rattrape aux branches : *«C'est parce que j'ai eu du mal à dire* [le mot] *capital.»*

Ce Bercy, pour Hamon, c'est d'abord un moyen d'effacer un début de campagne compliqué. Les socialistes désunis, les affaires Fillon, la poussée Macron... *«Tout commence aujourd'hui, tout commence avec vous, tout commence par vous»*, se rassure le candidat. L'enjeu consiste aussi à prouver qu'il est «capable» d'endosser les habits de président de la République tout en refusant ceux de «l'homme providentiel». Pour cela, il insiste sur les marqueurs régaliens et commence par faire respecter une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme. Il demande ensuite *«de saluer comme ils le méritent»* François Hollande, Bernard Cazeneuve et Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, qui a déjà un pied chez Macron. Lorsqu'il attaque la partie «républicaine» de son discours, Hamon ne parle pas «sécurité» : il fait référence au *«droit à la sûreté»* inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et met l'accent sur les libertés publiques et l'égalité devant la loi.

«Féministe». La gauche dite «de gouvernement» rejette son revenu universel ? Hamon réplique en le resituant dans la ligne des acquis sociaux du Front populaire et du Conseil national de la résistance (CNR). Cette fois, il n'est pas question de perturbateurs endocriniens ni d'explications alambiquées sur la laïcité qui protège à la fois les femmes portant un short ou un voile. Oublis volontaires pour montrer qu'il passe à une autre étape de sa campagne.

Dans les pas de Mitterrand et Hollande, Hamon fait sa propre adresse à la jeunesse, menacée par l'extrême droite : *«N'admettez jamais qu'un seul de vos amis soit obligé de baisser la tête dans la rue en raison de ce qu'il est ou de ce qu'il paraît !* clame-t-il. *Omar, David, Jonathan, Sylvie, Kevin, Bilal, Rebecca, Johanna, Caroline, vous êtes la France !»* Père de deux fillettes, dix ans après la candidature de Ségolène Royal, Benoît Hamon promet d'être un *«président féministe»* : *«Je dis à la petite fille, à la jeune femme qui m'écoute aujourd'hui : j'ai hâte que tu sois ici à la place que j'occupe.»* Tellement féministe que la salle ne l'appelle plus que par son prénom pour scander *«Benoît président»*. Candidat du *«futur désirable»*, Hamon mise sur la *«fierté de la gauche»* pour renverser la vapeur, distancer Jean-Luc Mélenchon et se donner une chance de viser le second tour : lourd défi. Une fois de plus, le candidat se réfère à l'histoire : *«Je sais qu'elle est faite de batailles gagnées alors que tous les disaient perdues. [...] Imaginez si un bel esprit était allé voir les révolutionnaires à Valmy, en leur disant : "Soldats faites un peu moins de bruit, les sondages donnent le duc de Brunswick gagnant ?"»* Hamon y croit encore.

IDÉES/

Qui sont les électeurs qui votent Le Pen ?

Salle du meeting de Marine Le Pen, le 11 mars, à Chateauroux (Indre). PHOTO LAURENT TROUDE

Les mille et une voies du vote Front national

«L'électorat FN» n'existe pas, ses votes viennent d'horizons sociaux très différents. Les raisons de ce choix sont aussi diverses que les électeurs qui, en général, tiennent peu compte du programme.

La cause semble entendue, le Front national (FN) est un parti «populiste», ses électeurs sont des «beaufs»: machistes et racistes, bornés et bernés. Les enquêtes statistiques ou ethnographiques montrent que c'est moins simple. D'abord parce que, n'en déplaise aux sondeurs, «l'électorat FN» n'existe pas: à chaque élection s'agrègent des «conglomérats» électoraux volatiles. Le FN est l'une des formations qui «fixent» le moins les électeurs: ainsi, 40% des votants FN de 2007 n'avaient pas voté Le Pen en 2002. Par ailleurs, ce conglomérat est hétéroclite. Il «réunit», le temps d'une élection, des catégories sociales dont les intérêts sont souvent antagonistes. Des membres des professions indépendantes, hostiles aux aides et protections sociales. Mais aussi des ressortissants des classes populaires, qui veulent un accès prioritaire à ces aides. Leur survie en dépend. Ils n'envisagent pas leur suppression. De même, les petits patrons qui votent FN n'ont pas le même point de vue sur les salaires, les conditions de travail et de licenciement, les indemnités chômage, les services publics, etc., que les salariés qui votent FN. Ce conglomérat électoral est miné de contradictions internes. Les attiser hâterait son implosion.

S'il est vrai qu'aux régionales de 2015, plus de la moitié des votants FN se sont recrutés dans les classes populaires (ouvriers, employés et retraités ex-ouvriers ou employés), c'est en fait moins d'un ouvrier sur sept qui a voté FN. Le premier parti des ouvriers reste, de très loin, celui de l'abstention.

Si l'on s'en tient aux classes populaires, les «raisons» et les «causes» de leurs votes diffèrent d'une configuration à l'autre. Mais les enquêtes le montrent: ceux qui votent Le Pen ●●●

On peut se demander si la victoire du FN ne peut pas être célébrée par ses partisans dès aujourd'hui. Si Marine Le Pen n'est pas au pouvoir, elle a pris le pouvoir sur la campagne et sur les débats. Elle n'est pas élue, mais ses thèmes nous occupent. C'est le point de vue que développe la psychanalyste Anaëlle Lebovits-Quenehen. Les temps sont obscurs et propices à la généralisation. Qui sont vraiment les votants du FN? Pour les chercheurs Gérard Mauger et Willy Pelletier, il faut éviter tout amalgame. A chaque élection, disent-ils, s'agrègent des «conglomérats» électoraux volatiles. Le FN est l'une des formations qui «fixent» le moins les électeurs: 40 % des votants FN de 2007 n'avaient pas voté Le Pen en 2002. Par ailleurs, cet électorat est varié, voire hétéroclite. Il réunit même des classes sociales aux intérêts divergents. Sans doute réside là la difficulté des partis démocrates à répondre à tous ceux tentés par la vague Marine Le Pen.

L'OEIL SUR LE FRONT

En lire plus sur notre observatoire du FN et des droites extrêmes.

La moitié des votants FN sont recrutés dans les classes populaires, mais le premier parti des ouvriers reste, de loin, celui de l'abstention.

●●● connaissent rarement de façon précise son programme. Les votes expriment d'abord des histoires sociales particulières, les malheurs, les douleurs, les incertitudes liés à ces histoires. Dans les quartiers dits «sensibles», certaines familles parvenaient encore à «s'en tirer». Maintenant, la relégation liée au chômage qui dure, la réclusion dans des HLM dégradées, la compression des revenus et l'échec scolaire des enfants rapprochent leurs conditions d'existence de celles des groupes paupérisés, dont ils se sont crus éloignés (souvent des immigrés installés depuis moins longtemps qu'eux). Le vote Le Pen exprime alors la hantise du déclassement: une mise à distance symbolique de ceux qui deviennent objectivement les plus proches dans l'espace social. Voter FN, c'est une façon de restaurer une respectabilité menacée, une manière de conjurer la dégringolade. Et pour ceux qui sont eux-mêmes en voie de marginalisation, le vote Le Pen permet encore de se distinguer de «plus bas qu'eux». Mais le vote populaire FN n'est pas cantonné aux cités HLM et n'est pas toujours vote de déclassement. Dans les zones pavillonnaires, de plus en plus d'agents de maîtrise ou de techniciens votent Le Pen. Ces «propriétaires» sont sur des trajectoires ascendantes, mais leur petite promotion professionnelle est interrompue. Ils étaient les premiers des ouvriers, ils sont les derniers dans l'encadrement et ne bougeront plus. Leurs savoir-faire sont dévalorisés par des *managers* gestionnaires qui les brident, les briment. Leurs salaires stagnent mais la maison coûte cher. Hier préservés, ils se découvrent exposés au chômage. Ils ont voté à droite ou à gauche, sans qu'à leurs yeux rien ne change. Voter Le Pen exprime leurs exaspérations, liées à ces porte-à-faux.

Autre cas, en monde rural appauvri, où il n'y a pas d'immigrés. Souvent, il n'y a plus ni bureau de poste, ni médecin, ni pharmacie, presque plus de bistrots, mais des magasins aux portes closes, des classes de primaire et des églises qui ferment. Les sociétés de chasse ou de pêche, les majorettes, les fanfares, les associations sportives ou de parents d'élèves peinent à survivre. Les parents sont trop pauvres pour secourir leurs enfants. Et les enfants, faute d'emploi, sont trop démunis pour secourir leurs parents. Les «entre-soi» ruraux s'effondrent et, avec eux, les réputations locales et «l'estime de soi» qu'ils généraient. Immobilisés dans un espace en déclin, impuissants face à l'écroulement du monde d'avant, il n'y a plus d'autre «identité positive» disponible que nationale: «Etre Français», «On est chez nous». D'autant plus qu'ici, les partis de gauche perdent leurs ancrages populaires au profit du FN (et des services qu'il rend).

Tous ces votes FN, aux causes différentes, ne vont pas disparaître par enchantement ni se dissoudre sous l'effet corrosif des indignations morales. D'où viennent-ils? Qui en est responsable? Ceux qui ont leurs «raisons» de voter Le Pen? Ou ceux qui décident des conditions – des «causes» – qui conduisent à voter FN? Depuis des années, les «modernisations» libérales exacerbent les rivalités au travail, dans l'accès aux aides, aux logements, etc. S'avive au final, sous des formes différentes donc, mais partout, la guerre des pauvres contre de plus pauvres qu'eux, une concurrence de tous contre tous. Ne reste que le «chacun pour soi», un «sauve-qui-peut général»... Le général de «ce sauve-qui-peut» s'appelle Marine. ◆

Par
GÉRARD MAUGER
Sociologue, directeur de recherches au CNRS

DR

DR

et **WILLY PELLETIER**
Sociologue, coordinateur général de la Fondation Copernic. Auteurs de *les Classes populaires et le FN. Explications de votes*, éditions du Croquant, 2017.

Le FN gouverne déjà

Si le Front national n'a pas encore accédé au pouvoir, il nous impose ses thèmes de campagne. Que Marine Le Pen entre ou non à l'Elysée en mai, elle est déjà au pouvoir. Le combat a commencé.

Lacan a pu dire que *«le maître de demain, c'est dès aujourd'hui qu'il gouverne»*. Le Front national (FN), ce n'est pas pour demain. Il est, d'une certaine manière, déjà là. Il l'est d'abord sous les espèces de nos calculs pour l'empêcher de nous gouverner. Mais cela fait à présent plus de quinze ans que ses idées se diffusent et gouvernent progressivement. Et pas seulement hélas chez les seuls soutiens officiels que compte le FN – qui croissent et se multiplient par ailleurs.

Le FN gouverne déjà sous les espèces de cette liberté d'expression au nom de laquelle un Dieudonné pouvait, il n'y a pas si longtemps, ironiser sur les camps de concentration sans que cela n'émeuve outre mesure – Dieudonné dont Le Pen père fut le parrain de la fille.

> Que faire? Nous aurons à le décider bientôt. L'heure n'est plus au choix, mais au choix forcé. [...] Ce pourrait être le premier d'une longue série.

Le FN gouverne déjà sous les espèces de l'indifférence au monde comme, décidément, il ne va pas. Sous les espèces, entre autres, de la politique expansionniste de Poutine (qui soutient le FN, comment s'en étonner?). Le FN nous gouverne déjà sous les espèces de ces analyses politiques qui donnent le sentiment d'un blablabla généralisé sans autre visée qu'une jouissance orale qui se manifeste à présent à ciel ouvert.

Le FN nous gouverne déjà sous les espèces de cette foule qui veut que le seul candidat à la présidentielle dont on ait vraiment l'idée qu'il incarne sa ligne politique soit Marine Le Pen, tandis que les autres semblent vouloir rester inaudibles.

Le FN nous gouverne déjà sous les espèces des hommes politiques qu'on a et qui ne parviennent pas à endiguer la montée au zénith politique de Marine Le Pen – car, en démocratie, on a les hommes politiques qu'on mérite.

Le FN est là sous les espèces de l'oubli: un grand nombre de nos concitoyens s'apprêtent à voter pour un parti d'extrême droite.

Je pense à ceux de mon âge et dont les grands-parents s'étaient déjà, nécessairement, affrontés à cette question en leur temps. Il faut trois générations pour qu'une «forclusion», c'est-à-dire un refoulement total, s'accomplisse, notait encore Lacan. La forclusion est le nom de cet oubli-là quand les derniers témoins du régime de Vichy, de l'Occupation allemande et des camps de concentration et d'extermination s'éteignent et, avec eux, cette mémoire. Entend-on assez que Marine Le Pen a dansé la valse à Vienne chez les néonazis en 2012? On l'a su, oui. Et on l'oublie.

Le FN gouverne déjà quand apparaît la caricature de Macron en banquier au nez crochu sur le compte Twitter officiel du parti Les Républicains.

Il gouverne déjà quand Vincent Peillon établit un lien incompréhensible entre le candidat d'En marche et les chambres à gaz. Depuis combien de temps le maître de demain nous gouverne-t-il déjà? Avant-hier, ce me semble. Nous y sommes donc. Le FN est à nos portes. Si seule la France était frappée par cette peste, nous espérerions davantage, mais l'Europe tout entière est traversée par la même forclusion. Et s'il n'y avait que l'Europe. Mais le monde tout entier transpire aujourd'hui cet affaiblissement de la démocratie, qui reste une idée neuve en Europe et dans le monde – une idée dont on mesure chaque jour davantage à quel point elle est belle et désormais fragile. Ceci dit, que faire? Nous aurons à le décider bientôt. L'heure n'est plus au choix, mais au choix forcé. A l'heure où les révolutionnaires se font abstentionnistes – et ils sont nombreux – certains envisagent une victoire de Marine Le Pen au premier tour. Choix forcé donc. Ce pourrait être le premier d'une longue série.

Si le pire n'est jamais sûr, l'instant de voir peut pourtant déboucher sur un moment de conclure en forme de dépression. C'en est éventuellement la première réponse. Mais nulle fatalité à ce que le gai savoir ne reprenne ses droits. Certes, les temps sont obscurs. Certes, le parfum périmé et moisi qui se répand depuis un moment déjà est insoutenable, et l'angoisse au rendez-vous. C'est le signe que notre désir est convoqué pour le pire et pour le meilleur. Car la lumière accompagne l'ombre comme la jeunesse la fleur. Il est plus que probable qu'une livre de chair soit désormais requise pour être citoyen d'une démocratie – et ce, que Marine Le Pen passe cette fois-ci ou pas. L'engagement de corps nous attend. ◆

Par
ANAËLLE LEBOVITS-QUENEHEN

DR

Psychanalyste, membre de l'Ecole de la cause freudienne et de l'Association mondiale de psychanalyse, directrice de la publication de la revue *le Diable probablement*

Le Parisien - mardi 21 mars 2017

Comment se répartissent les fonctionnaires ?

Alors que certains candidats à l'élection présidentielle proposent des coupes importantes parmi les fonctionnaires, zoom sur leur nombre et leur répartition.

La fonction publique compte
5,5 millions d'agents*
Soit 1 emploi sur 5 en France

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR BRANCHE, EN 2014

Employés de la **FONCTION PUBLIQUE D'ETAT**
2,4 millions soit **44%**

Employés de la **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
1,9 million soit **35%**

Employés de la **FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**
1,2 million soit **21%**

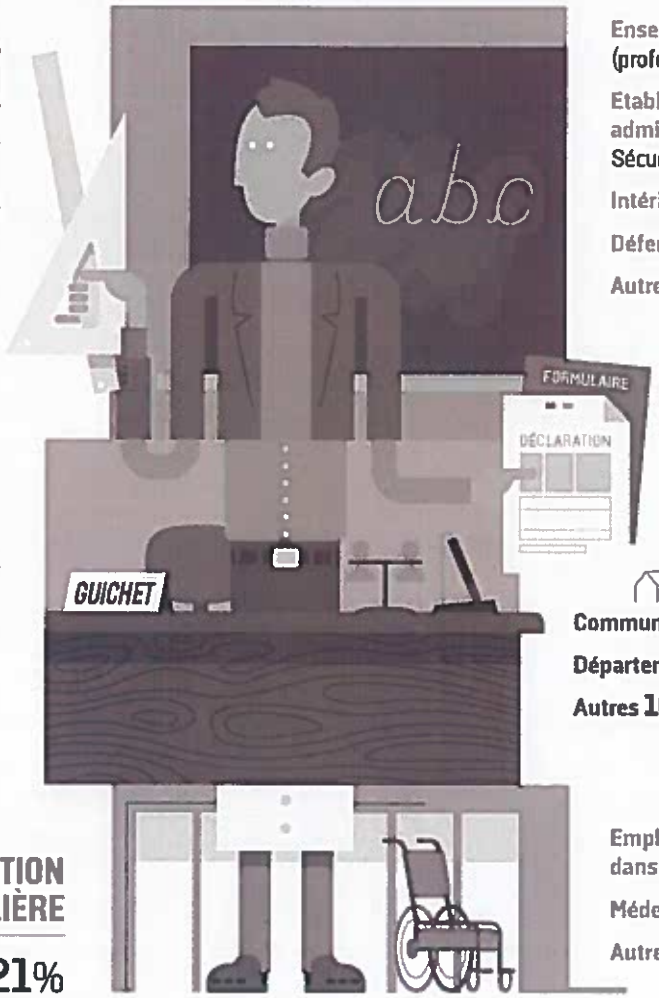

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR EMPLOYEUR

Enseignement (professeurs...) **18%**
Etablissements publics administratifs (Pôle emploi, Sécurité sociale, musées...) **9%**
Intérieur et Outre-mer (policiers...) **5%**
Défense (soldats...) **5%**
Autres **6%**

POLICE

Communes **19%**
Départements et régions **6%**
Autres **10%**

Employés hors médecins dans les hôpitaux **17%**
Médecins **2%**
Autres **2%**

* HORS BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS AIDÉS SOURCE MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE INFOGRAPHIE

Le Monde - samedi 18 mars 2017

Pourquoi Macron, Le Pen et Fillon évitent de dénoncer le modèle économique

Pour le sociologue Nicolas Framont, les candidats préfèrent réserver leurs critiques à la politique et aux médias, pour mieux épargner le fonctionnement d'une économie qui, du fait de leur niveau de diplôme ou de patrimoine, leur bénéficie

Par NICOLAS FRAMONT

Le 10 janvier, lors de la présentation de ses vœux, le candidat des Républicains, François Fillon, se posait comme un candidat anti-establishment, attribuant les attaques envers son programme aux réticences du « système » face au changement qu'il propose. Les affaires qui se sont depuis accumulées autour de lui ont plutôt contribué à nourrir cette rhétorique, mécanique bien rodée des discours politiques de ces élections présidentielles : Marine Le Pen évoque régulièrement le « *système politico-médiatique* » qui ne vou-

...

LE SUCCÈS DE DONALD TRUMP MONTRE QUE LE DISCOURS ANTISYSTÈME PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR SES BÉNÉFICIAIRES

...

drait pas de sa victoire, tandis qu'Emmanuel Macron est décrit depuis des mois comme « le » candidat antisystème, brisant les routines de la classe politique française.

Le succès de la rhétorique antisystème tient à la malléabilité de ce concept. Il est facile de lui donner la définition implicite que l'on souhaite, de façon à pouvoir cibler ses adversaires et s'ériger au rang de victime ou d'outsider. Car en ces temps de défiance généralisée envers les institutions, nos candidats estiment à juste titre qu'ils ont tout intérêt à prendre de la distance avec tous ceux qui ont gouverné ces dix dernières années. Or, incarner un radical renouveau est une opération compliquée lorsque l'on a été député pendant plus de trente ans, comme François Fillon, que l'on appartient à une dynastie qui joue un rôle majeur dans le débat politique depuis les années 1980, comme Marine Le Pen, ou que l'on a appartenu à des secteurs aussi honnis que la haute fonction publique et la banque d'affaires, comme Emmanuel Macron. Mais le succès de Donald Trump aux Etats-Unis a montré que le discours antisystème pouvait être utilisé par un de ses plus grands bénéficiaires, à condition d'être réinterprété à bon escient.

SOCIOLOGIE DE COMPTOIR

Le terme de « système » désigne un ensemble structuré autour d'une série de règles et de processus qui contribuent au bon fonctionnement du tout. Faire partie du système consiste donc à se conformer à ces règles et à ce fonctionnement. En bénéficier signifie en recueillir les principaux gains. Voilà une définition qui propose une marge d'interprétation. Chaque candidat et son entourage se sont livrés à une sorte de sociologie de comptoir pour en trouver la version la plus opportune.

Pour Marine Le Pen, il semblerait que le système soit les « médias » dont elle estime être exclue : mondialiste et multiculturaliste, le tout-médiatique mettrait en œuvre un certain nombre de règles pour diffuser une « pensée unique » qui contribuerait au maintien de l'ensemble. Qu'importe pour elle que son audience soit significative et que son apparition en « une » de la presse magazine soit récurrente : s'appuyant sur la défiance de nombreux Français vis-à-vis de la sphère médiatique, elle tire à vue sur la profession sans risquer de devoir développer une critique rigoureuse de ses mécanismes.

Du côté des partisans d'Emmanuel Macron, on s'en prend principalement au « système politique », caractérisé par les routines d'appareil et le vieux clivage droite-gauche. Pourtant, à bien des égards, Emmanuel Macron contribue à amplifier les mécanismes de la vie politique française : son mouvement En marche ! a les statuts d'un parti politique et son fonctionnement, très vertical, ne rompt en rien avec la logique de ces organisations, contribuant encore davantage à la personnalisation ambiante. Ses meetings suivent une forme classique, avec pupitre tricolore et foule en délire, tandis que son positionnement « ni droite ni gauche » correspond à une rhétorique ancestrale et récurrente de notre vie politique, que l'on retrouve lors de chaque scrutin – portée par François Bayrou en 2007, et avant lui Valéry Giscard d'Estaing ou... Jean Lecanuet.

En réalité, existe-t-il réellement quelque chose comme un « système politique » ou un « système médiatique » autonome ? Pas si l'on considère l'existence d'une autre définition du système, que nos trois favoris se gardent bien d'évoquer : le système économique. Notre système économique, de forme capitaliste, est bien un ensemble structuré autour de règles – la propriété privée, la concurrence, la « division entre le capital et le travail » – et qui conduit à une hiérarchisation de la société en classes. Les bénéficiaires de ce système économique sont ceux dont le patrimoine et le niveau de diplôme permettent d'en tirer d'importants revenus, et la plupart de nos candidats en font partie.

Longtemps, la critique antisystème a été portée par les victimes du système capitaliste regroupées au sein du mouvement ouvrier. Et la sphère politique comme la sphère médiatique – porteuse d'une « idéologie dominante » – n'étaient perçues que comme des sous-ensembles contribuant à la bonne marche du tout. Par conséquent, pendant des décennies, on ne pouvait concevoir de critique du « système » qui se porte uniquement sur le monde politique ou les « médias ». Il s'agissait d'une critique de l'ordre social dans sa globalité, étant entendu que l'on ne pouvait dénoncer une partie sans dénoncer le tout, qui fut l'un des principaux ressorts de la critique sociale portée pendant longtemps par la gauche.

Le fait que le clivage « système-antisystème » se soit désolidarisé du clivage « droite-gauche » explique certainement les usages abusifs et contradictoires de la notion de système. Avant son arrivée au pouvoir en 1981, la gauche portait un projet de transformation des différents domaines d'un même système : cela passait par des changements institutionnels et la remise en cause de la Ve République – dans la sphère politique –, la constitution d'un courant idéologique critique de la pensée dominante – dans la sphère intellectuelle et médiatique – et l'amendement ou la sortie du système économique capitaliste.

La conversion d'une grande partie de la gauche aux divers mécanismes – institutionnels, idéologiques et économiques – de l'ordre capitaliste, devenu, à partir des années 1980, néolibéral, a contribué à la malléabilité actuelle de la critique antisystème. Plus que du cynisme ou de l'inventivité discursive de nos candidats, le succès de la dénonciation du système tient beaucoup à la décomposition intellectuelle et politique de la critique sociale au cours des trente dernières années. C'est sans doute pour cela que, désormais, même une riche héritière et un ex-banquier d'affaires peuvent revendiquer sans la moindre gêne la dénonciation du système. ■

Nicolas Framont *est enseignant en sociologie à l'université Paris Sorbonne. Auteur de « Les Candidats du système. Sociologie du conflit d'intérêts en politique » (éditions Le Bord de l'eau, 162 p., 14 euros), il est aussi cofondateur de la revue « Frustration »*

Le Monde - samedi 18 mars 2017

Contre le chômage, chacun prescrit son ordonnance

Tous les candidats partagent un même constat : la situation de l'emploi en France a franchi le seuil d'alerte. Mais pour sortir de cette situation, aucun n'a la même recette

Les sondages et autres études se succèdent mais il en sort toujours la même chose : le chômage (avec depuis quelque temps la sécurité et le terrorisme) caracole en tête. Rien d'étonnant après une décennie de crise qui semble ne jamais finir. Et un taux de chômage qui, en dépit d'une amélioration progressive de la situation depuis 2015, demeure élevé. Car avec 9,7 % de taux de chômage, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne, qui est à 8,2 %.

Face à cette situation alarmante, chaque candidat a sa réponse. Tous savent que les électeurs prêteront une attention particulière à leurs propositions pour endiguer le chômage. Et redonner confiance à une France en plein doute sur sa situation économique et sa capacité à renouer avec une croissance solide.

Pour certains candidats comme François Fillon ou encore Emmanuel Macron, la réduction du chômage passera forcément par une modification des règles régissant le fonctionnement de l'assurance-chômage. Désireux de la modifier en profondeur, tous deux font peser une menace sur la gestion paritaire (par les partenaires sociaux) de l'Unedic, l'organisme qui préside à sa destinée.

Si M. Macron veut reprendre la main quasi instantanément pour mettre en place ses réformes, M. Fillon, lui, donne un an à l'institution pour se réformer selon ses souhaits, après quoi il en reprendra le contrôle. Des positions non partagées par les autres principaux candidats. Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon ont à plusieurs reprises rappelé leur attachement au paritarisme. Quant à Marine Le Pen, elle ne souhaite pas toucher au système.

Parti en campagne avant tout le monde, M. Fillon a eu le temps de détailler ses mesures. Pour faire baisser le chômage, le candidat de la droite souhaite en effet introduire une dégressivité des allocations. Concrètement, celles-ci baisseraient d'un montant (non encore précisé) au bout de six mois d'inscription à Pôle emploi.

Clivage sur le temps de travail

Pour le député de Paris, il s'agit d'encourager les demandeurs d'emploi à rechercher plus intensément afin de retrouver un poste au plus vite, en faisant planer la menace de la baisse des indemnités. Une mesure saluée par le FMI, mais décriée par nombre d'économistes qui y voient une incitation, pour les plus qualifiés, à reprendre des emplois moins rémunérateurs et moins disants. Poussant, ceux qui sont le plus loin de l'emploi encore plus à la marge.

Pour Jean-Luc Mélenchon, le travail est comme un gâteau. Plus petites, les parts nourriraient plus de monde

Rien de tel pour M. Macron, qui envisage plutôt d'étendre l'assurance-chômage aux démissionnaires et aux indépendants. En échange, celui qui souhaite faire baisser le chômage à 7,7 % en fin de quinquennat (contre 9,7 % aujourd'hui en métropole) entend exercer un contrôle plus strict sur les demandeurs d'emploi. Avec un corps de 1000 personnes affectées à cette tâche. Les sanctions seraient graduées : d'abord, un avertissement *« pour changer les comportements »*, explique l'équipe d'En marche!, puis une baisse de l'allocation avant sa suppression.

Autre levier utilisé par les candidats pour faire baisser le chômage, le temps de travail. Un point sur lequel le clivage gauche-droite est patent. Certains, comme François Fillon, veulent l'augmenter et d'autres, comme Jean-Luc Mélenchon ou Benoît Hamon, poussent pour le contraire.

Ainsi pour Jean-Luc Mélenchon, il faut *« travailler moins pour travailler tous »*. Pour le candidat de La France insoumise, le travail est comme un gâteau dont il faut partager les parts. Plus petites, elles nourriraient plus de monde. C'est pour cela qu'il propose de majorer les heures supplémentaires (25 % les quatre premières, et 50 % au-delà) afin d'appliquer réellement les 35 heures (rappelons que le

...

S'il ne remet pas en cause les 35 heures, Benoît Hamon souhaite encourager le temps partiel

...

temps de travail effectif des salariés français du privé était de 40,45 heures par semaine en 2015).

Pour rester dans cette logique, le forfait jour, qui permet aux entreprises d'annualiser le temps de travail et de permettre à leurs employés de rattraper grâce à des RTT, serait limité aux seuls cadres dirigeants par M. Mélenchon. Ceux qui ont des métiers pénibles pourraient même, selon le programme du candidat, travailler 32 heures par semaine.

Si les méthodes pour y arriver ne sont pas les mêmes, Benoît Hamon souhaite lui aussi tendre vers une société où le temps de travail serait inférieur. Car pour lui, ça ne fait pas de doute, le travail est amené à se raréfier sous les coups de boutoir des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, prompte à remplacer les humains dans nombre de postes.

En conséquence, M. Hamon souhaite instaurer le revenu universel d'existence. S'il ne remet pas en cause les 35 heures, le candidat socialiste souhaite en revanche encourager le temps partiel en y conditionnant par exemple, en partie, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Et en créant un droit opposable au temps partiel avec des incitations financières.

De l'autre côté du spectre : François Fillon. Le candidat des Républicains souhaite, pour sa part, carrément supprimer toute référence à une durée légale du temps de travail dans la limite des 48 heures prévues par l'Union européenne. Selon lui, il faut que chaque entreprise négocie afin de trouver la durée optimale qui lui convient le mieux. Il pense ainsi redonner de la flexibilité aux sociétés, lesquelles pourraient ensuite embaucher selon lui.

Au milieu du gué, se trouve Emmanuel Macron. Le candidat d'En marche ! a renoncé à toucher aux 35 heures. Il souhaite cependant, dans la droite lignée de la loi travail, que les entreprises puissent négocier les taux de majoration des heures supplémentaires. En marche ! propose par ailleurs d'*« élargir la possibilité de déroger aux accords d'entreprises sur d'autres thèmes comme les salaires de branche ou les conditions de travail »* dans certains cas.

Marine Le Pen, elle, ne touche pas aux 35 heures et renvoie de potentielles discussions aux branches professionnelles. Sa solution pour réduire le chômage est ailleurs. Elle professe la *« priorité nationale à l'emploi »*. Elle propose pour cela une taxe sur l'embauche des salariés étrangers, pour un gain chiffré à 2 milliards d'euros par an. ■

SARAH BELOUEZZANE

Le Monde - 18/03/2017

S'affranchir ou pas de la règle des 3 % de déficit budgétaire

A l'exception d'Emmanuel Macron, les principaux prétendants repoussent la date du retour aux exigences européennes

De tous les candidats à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron est le seul à vouloir respecter les engagements européens de la France en contenant le déficit public, dès 2017 et au-delà, sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Il considère que c'est une des conditions pour asseoir la crédibilité du pays afin de discuter avec ses partenaires, notamment allemands, d'un plan de relance à l'échelle européenne. Il reste sur une hypothèse de croissance volontairement prudente de 1,4 % en 2017 pour arriver à 1,8 % en 2022.

En matière de fiscalité, le candidat d'En marche ! prévoit une baisse de 1 point des prélèvements obligatoires. Sa mesure phare consiste à exonérer de la taxe d'habitation les contribuables dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 20 000 euros, soit quatre ménages sur cinq. Les salariés, les fonctionnaires et les indépendants bénéficieront d'une baisse des cotisations sociales, financée par une hausse de la CSG de 1,7 point. Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) serait transformé en baisse des cotisations, et le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) abaissé progressivement à 25 % à la fin du quinquennat. L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) serait transformé en « impôt sur la fortune immobilière » tandis qu'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital serait créé.

Taxer les « superprofits » des banques

François Fillon avait, lorsqu'il était candidat à la primaire de la droite, opté pour une rupture radicale. Accablant l'« héritage » du quinquennat Hollande, il avait établi son cadrage financier sur la base de 4,7 % de déficit en 2017. Il se faisait fort de renégocier avec Bruxelles les conditions de retour sous la barre des 3 %. Depuis, le candidat Fillon à l'élection présidentielle a quelque peu revu ses hypothèses. Il prévoit désormais un déficit de 3,7 % en 2017 et 3,5 % en 2018 avant de repasser sous les 3 % en 2019 et d'atteindre l'équilibre en 2022. Lui aussi est sur une prévision de croissance de 1,8 % en 2022.

La principale mesure portée par le candidat de la droite consiste en un allégement forfaitaire des cotisations sociales salariales de 350 euros par an et par salarié. Il prévoit d'engager en début de quinquennat une hausse de 2 points du taux normal de TVA, de supprimer l'ISF et de créer un prélèvement forfaitaire de 30 % pour les revenus du capital excluant l'assurance-vie et le Livret A. Les contribuables auront la possibilité de déduire, dans la limite de 1 million d'euros sur le quinquennat, 30 % des investissements réalisés dans des PME. Le CICE sera transformé en baisse des cotisations patronales, et l'IS abaissé progressivement à 25 %.

Benoît Hamon dit refuser le *« fétichisme des 3 % »*. Son cadrage budgétaire est calibré en fonction d'une croissance moyenne de 1,9 %, soit 1,3 % de croissance potentielle augmentée de 0,6 % grâce au soutien à la demande. Le déficit public à la fin du quinquennat serait de 2,7 %.

Le candidat du PS a revu sa proposition de revenu universel : celui-ci prendra la forme d'un dispositif dégressif jusqu'à 1,9 smic, dont une partie reposerait sur une réduction d'impôt pour le bas du barème. Il renonce en revanche à la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Il prévoit de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur le CICE en le ciblant mieux. Une taxe de 5 milliards d'euros sur les *« superprofits »* des banques sera instaurée ainsi qu'une taxe sur les bénéfices détournés des multinationales. L'IS sera modulé en fonction des bénéfices réinvestis. La « taxe robot » est rebaptisée « contribution sociale sur les robots » et servira à alimenter un fonds de transition travail.

Progressivité de l'impôt sur le revenu

Jean-Luc Mélenchon, lui, entend sortir des traités européens qui *« nous font obligation de mener des politiques d'austérité »*. Cela se traduirait, selon le chiffrage établi dans son programme, par une augmentation de 4 points des dépenses publiques, qui passeraient de 55,1 % du PIB à 59,2 % à la fin du quinquennat, alors que le taux de prélèvements obligatoires passerait de 44,7 % du PIB à 49,1 %. Il mise sur une croissance de 2 % par an.

Le candidat de La France insoumise prévoit de renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu avec un barème à 14 tranches contre 5 actuellement et un taux maximum de 90 % à partir de 33 000 euros de revenus mensuel. Le taux de TVA sur les produits de première nécessité sera abaissé. L'ISF sera renforcé ainsi que les droits de succession sur les gros patrimoines.

Marine Le Pen reste extrêmement évasive sur le cadrage économique de son programme mais elle affirme que celui-ci permettra de revenir à une croissance de 2,5 % en 2022. Elle ne se soucie guère d'étayer ses propositions sur la base d'un cadrage budgétaire puisque tout repose sur l'hypothèse, si elle est élue, que *« la France retrouvera sa souveraineté économique et monétaire »* et pourra donc s'affranchir de toute contrainte.

La candidate d'extrême droite envisage de baisser de 10 % l'impôt sur le revenu sur les trois premières tranches. Elle prévoit de créer un taux intermédiaire de l'IS à 24 % pour les PME. Le CICE serait transformé en allégements de charges. ■

PATRICK ROGER

Dentaire, optique : l'objectif partagé du « reste à charge zéro »

Les candidats s'opposent sur les rôles respectifs de la « Sécu » et des complémentaires santé pour améliorer les remboursements

C'est le débat que personne n'avait vu venir. En proposant lors de la primaire de la droite de confier la prise en charge des *« petits soins »* aux seules complémentaires santé, puis en faisant disparaître cette mesure de son programme au vu de l'émoi suscité jusque dans son camp, François Fillon a réussi bien malgré lui la prouesse de faire de la santé et de l'accès aux soins un enjeu de l'élection présidentielle.

Le recul du candidat Les Républicains (LR) ainsi que la mise en sommeil de ses différents projets de déremboursement (franchise universelle, *« règle d'or »* d'équilibre des comptes de l'Assurance-maladie) ont cependant contribué à dépassionner le débat ces dernières semaines. A l'exception de Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise), dont les projets de réforme sont les plus radicaux, les candidats s'accordent sur un certain nombre de mesures.

Pour lutter contre les déserts médicaux, où vivent près de 2,5 millions de Français, presque tous prônent par exemple la poursuite du développement des maisons de santé pluridisciplinaires ou le desserrement du numerus clausus dans les facultés de médecine.

Cannabis, légaliser ou non ?

La sanction par contravention de l'usage de cannabis a bonne presse dans les programmes de plusieurs candidats. En infligeant des amendes aux consommateurs de stupéfiants, François Fillon y voit le moyen de lutter plus efficacement contre eux. Emmanuel Macron défend la même mesure. De son côté, Jean-Luc Mélenchon veut sanctionner par contravention l'usage de stupéfiants mais légaliser celui du cannabis. Plus tranché, Benoît Hamon promet de légaliser le cannabis et d'encadrer sa distribution pour *« tuer les trafics à la source »*. Marine Le Pen, enfin, n'évoque pas le sujet dans son programme.

Personne ne souhaite aujourd'hui contraindre les médecins libéraux à s'installer dans les zones sous-dotées. Benoît Hamon (PS) préconise certes de ne plus conventionner les praticiens qui choisiraient de s'installer en zone « surdotée », mais sans les obliger pour autant à ouvrir leur cabinet là où ils seraient le plus utiles.

Marine Le Pen, dont le programme en matière de santé s'avère particulièrement évasif, souhaite notamment instaurer un *« stage d'internat »* dans les déserts médicaux et permettre aux médecins retraités d'y *« exercer avec des déductions de charges »*. M. Mélenchon annonce vouloir créer un corps de 10 000 généralistes fonctionnaires et financer 4 000 centres de santé pluridisciplinaires à travers toute la France.

Réaliser d'importantes économies

Emmanuel Macron (En marche !) et M. Fillon parient tous deux sur l'essor de la télémédecine pour répondre aux difficultés géographiques d'accès aux soins. S'ils divergent de manière notable sur le sort qu'ils entendent réserver à l'aide médicale d'Etat (AME) pour les étrangers sans papiers, que l'un veut garder et l'autre supprimer (tout comme Marine Le Pen, dont c'est une mesure phare), les programmes santé des deux hommes présentent de nombreuses similitudes.

On y trouve la volonté de réaliser d'importantes économies au cours du quinquennat grâce à des *« gains d'efficience »* par rapport à la tendance spontanée de croissance des dépenses de santé (15 milliards pour l'un, 20 pour l'autre), le strict maintien du nombre de postes de soignants à l'hôpital, le rétablissement du jour de carence dans la fonction publique hospitalière, ou encore l'abrogation du caractère obligatoire du tiers payant censé entrer totalement en vigueur au mois de novembre.

En matière de remboursement, M. Fillon et M. Macron fixent tous deux l'ambitieux objectif d'un *« reste à charge zéro »* d'ici à 2022 pour les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs par un rôle accru – mais encore bien flou – des complémentaires santé, notamment grâce à davantage de concurrence et de transparence sur les prix. Des promesses immédiatement lisibles pour les électeurs. Le candidat LR propose en outre que la « Sécu » rembourse à 100 % les lunettes des enfants, tandis que M. Macron se dit partisan d'une prise en charge intégrale des hypertendus sévères.

Pour atteindre ce *« reste à charge zéro »* sur l'optique et le dentaire, M. Mélenchon dit vouloir mettre en place une *« sécurité sociale intégrale »*, grâce à une nationalisation des complémentaires santé. Ce qui permettrait, selon ses calculs, d'économiser 6,5 milliards d'euros de frais de gestion.

Sans détailler plus avant son projet, M. Hamon juge nécessaire d'*« augmenter la part de remboursement de la Sécurité sociale »* pour les soins dentaires, d'optique et les prothèses auditives. Il se dit également partisan d'une redistribution des 8 milliards d'euros d'aides publiques aux complémentaires afin d'améliorer la couverture des retraités, des étudiants et des chômeurs.

La question de la fin de vie divise fortement les candidats. Si M. Mélenchon et M. Hamon se prononcent en faveur d'un droit au suicide assisté, M. Fillon s'oppose à toute évolution de la loi et M. Macron se dit *« favorable à ce que ce débat avance »* mais assure qu'il ne se « [précipitera] *pas pour légiférer* ».

Plusieurs candidats choisissent enfin de mettre l'accent sur la prévention. M. Fillon promet le remboursement d'une consultation prévention tous les deux ans, qui serait réalisée par le médecin traitant. M. Macron souhaite instaurer un *« service sanitaire »* de trois mois pour les 40 000 étudiants en santé afin qu'ils réalisent des actions de prévention dans les écoles, les maisons de retraite ou les entreprises.

M. Hamon souhaite, lui, mener *« une politique drastique de réduction des pesticides, de lutte contre les perturbateurs endocriniens »*, responsables selon lui de diabète, de maladies cardio-vasculaires et de cancers. Une position proche de celle de M. Mélenchon, qui dit souhaiter lutter contre les maladies chroniques liées à l'alimentation, en agissant contre la malbouffe et les abus de l'industrie agroalimentaire. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

Le Monde - 18/03/2017

Retraites : redistribuer ou refonder ?

Au-delà du débat sur l'âge de départ, les appréciations divergent sur l'équilibre financier des différents régimes

En matière de retraites, les projets des principaux candidats gravitent autour de deux pôles. Il y a ceux qui entonnent des discours enchanteurs en promettant de soutenir le pouvoir d'achat des pensions – voire d'abaisser l'âge à partir duquel on peut cesser de travailler. Et ceux dont le propos, nettement plus anxiogène, annonce des efforts supplémentaires ou un big bang, qui fera sans doute des gagnants et des perdants.

Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont, au moins, un point en commun : ils veulent ramener à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite (contre 62, à l'heure actuelle). La revalorisation des pensions des plus faibles figure aussi dans leur programme, mais avec une différence majeure entre eux deux : la présidente du Front national entend restreindre l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, ex-minimum vieillesse) à ceux qui ont la nationalité française ou qui habitent en France depuis au moins vingt ans.

Benoît Hamon met, lui aussi, l'accent sur des mesures redistributives : amélioration de la *« couverture retraite complémentaire »*, relèvement de 10 % de l'ASPA et coup de pouce aux *« petites et moyennes pensions »*. Le député PS des Yvelines a aussi l'intention d'inclure *« le temps consacré aux engagements associatifs dans le calcul des droits à la retraite »*.

En somme, ces trois candidats ne bousculent pas le système. Mme Le Pen et M. Mélenchon, en défendant le retour à la retraite dès 60 ans, prennent même le risque d'être accusés de démagogie : comment financer une telle proposition ? Est-elle pertinente dans un contexte où les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont fait le choix inverse pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie ?

Oui, répond, en substance, le candidat de La France insoumise, si le nombre de personnes en emploi – donc de cotisants – augmente et si des ressources nouvelles sont trouvées – notamment en ponctionnant les *« revenus financiers des entreprises »* et en supprimant les *« exonérations fiscales pour les régimes de retraite par capitalisation »*. Mais l'accroissement des prélèvements obligatoires va fortement déplaire au patronat et à la Commission européenne.

François Fillon et Emmanuel Macron se placent dans une tout autre optique : ils souhaitent refonder le système actuel. Mais leurs projets divergent sur plusieurs points essentiels. L'ex-premier ministre postule que l'équilibre financier de nos régimes n'est pas garanti et qu'il faut, par ailleurs, tenir compte du fait que nous vivons de plus en plus longtemps. C'est pourquoi il préconise de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans.

Une disposition choc, susceptible de provoquer de grosses vagues de mécontentement, d'autant que s'y ajoute une autre pilule, très difficile à faire avaler : l'extinction graduelle des régimes spéciaux (cheminots, etc.), qui sera mise en œuvre en affiliant les nouveaux entrants au régime général.

Et pour couronner le tout, le candidat de droite est partisan d'une harmonisation des règles entre le public et le privé. Il dit vouloir négocier avec les partenaires sociaux tout en allant vite dans l'exécution de ses intentions, ce qui peut sembler contradictoire et, surtout, ne le met pas à l'abri d'un conflit de très grande ampleur – comme en 1995. En outre, des inconnues subsistent : va-t-il lancer une politique en faveur de l'emploi des salariés âgés ? Qu'advient-il des droits mis au crédit des personnes ayant un compte pénibilité – celui-ci ayant vocation à disparaître en cas d'élection de M. Fillon ?

Un chantier titanesque

M. Macron part d'un constat différent. Pour lui, le problème n'est plus d'ordre *« financier »*, reprenant ainsi à son compte les appréciations du Comité de suivi des retraites, qui considère que le système est *« plus solide (...) que ne le pensent souvent nos concitoyens »*. La difficulté, aux yeux de l'ex-ministre de l'économie, tient à la défiance qu'inspirent nos multiples régimes : *« opacité des règles »*, inégalités de traitement – au détriment des actifs qui ont occupé différents statuts (privé, indépendant...) ou accompli des *« parcours heurtés »*.

Plane en permanence la crainte que le dispositif devra être réformé et que le montant des pensions va se dégrader. Dès lors, il convient, selon lui, de redonner de la clarté au dispositif et de *« stabiliser les règles du jeu »* en instaurant *« un système universel »* au sein duquel chaque euro cotisé accorde les mêmes droits à tous. L'âge légal de départ à la retraite est maintenu à 62 ans.

C'est un chantier titanesque qui prendra plusieurs années. M. Macron explique lui-même que sa réforme commencera à être appliquée non pas durant la pro- ...

Le Monde - 18/03/2017

Contre le chômage...

François Fillon est partisan de l'extinction graduelle des régimes spéciaux, qui sera mise en œuvre en affiliant les nouveaux entrants au régime général

chaine législature mais celle d'après (2022-2027). Là encore, de nombreuses questions se posent, en particulier sur l'acceptabilité de tels bouleversements.

Quel sera le sort réservé aux régimes spéciaux ? Quid des fonctionnaires relevant de la catégorie *« active »*, qui peuvent prendre une retraite anticipée du fait de la pénibilité ou de la dangerosité de leur activité (policiers et autres) ? Comment seront convertis les droits accumulés tout au long d'une carrière ? Le candidat du mouvement En marche ! devra se montrer très pédagogue pour conquérir la confiance du corps social. ■

BERTRAND BISSUEL

Le Monde - 18/03/2017

Assurance-chômage : les failles de Macron

Le projet du candidat d'En marche ! provoquerait une explosion des dépenses du régime.

ANNE DE GUIGNÉ @adeguigne

SOCIAL. C'est l'un des points forts du programme d'Emmanuel Macron mais aussi, sans doute, son talon d'Achille. L'ex-ministre de l'Économie souhaite aller vers une « *assurance-chômage universelle* ». Derrière cette promesse séduisante se profilent pourtant un bouleversement majeur du régime actuel et, potentiellement, une bombe financière. S'il est élu, le candidat d'En marche ! entend en effet étendre l'assurance-chômage aux démissionnaires - mais une fois tous les cinq ans pour limiter les abus - ainsi qu'aux indépendants, renforcer le contrôle de la recherche d'emploi, relever l'âge d'entrée dans la filière senior et encadrer l'activité réduite. En parallèle, le gestionnaire de l'assurance, aujourd'hui géré par le patronat et les syndicats, sera pris en main par les services de Bercy.

L'Institut Montaigne, think-tank libéral, a tenté de chiffrer cette partie du projet. Reconnaissant de nombreux aléas, les experts retiennent une hypothèse médiane de coûts supplémentaires de 4,8 milliards d'euros par an. Le coût de l'ouverture du régime aux démissionnaires est ainsi évalué autour de 2,7 milliards, et aux indépendants entre 0,9 et 3,3 milliards. Les équipes d'En marche ! chiffrent de leur côté la mesure pour les indépendants à 1 milliard et celle pour les démissionnaires à 1,5 milliard.

10 à 20 milliards de coût

Ces estimations sont déjà très contestées. « *Un système où les assurés choisissent eux-mêmes le moment où ils sont indemnisés ne peut pas marcher et cela va induire d'innombrables comportements déviants* », condamne un influent représentant patronal. Pour lui, le simple fait d'ouvrir l'assurance-chômage aux indépendants pourrait coûter entre 10 et 20 milliards d'euros par an au régime. Soit les deux tiers au plus de ses dépenses actuelles... Pour limiter les abus, les équipes d'Emmanuel Macron travaillent sur différents garde-fous : contrôles accrus, justification administrative de la cessation d'activité...

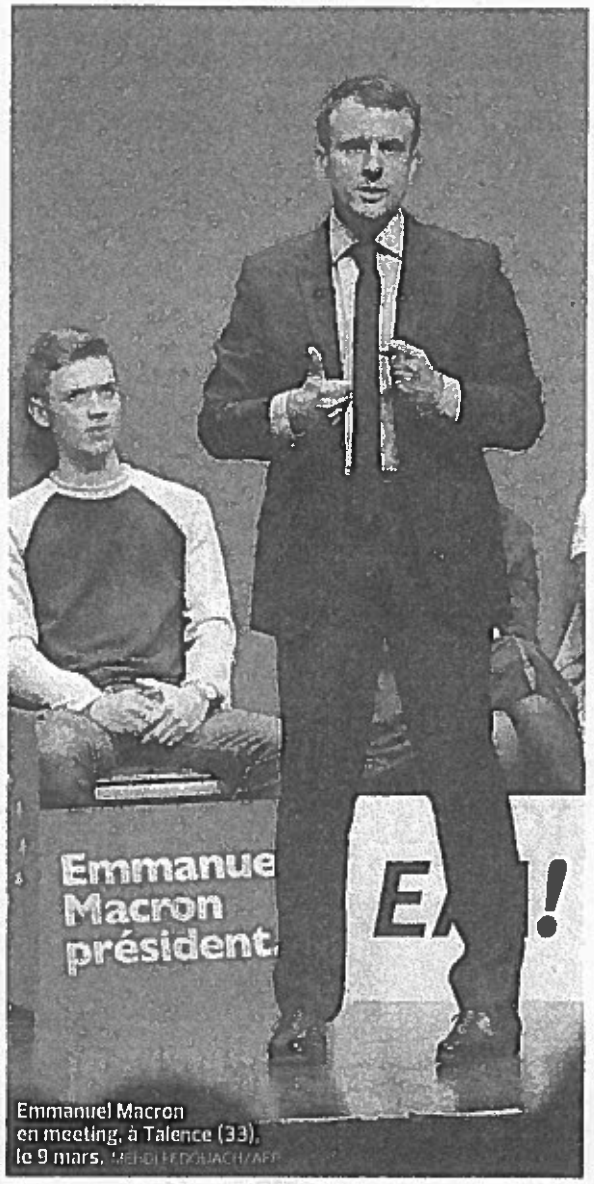

Emmanuel Macron en meeting, à Talence (33), le 9 mars. MEHDI FEDOUACH/AFP

En parallèle, les réformes de la filière senior et des dispositifs d'activité réduite produiront des économies. Selon l'Institut Montaigne, elles représenteraient entre 1,4 et 2,4 milliards par an. Pour les équipes d'En marche !, elles atteindraient 3 milliards. Si on se fie au travail de l'Institut Montaigne, la formule Macron creuserait toutefois lourdement le déficit annuel du régime, qui atteignait déjà 4,3 milliards d'euros en 2016. Selon En marche !, le régime réduirait au contraire son déficit de 500 000 euros par an, à taux de chômage constant.

Ni la durée ni le montant de l'indemnisation ne seront modifiés. Pour équilibrer financièrement le régime, le candidat parie sur une forte baisse du chômage, qui vise - tout comme François Fillon, le candidat LR - un taux de chômage de 7 % en fin de quinquennat, grâce à la création de 1,3 million d'emplois sur la période.

Sur le fond, Emmanuel Macron assume de clore le chapitre, ouvert après-guerre, d'un régime de protection contre le chômage assurantiel. « *Nous sortons réellement d'un système assurantiel où chacun se dit : "J'ai cotisé, j'ai droit à indemnisation"* », a-t-il confirmé dans une interview aux *Échos*. Pour financer son dispositif, le candidat souhaite transférer la cotisation sociale salariale d'assurance-chômage (2,4 % du salaire brut) sur la CSG, qui augmenterait de 1,7 point. L'assurance-chômage ne serait alors plus financée par les seuls salariés mais également par les retraités ou certains inactifs, l'enveloppe de la CSG étant plus large... ■

En marche ! recadre sa réforme de la fiscalité de l'assurance-vie

L'épargnant est aussi un électeur courtisé. Jeudi, à l'invitation de l'Afer, l'association d'assurés forte de 730 000 adhérents, François Baroin, Jérôme Guedj et Jean Arthuis se sont succédé sur la scène de l'Olympia, pour préciser les projets de, respectivement, François Fillon, Benoît Hamon et Emmanuel Macron. Le premier a joué sur du velours devant ce public, avec la promesse de suppression de l'ISF et le maintien du cadre juridique et fiscal de l'assurance-vie. Le deuxième, conscient de jouer apparemment « *à fronts renversés* », a également promis la stabilité pour l'assurance-vie. Le troisième a resserré le champ de la réforme annoncée par Emmanuel Macron. Le prélèvement forfaitaire unique de 30 % ne s'appliquera qu'aux nouveaux versements, et à partir d'un seuil « *qui reste à déterminer* », mais qui pourrait être de 150 000 euros. B. B.

L'économie, première préoccupation des électeurs

Un sondage OpinionWay réalisé pour le Printemps de l'économie, dont *La Croix* est partenaire, met en évidence un scepticisme de l'opinion face aux programmes économiques des candidats.

Les enjeux déterminants pour le vote

Parmi les enjeux suivants, sur lesquels un candidat à l'élection présidentielle doit-il avant tout vous convaincre pour que vous votiez pour lui ?*

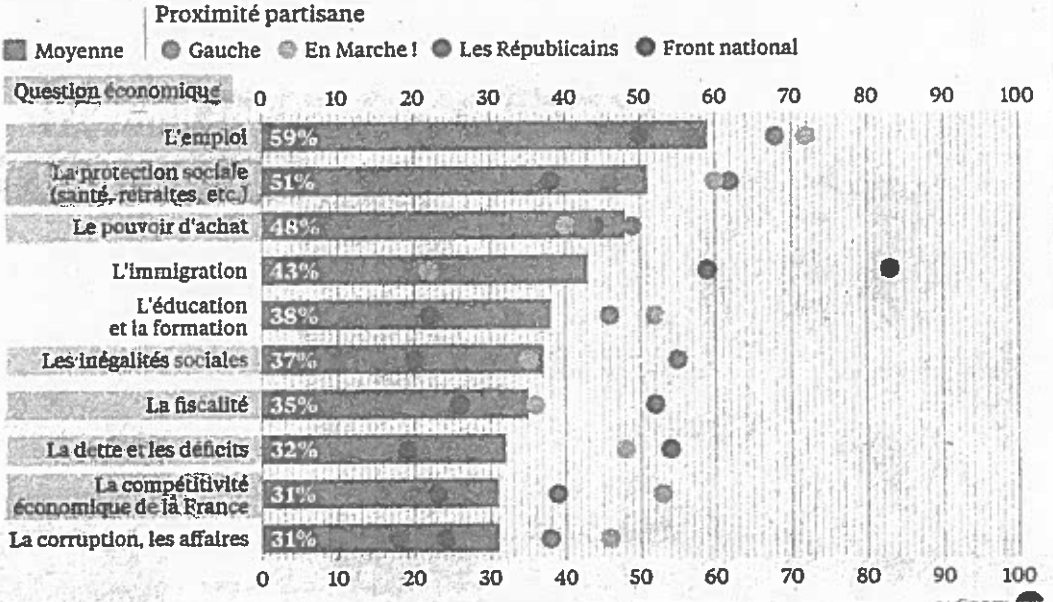

Source : OpinionWay

* Plusieurs réponses possibles d'où un total supérieur à 100%

LA CROIX

Emploi, protection sociale et pouvoir d'achat. C'est le trio de tête des préoccupations des électeurs français, d'après un sondage OpinionWay pour le Printemps de l'économie (1). Toutes sensibilités confondues, leurs attentes sur les questions économiques à l'égard des candidats à la présidentielle arrivent loin devant la justice, le logement, la place de la France dans le monde ou la culture...

Seuls les proches du FN placent l'immigration en tête, à 83 %, *« car ils considèrent que ce thème "contient" tous les autres »*, analyse Rémi Jeannin, professeur de sciences économiques et sociales (SES) et vice-président du Printemps de l'économie. Autre particularité du FN : si son programme est jugé moins *« ambitieux »* (à 33 %) que celui d'Emmanuel Macron (41 %), il répond le plus (32 %) aux préoccupations des Français.

« De manière générale, les sondés ont du mal à comprendre en quoi les programmes tiennent compte de leurs problèmes quotidiens, explique Rémi Jeannin. *À mes yeux, cela vient d'une difficulté des Français à comprendre les enjeux économiques. Du coup, plus les mesures proposées sont simples, plus elles suscitent l'adhésion. »*

Le sondage a testé quelques thèmes des programmes. Deux seulement apparaissent à la fois souhaitables et réalisables : le plafonnement des hauts salaires (78 %) et le rétablissement des frontières nationales (50 %). *« Une majorité de sondés les considèrent techniquement réalistes, quelle que soit leur opinion politique »*, commente Frédéric Micheau, chez OpinionWay.

En revanche, moins de la moitié jugent les autres mesures souhaitables et réalisables, qu'il s'agisse de supprimer 500 000 postes de fonctionnaires, de sortir de l'UE et de l'euro... Quant au célèbre revenu universel, 36 % le jugent souhaitable et 29 % réalisable.

Autre chapitre, *« la capacité des candidats à appliquer leur programme économique »*. Là encore, ils font peu recette. François Fillon est le mieux placé, à 47 %, suivi par Emmanuel Macron (45 %), Marine Le Pen (42 %), Benoît Hamon (36 %) et Jean-Luc Mélenchon (34 %). *« Cela peut refléter un discrédit de la parole politique ou un doute sur la possibilité concrète de réformer en raison du contexte »*, analyse Frédéric Micheau.

Enfin, le sondage apporte un éclairage sur les sympathisants d'Emmanuel Macron. Ils affichent les trois mêmes priorités que la gauche et Les Républicains, mais se rapprochent davantage de la première sur l'éducation, la fiscalité, les comptes publics, la corruption et l'environnement.

Marie Dancer

(1) « Les Français et les programmes politiques », sondage OpinionWay réalisé les 1er et 2 mars 2017 sur un échantillon de 1 039 personnes (www.printempsdeleco.fr)

Lire aussi la tribune de Pierre-Pascal Boulanger, page 25.

sur la-croix.com
Retrouvez l'intégralité du sondage

Les indécis détiennent la clé du scrutin

A cinq semaines du premier tour de la présidentielle, 66 % des électeurs seulement sont certains d'aller voter

Le Monde - samedi 18 mars 2017

Des Français plus indécis que jamais, une gauche encalminée, une droite tétanisée et le duel entre la candidate du Front national et celui d'En marche ! qui se dessine de plus en plus nettement : ainsi peut-on résumer la dernière vague de l'enquête électorale du Centre de recherches de Sciences Po (Cevipof). Cette enquête a été réalisée par Ipsos-Sopra Steria, les 14 et 15 mars, au moment et au lendemain de la mise en examen par la justice de François Fillon.

Une indétermination croissante Empoisonnée depuis six semaines par les affaires judiciaires qui mettent en cause François Fillon ainsi que Marine Le Pen – et sans préjuger de l'impact du débat télévisé du 20 mars entre les principaux candidats –, la campagne présidentielle semble n'être pas réellement engagée. Si l'intérêt des électeurs ne faiblit pas (80 % se disent intéressés, un niveau stable depuis trois mois), leur indécision est de plus en plus affichée.

A quarante jours du premier tour de scrutin, au moment où d'habitude le débat présidentiel se cristallise, seulement 66 % d'entre eux se disent tout à fait certains d'aller voter le 23 avril, soit 3 points de moins qu'il y a un mois. Ce pourcentage tombe à 57 % chez les moins de 35 ans et à 49 % chez les électeurs qui ne se déclarent proche d'aucun parti politique (soit le quart de l'électorat). De tels niveaux d'hésitation ou d'indécision électorales sont tout à fait inédits.

Fillon en difficulté Au lendemain de son meeting réussi place du Trocadéro et du renoncement ...

Emmanuel Macron et Marine Le Pen au coude-à-coude

Intentions de vote au premier tour

Si le premier tour de l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, quel serait le candidat pour lequel il y aurait le plus de chances que vous votiez ?

EN % DES PERSONNES CERTAINES D'ALLER VOTER ET EXPRIMÉES ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À LA VAGUE DU 1er 5 MARS, EN POINTS

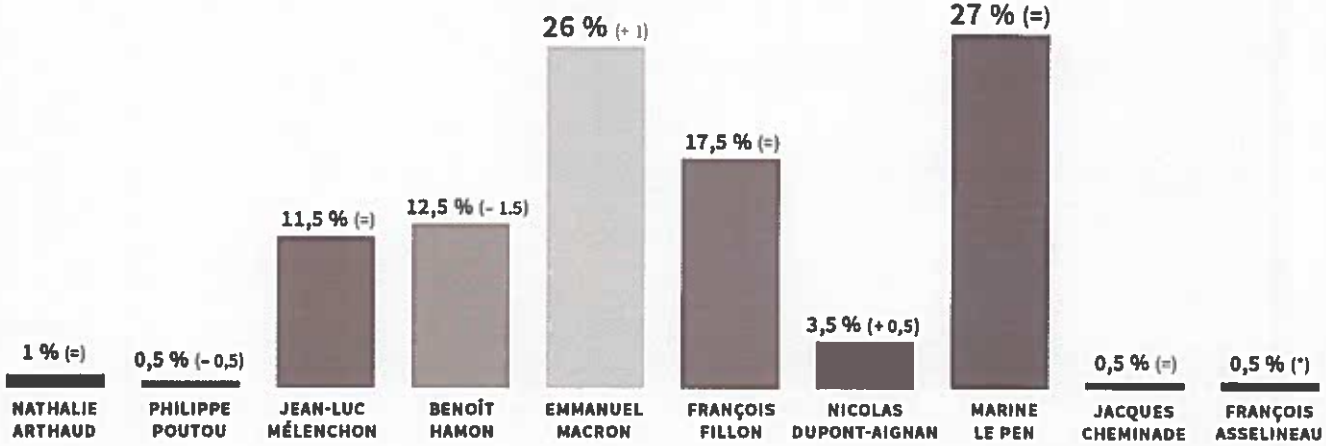

Participation

Personnes certaines d'aller voter,

EN % DES SONDÉS

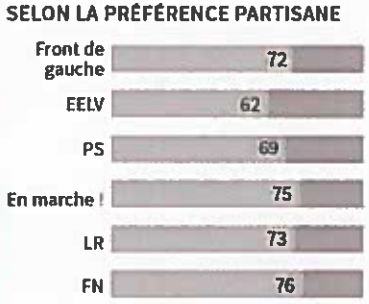

* N'était pas testé lors de la vague précédente

Souhait de victoire

Parmi les candidats suivants, lequel souhaiteriez-vous voir gagner l'élection présidentielle ?

EN % DES SONDÉS

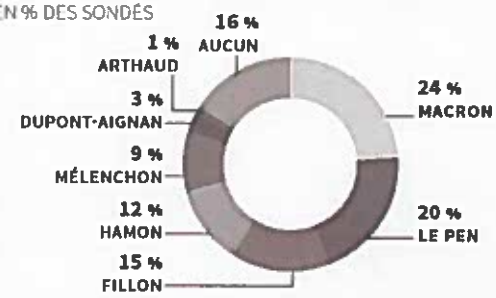

SOURCE : CEVIPOF, IPSOS - SOPRA STERIA ET *LE MONDE* – INFOGRAPHIE *LE MONDE* Echantillon de 11 990 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus dont 8 205 personnes certaines d'aller voter à la présidentielle. Sondage effectué les 14 et 15 mars.

Emmanuel Macron est le seul bénéficiaire de la dernière quinzaine. Il grignote peu à peu du terrain

... définitif d'Alain Juppé à offrir une alternative à la droite, François Fillon avait enregistré un léger rebond : il était crédité de 19,5 % des intentions de vote, en progression de 2 points. Huit jours plus tard, il a perdu le bénéfice de ce sursaut et retombe aujourd'hui à son niveau du début du mois de mars, 17,5 %, soit une chute de 8 points par rapport au mois de janvier, avant le déclenchement de ses affaires judiciaires.

Certes, il a consolidé le cœur de son électorat puisque 70 % des sympathisants des Républicains (en hausse de 7 points en un mois) ont aujourd'hui l'intention de voter pour lui. Mais il perd du terrain dans toutes les autres catégories d'électeurs, notamment chez les moins de 35 ans, dont 9 % seulement continuent à le choisir. En outre, si elle ne s'est pas effondrée, son image s'est dégradée : 54 % des Français, en hausse de 4 points en un mois, déclarent ne pas *« aimer du tout »* cette personnalité. Enfin, il ne reste plus aujourd'hui que 15 % des sondés pour souhaiter sa victoire à l'élection présidentielle.

La gauche en berne Les deux candidats de gauche, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon, ne bénéficient en rien de la mauvaise passe de M. Fillon. Au contraire. Encore crédité, en janvier de 14 % à 15 % des intentions de vote, le candidat de La France insoumise est retombé sous la barre des 12 % (11,5 % actuellement) depuis la désignation du candidat socialiste. M. Mélenchon ne parvient plus, depuis, à retrouver une dynamique positive. L'évolution du candidat socialiste est plus décourageante encore : avec 12,5 % des intentions de vote, il a baissé de 1,5 point depuis début mars et sa campagne, à l'évidence, patine.

Avec les faveurs de 11 % des employés et 9 % seulement des ouvriers, Benoît Hamon ne bénéficie que d'un très faible taux de sympathie dans les catégories populaires. Seul le soutien des fonctionnaires (18 %) et des étudiants (20 %) lui permet de ne pas décrocher davantage.

Au plan politique, enfin, sa situation devient très problématique : il ne recueille que de 45 % des intentions de vote des électeurs proches du Parti socialiste, chez qui il ne devance Emmanuel Macron que de 3 points. Minoritaire au PS en dépit de sa victoire à la primaire, il n'est pas parvenu, depuis deux mois, à élargir son assise ni à rassembler son camp. Au total, l'ensemble des candidats de gauche (Hamon, Mélenchon, Nathalie Artaud et Philippe Poutou) atteignent péniblement le quart des intentions de vote.

Macron consolide Le candidat d'En marche ! est le seul bénéficiaire de la dernière quinzaine. Semaine après semaine, il grignote peu à peu du terrain : le voilà crédité de 26 % des intentions de vote, en hausse de 1 point depuis début mars, de 3 points depuis début février et de 8 à 11 points depuis décembre 2016. En outre, les intentions de vote en sa faveur se consolident : 52 % sont désormais un choix définitif, soit 10 points de plus que début mars.

Son électorat connaît peu de points faibles : s'il est plus présent chez les moins de 35 ans (28 %), les plus de 65 ans le soutiennent également (25 %) ; il distance très nettement les autres candidats chez les cadres supérieurs (34 %), les professions intermédiaires (28 %) et les étudiants (30 %), mais il est loin d'être absent chez les employés (24 %) et les ouvriers (20 %). Largement soutenu par les électeurs les plus aisés (34 % des revenus de plus de 3 500 euros mensuels), il recueille 20 % des intentions de vote chez les plus modestes (moins de 2 000 euros par mois).

Au plan politique, s'il fait presque jeu égal avec M. Hamon chez les sympathisants socialistes, il le devance très largement parmi les électeurs de François Hollande au premier tour de la présidentielle de 2012 : 48 % d'entre eux le soutiennent, soit 20 points de plus que le candidat socialiste...

Le Pen marque le pas Si elle reste en tête de la compétition, la candidate du Front national est stable depuis le début du mois de mars et n'a progressé que de 1 point depuis début février. Désormais talonnée par Emmanuel Macron, elle est nettement distancée en termes d'image. Mme Le Pen continue à susciter le rejet complet de 53 % des Français qui ne *« l'aiment pas du tout »* (contre 28 % pour M. Macron). Et 24 % des électeurs souhaitent la victoire du candidat d'En marche !, contre seulement 20 % pour celle du FN.

Sans préjuger des cinq semaines de campagne restant avant le premier tour, le duel entre la candidate d'extrême droite et le candidat centriste s'installe donc désormais comme l'hypothèse la plus plausible. ■

GÉRARD COURTOIS

Les indécis détiennent la clé du scrutin

C'est le fond qui manque le plus

Contrairement aux campagnes précédentes, aucun thème majeur n'a pour l'instant réussi à s'imposer

Dans le contexte d'une élection présidentielle inédite où, à moins de 40 jours du premier tour, le débat démocratique semble avoir de grandes difficultés à se nouer, il est utile de s'interroger sur le jugement que les électeurs portent sur le débat politique et sur l'appréciation qu'ils ont du pluralisme qui le traverse. D'autant plus que, contrairement aux élections du passé lointain ou immédiat, la campagne de 2017 est insaisissable, scandée par le rythme des « affaires » réelles ou supposées et incapable, pour l'instant, d'accoucher d'un enjeu fort et organisateur autour duquel le débat s'engage et les choix se cristallisent.

Or, souvenons-nous, à la même époque, en 2002, la question de la sécurité était au cœur des préoccupations des électeurs et des médias ; en 2007, celle du « travailler plus pour gagner plus » polarisait les attentions et, en 2012, l'enjeu de la finance et de sa maîtrise éventuelle organisait les préférences.

Ephémère

En 2017, aucun thème structurant n'a réussi à s'imposer. On a parlé de manière éphémère de l'avenir de la protection sociale puis de la faisabilité du revenu universel mais ces thèmes d'un ou deux jours se sont vite évanouis, sans parvenir à s'inscrire à l'agenda de la campagne. Le débat télévisé du 20 mars entre les cinq « premiers rôles » parviendra-t-il à faire émerger une ou deux grandes questions que s'approprieront à la fois les candidats et les électeurs ? En attendant l'heureuse surprise, l'opinion est sévère et même très sévère.

Un sentiment d'appauvrissement du débat politique

En ce moment, vous diriez que le débat politique est en train...

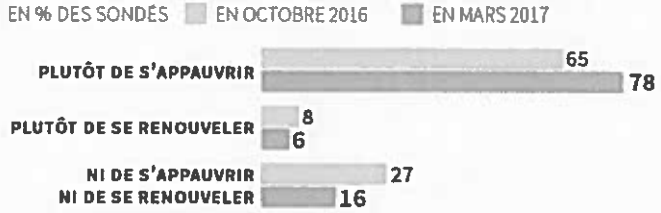

SOURCE : CEVIPOF, IPSOS - SOPRA STERIA ET *LE MONDE*

En octobre 2016, 65 % déjà des personnes interrogées considéraient que *« le débat politique [était] en train de s'appauvrir »*, cinq mois plus tard ce sont 78 % des mêmes personnes qui partagent ce sentiment. Plus les hommes et les femmes politiques prennent la parole, moins ils convainquent ; plus les médias cumulent émissions, enquêtes, analyses, plus les Français sont sceptiques quant à leur capacité d'élever le niveau. Les milieux les plus intéressés par la politique sont les plus sévères : 80 % de ceux qui déclarent s'intéresser à la politique, 83 % des électeurs âgés de 65 ans et plus, 81 % des citoyens les plus éduqués (bac + 4 et plus) partagent ce diagnostic de l'appauvrissement du débat.

Pluralisme des idées

La gauche comme le centre et la droite se rejoignent dans ce constat sans appel. Et pourtant, les mêmes électeurs considèrent, en majorité, qu'*« en France aujourd'hui on peut trouver toutes les idées politiques sur les principaux médias »*. 60 % des personnes interrogées pensent que le pluralisme des idées politiques est une réalité dans la presse écrite, 53 % à la radio, 50 % à la télévision et 49 % sur les réseaux sociaux. Entre 22 % et 30 % restent dans une position dubitative et entre 18 % et 28 % pensent que la diversité des idées politiques ne se retrouve pas dans les principaux médias.

Le drame de cette campagne incertaine est que les Français pensent que la diversité des idées politiques est une réalité qui irrigue l'ensemble des médias mais que ces idées ou bien n'emportent pas la conviction ou bien ne parviennent pas à entrer dans une vraie confrontation et un débat de fond. ●

PASCAL PERRINEAU
(PROFESSEUR À SCIENCES PO)

Le Monde - 18/03/2017

« Si Hamon avait une chance au second tour, je voterais pour lui »

Dans le Gers, bastion socialiste, la tentation de « voter utile » est très forte chez les électeurs de gauche

REPORTAGE

GERS - *envoyée spéciale*

La campagne est à peine visible sur les routes qui traversent les villages aux pierres blanches du Gers. Une seule affiche de Benoît Hamon, encadrée par trois d'Asselineau, était visible mercredi 15 mars, sur un bout de mur perdu au milieu des prairies. On est à trente-neuf jours du premier tour de l'élection présidentielle et, ici aussi, la campagne semble enlisée. Pourtant, le Parti socialiste local s'active. Diffusion de tracts sur les marchés et sur les pare-brise des voitures... les socialistes essaient de faire entendre la voix de leur champion. Mais Charline Dumont, secrétaire de section à Saramon, reconnaît que l'accueil est mitigé. *« Certains électeurs sont dans l'adhésion, d'autres dans le rejet »*, témoigne cette jeune salariée dans les assurances.

Sur ces terres historiquement de gauche, où le PS tient tout – municipalités, département, conseil régional et sièges de parlementaires –, les pronostics sont aussi incertains qu'ailleurs. *« Je n'arrive pas à me faire une opinion et c'est bien la première fois »*, confie Philippe Martin, président du conseil départemental, député de la circonscription et soutien de Benoît Hamon. Il y a bien sûr les convaincus comme Benoît Campourcy, jeune ostéopathe qui trouve le candidat socialiste *« dynamique et ancré dans les réalités »*. Ou Marie-Josée Zago, psychologue de 61 ans, qui estime *« qu'il relaie les préoccupations du terrain dans son programme »*. Dans ce département, on vote à gauche de génération en génération. Mais depuis quelques jours, le doute s'est installé. Les sondages ne sont pas bons et Marine Le Pen grignote les consciences en silence. *« Depuis les régionales, le FN a fait irruption sans qu'on sache qui vote ni pourquoi »*, s'inquiète le député.

« Je vais regarder les sondages »

Huguette Aurensan en perd presque ses arguments. Cette retraitée aux cheveux courts gris est une électrice de gauche de toujours. *« Les valeurs de justice sociale, de liberté d'expression, je les ai profondément en moi, et il faut les défendre face au Front national »*, avance-t-elle. Elle avait participé à la primaire à gauche et voté Manuel Valls comme beaucoup à Aignan, un village de 800 habitants entouré de vignes et de vaches. Cette ancienne patronne de station-service s'inquiète des résultats de Marine Le Pen. *« Je vais regarder les son-*

...

« Macron est peut-être un meilleur bouclier contre la droite et l'extrême droite »

PIERRE GABRIELLI
retraité de La Poste

Jacques Rozis, principal de collège à la retraite, et Marc Payros, agriculteur, réfléchissent à voter Macron. U. LEBEUF/MYOP POUR «LE MONDE»

dages, il n'y a qu'eux qui me feront passer outre mes idées. Et si de graves horizons se présentent...», souffle-t-elle sans achever.

Encore inimaginable il y a quelques semaines, les électeurs rencontrés se demandent depuis peu s'il ne faut pas *«voter utile»*. C'est la question que se pose Pierre Gabrielli, retraité de La Poste, installé depuis trois ans dans le hameau de Laouillé. Ce monsieur à la longue barbe et aux cheveux longs gris ne veut pas des *«horreurs»* que sont à ses yeux François Fillon et Marine Le Pen.

Il a beaucoup de sympathie pour le député des Yvelines. Trouve même ses propositions intéressantes. Mais il a peur qu'il ne passe pas le premier tour. *«Macron est peut-être un meilleur bouclier contre la droite et l'extrême droite»*, tente-t-il. Il sourit en se moquant de lui-même : *«Mon raisonnement est très con ! Je suis en train de vous dire que je trouve les idées de Hamon plus pertinentes mais que je ne voterai pas pour lui. C'est vrai que je ne sais plus...»*

Anne-Marie Duceré n'a pas non plus de choix arrêté. *«J'ai peur avec tous ces sondages qui se renversent»*, dit d'emblée cette petite dame d'Auch. L'ancienne orthophoniste raconte qu'elle vient d'une famille socialiste. *«Chez moi, 1936, c'était la grande référence. Le mouvement socialiste, ça aide les gens à être relativement heureux. J'ai toujours voté PS mais je ne crois pas au projet de Hamon»*, explique-t-elle derrière ses lunettes en écaille du même roux que ses cheveux.

«Par défaut»

Elle ne regarde pas les débats mais suit les évolutions de la campagne dans la presse. Et à l'entendre, la tentation Macron est très forte. *«C'est un cas de conscience pour moi. Je me donne encore un peu de temps pour réfléchir»*, dit cette nostalgique de François Hollande.

Les défections dans le camp socialiste ont rajouté du trouble dans ces villages où les élections se discutent plus au bistrot que sur les réseaux sociaux. Là, les langues se délient et les discours sont sans pudeur. Benoît Salers, électricien à Saramon, village traversé par une départementale, en entend, des clients qui ne se cachent plus de voter *«Marine»*.

«Le PS a besoin d'une bonne claque pour se poser les bonnes questions»

BENOÎT SALERS
électricien

«Je vois des paysans qui commencent à avoir la haine. Qui parlent de Hollande en disant "la flotte" et gueulent contre les "bougnoules". J'ai peur que les vautours reviennent», concède ce petit-fils d'une immigrée portugaise qui a fui la dictature de Salazar. Comme beaucoup, le trentenaire est chancelant. Ce partisan non encarté de Valls n'est pas enthousiasmé par Hamon mais il se faisait une raison. Désormais, il regarde vers l'ancien locataire de Bercy : *«Je suis encore partagé mais je crois que je penche pour Macron, qui renouvelle le paysage. Le PS a besoin d'une bonne claque pour se poser les bonnes questions»*, s'emballe-t-il d'un coup. Avant de lâcher : *«On verra bien...»*

Même les plus militants se demandent si leur choix le 23 avril ne se portera pas sur le candidat d'En marche ! Jacques Rozis, principal de collège à la retraite, et Marc Payros, céréalier, sont de ceux-là. Encartés depuis des années, électeurs de Valls à la primaire, ces habitants d'Aignan déclarent qu'ils vont voter Macron *«par défaut»*. *«Si Hamon avait une chance au second tour, je voterais sans hésitation pour lui. Mais il n'en a aucune»*, assène Jacques. *«Aujourd'hui, c'est Macron le vote utile»*, ajoute son ami agriculteur. Les deux pourtant jurent *«qu'ils n'ont pas jeté leur veste socialiste»*. *«On reviendra dans le giron pour les législatives.»* ■

SYLVIA ZAPPI

Les indécis détiennent la clé du scrutin

Marine Le Pen bénéficie du socle d'électeurs le plus solide

si 78 % des soutiens de la candidate du FN sont certains de leur choix, 48 % de ceux d'En marche ! déclarent pouvoir encore changer d'avis

Si la nature a horreur du vide, la politique redoute les incertitudes. Et ce n'est certainement pas l'élection présidentielle de 2017 qui dissipera le caractère indécis du résultat final. La dernière vague de l'enquête Cevipof donne aujourd'hui un avantage aux candidats Le Pen et Macron. Est-ce pour autant inscrit dans le marbre ? Parmi les facteurs qui pourraient renverser cette hiérarchie, le niveau de participation et la sûreté du choix doivent nous aider à comprendre la dynamique électorale en cours.

Un socle fidèle pour Marine Le Pen

Intentions de vote au premier tour, selon la sûreté du choix de vote

EN % DES PERSONNES CERTAINES D'ALLER VOTER ET EXPRIMÉES

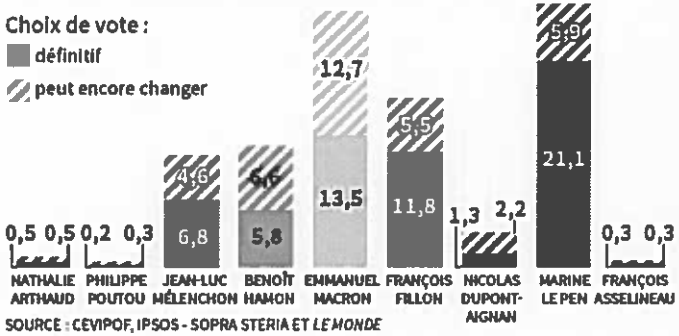

SOURCE : CEVIPOF, IPSOS - SOPRA STERIA ET *LE MONDE*

Si deux électeurs sur trois déclarent aujourd'hui être certains de se rendre aux urnes le 23 avril, seuls 60 % des Français reconnaissent avoir arrêté leur choix de manière définitive sur l'un ou l'autre des candidats. Au fil des semaines, ce chiffre progresse (+ 10 points en un mois) et nous interroge sur la volatilité de l'électorat de certains candidats.

Prenons le cas d'Emmanuel Macron. Crédité aujourd'hui de 26 % d'intentions de vote, le candidat d'En marche ! se singularise par un électorat fragile, volatil, puisque 48 % de ses soutiens déclarent pouvoir encore changer d'avis. Une autre manière de lire ces chiffres est d'avancer que le socle électoral d'Emmanuel Macron s'établit désormais à 13,5 % des suffrages.

Autrement dit, ses réserves de voix (1 électeur indécis sur 3 lui accorderait son soutien) sont réelles et lui garantissent une vraie marge de progression. Mais le corollaire de cet avantage est l'existence d'un électorat encore indécis et hésitant, susceptible de se laisser séduire par d'autres candidats.

On observe des mouvements de mobilité électorale entre Benoît Hamon et Emmanuel Macron

D'ailleurs l'électorat de Benoît Hamon présente, à un niveau plus bas, une structure semblable à celle d'Emmanuel Macron, avec près d'un électeur sur deux (47 %) certain de voter pour le candidat socialiste. Il n'est donc pas surprenant d'observer des mouvements de mobilité électorale entre ces deux candidats, en particulier parmi ceux qui avaient voté François Hollande en 2012.

A l'inverse, le candidat Les Républicains continue de résister par le double effet d'un socle électoral solide (12 % de personnes certaines de leur choix) et d'une faible volatilité potentielle (5,5 % de ses électeurs). Evidemment, avec 17,5 % d'intentions de vote, le faible pourcentage d'électeurs incertains pour le candidat de droite suggère que François Fillon dispose de très faibles marges de manœuvre pour convertir un électorat indécis en voix certaines.

Barre symbolique

S'il est bien une constante dans cette campagne, c'est le niveau d'intentions de vote pour la candidate du Front national : il se maintient autour d'une ligne de crête comprise entre 25 % et 27 %. Une telle stabilité traduit très clairement la fidélité de son électorat depuis le mois de janvier. Près de quatre électeurs frontistes sur cinq (78 %) assurent que leur choix pour Marine Le Pen est définitif. Elle dispose donc d'un socle électoral solide de 21 % d'intentions de vote parmi les personnes certaines de leur choix, soit respectivement 8 points et 10 points de plus qu'Emmanuel Macron et François Fillon. De manière symbolique, la candidate du FN est la seule à dépasser la barre des 20 % qui pourrait être le seuil de qualification minimal pour atteindre le second tour.

La question de la sûreté du choix est un indicateur supplémentaire confirmant le caractère indécis de cette élection. Tous les candidats y sont exposés, à l'exception de Marine Le Pen. L'approche du débat télévisé du lundi 20 mars offrira sans nul doute une occasion de réduire l'incertitude des électeurs, à moins que cette indécision se transforme en abstention. ■

MARTIAL FOUCAULT
(DIRECTEUR DU CEVIPOF)

Le Monde - 18/03/2017

Les indécis détiennent la clé du scrutin

L'enjeu du vote des Français de l'étranger

Plus d'un million d'électeurs sont enregistrés hors des frontières nationales

Le Monde - 18/03/2017

Ils sont 1,3 million à s'être inscrits sur les listes consulaires. Les Français de l'étranger, qui représentent 2 % du corps électoral, sont l'un des enjeux de l'élection présidentielle. Et les principaux candidats ne s'y sont pas trompés.

En marche!, dynamique sur Facebook Fondé il y a moins d'un an, le mouvement d'Emmanuel Macron, En marche!, revendique 14 000 adhérents hors de France (6 % de l'effectif total). Un score à nuancer car adhérer à En marche! se fait en quelques clics et ne nécessite pas de verser une cotisation.

Mais le succès auprès des Français de l'étranger est réel et s'appuie beaucoup sur Facebook. *« Nous avons préféré utiliser davantage les réseaux sociaux que les listes consulaires,* confie Thomas Bajas, responsable de la campagne auprès des Français de l'étranger. *Chaque responsable de comité local est invité à créer une page. Aujourd'hui, presque toutes les pages sont gérées par un community manager attitré. »*

Résultat : des pages locales nombreuses avec plusieurs centaines d'abonnés relaient le discours du candidat et les prochaines réunions. Ce dispositif est utilisé par tous les candidats, mais En marche! a établi un maillage plus dense avec des pages créées tôt.

Emmanuel Macron a multiplié les initiatives pour conquérir les Français de l'étranger. En plus de son meeting à Londres le 21 février, deux questionnaires ont été envoyés aux inscrits sur les listes consulaires à propos de l'expérience de l'expatriation. En marche! affirme avoir reçu 9 000 réponses. Le mouvement s'efforce aussi de laisser un maximum de liberté aux adhérents. *« La règle, c'est l'auto-organisation,* souligne Olivier Fleckinger, responsable d'En marche! Berlin. *Les adhérents créent un comité par l'intermédiaire d'une plate-forme en ligne et il suffit ensuite que la direction du mouvement les valide. »*

La droite sous le soupçon La dynamique n'est pas la même chez François Fillon. L'ancien premier ministre compte un certain retard vis-à-vis d'Emmanuel Macron sur le terrain des réseaux sociaux. Les pages Facebook et Twitter de soutien au candidat de la droite sont en moyenne moins nombreuses et moins suivies. Une situation qui n'inquiète pas Jacques Brion, conseiller consulaire de Floride : *« Nous sommes souvent plus d'une cinquantaine lors des réunions de soutien que j'organise et nous arrivons à relayer notre message par les médias francophones locaux. »* Néanmoins, les soupçons d'emplois fictifs dont le candidat de la droite fait l'objet ne plaideront pas en sa faveur auprès des expatriés. *« Ils sont 45 % à avoir un regard plus négatif sur la politique française depuis leur expatriation selon notre dernière enquête »*, précise Hervé Heyraud, fondateur du *Petit Journal*, média en ligne qui s'adresse aux expatriés.

Le FN « une étiquette difficile » Les Français établis hors de France se distinguent en général par un vote plus modéré que leurs compatriotes de métropole. En 2012, seuls 6 % avaient voté en faveur de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle. *« Mais le progrès du Front national risque d'être sensible,* explique Hervé Heyraud. *12 % de ceux que nous avions interrogés en 2016 se déclaraient prêts à voter pour Marine Le Pen. »* Une tendance dont se félicite Denis Franceskin, secrétaire départemental FN des Français de l'étranger : *« Le Front national a encore une étiquette difficile pour certains mais les Français de l'étranger sont de plus en plus intéressés par les questions de patriotisme. »*

La gauche en retard Du côté du PS, la primaire tardive impose de faire campagne en un temps réduit. Or, mobiliser et mettre en place des comités de soutien prend du temps. *« Nous pouvons nous appuyer sur les 1 800 adhérents de notre fédération des Français de l'étranger,* tempère Gabrielle Siry, candidate PS aux législatives dans la cinquième circonscription des Français de l'étranger. *Mais nous sommes encore dans une phase d'organisation des comités de soutien. »* Ce retard à l'allumage pourrait être préjudiciable, même si les militants répondent présent selon Ramzi Sfeir, secrétaire de la section PS de Montréal : *« Nous sommes une cinquantaine à Montréal ; presque tous ont joué le jeu de la primaire. Ils sont prêts à faire ce qu'il faut pour diffuser nos idées et concerner à propos de l'élection. »* Signe encourageant : la victoire de Benoît Hamon lors de la primaire a été encore plus large chez les Français de l'étranger avec 61 % des voix au second tour.

Pour Jean-Luc Mélenchon, conquérir les Français établis hors de France ne sera pas facile : sa proposition d'un *« impôt universel »* forçant les expatriés à payer leurs impôts en France ne joue pas en sa faveur. Pourtant, de nombreux groupes de soutien au leader de La France insoumise existent à travers le monde, tous autoconstitués. *« On ne reçoit pas de directives,* précise Matthieu Granger, fondateur du groupe d'appui de Hongkong. *Il existe juste une géolocalisation qui permet aux militants de ne pas créer un groupe là où il en existe déjà un. »* Mais l'orientation souvent libérale des Français de l'étranger risque de limiter l'audience de Jean-Luc Mélenchon. En 2012, 53 % avaient voté pour Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle. Reste à savoir aujourd'hui quel candidat bénéficiera de cette tendance. ●

ARTHUR DELACQUIS

Les indécis détiennent la clé du scrutin

Quand Macron cherche à conquérir le cœur de Merkel

Emmanuel Macron le savait. En se rendant à Berlin, jeudi 16 mars, il n'allait pas décrocher le soutien explicite d'Angela Merkel. Mais qu'importe : une campagne présidentielle, ce sont aussi des images et, après tout, celles de cet aller-retour éclair dans la capitale allemande valaient bien le déplacement.

L'image, ce fut d'abord celle du candidat d'En marche ! devant la chancellerie. A l'agenda, le rendez-vous avec Mme Merkel devait durer une heure. A sa sortie, M. Macron ne s'est pas privé de glisser qu'il s'était prolongé *« un peu plus d'une heure »*. A-t-il conquis le *« cœur »* de son hôtesse, lui a demandé une journaliste ? *« Il appartient à la chancelière de parler de son cœur. Je pense qu'on prend toujours beaucoup de risques à s'exprimer de la sorte »*, a répondu l'intéressé, en allusion aux récents propos de François Fillon. Reçu, le 23 janvier, par Mme Merkel, le candidat des Républicains avait déclaré, lundi 13 mars, qu'il savait *« de quel côté balance* [le] *cœur »* de la chancelière. Alors que celle-ci, pas plus que pour M. Macron, ne s'était pas exprimée à l'époque.

Au fil de son point presse devant la chancellerie, l'ancien ministre de l'économie s'est toutefois départi d'un peu de sa prudence, évoquant *« beaucoup de convergences avec la chancelière »*, notamment sur la nécessité de *« coopérations renforcées »* entre certains pays de l'Union européenne. *« J'ai trouvé la chancelière très ouverte à un couple franco-allemand encore plus fort »*, a-t-il assuré. Pas d'*« adoubement »*, donc – *« dans une campagne, le seul adoubement est celui du peuple »*, a-t-il précisé –, mais l'idée que, s'il était élu, les relations entre Paris et Berlin seraient les meilleures du monde...

L'autre image, ce fut celle du candidat dissertant de *« l'avenir de l'Europe »* dans l'auditorium bondé de la Hertie School of Governance, une sorte de Sciences Po allemand situé non loin de la porte de Brandebourg. Cette fois, M. Macron n'était pas seul face aux caméras, puisque à ses côtés étaient présents le philosophe Jürgen Habermas et le ministre allemand des affaires étrangères, Sigmar Gabriel.

Sur le fond, le candidat n'a rien dit de nouveau. On le savait, depuis longtemps, partisan d'un *« new deal »* européen. Et ceux qui avaient assisté à sa conférence, le 10 janvier, à l'université Humboldt de Berlin avaient déjà entendu son credo : pour convaincre l'Allemagne de consentir à davantage d'*« investissements »*, la France ne doit pas *« donner des leçons »* mais d'abord *« restaurer un niveau de confiance qui n'existe plus »* avec Berlin, c'est-à-dire *« se réformer »*.

Animée par son ami Henrik Enderlein, directeur de l'Institut Jacques Delors à Berlin, cette discussion aura permis à l'ancien ministre de François Hollande d'engranger deux soutiens de poids. D'abord celui de M. Habermas. *« Macron a osé franchir une ligne figée depuis 1789 entre la droite et la gauche politiques »*, s'est félicité le philosophe, qui a salué l'intérêt de ce dernier pour la question européenne, à l'heure où *« les élites politiques n'ont pas le courage de toucher au sujet brûlant de l'avenir de l'Europe »*. Ensuite, celui de M. Gabriel. Encore président du Parti social-démocrate pour quelques jours – l'ancien président du Parlement européen, Martin Schulz, lui succédera, dimanche, lors du congrès du parti –, le chef de la diplomatie allemande n'a certes pas dit publiquement qu'il souhaitait la victoire de M. Macron. Mais ses sourires et l'accolade chaleureuse qu'il lui a réservée se suffisaient à eux-mêmes. ■

« J'AI TROUVÉ LA CHANCELIÈRE TRÈS OUVERTE À UN COUPLE FRANCO-ALLEMAND ENCORE PLUS FORT »
EMMANUEL MACRON

THOMAS WIEDER (BERLIN, CORRESPONDANT)

Le Monde - 18/03/2017

Les indécis détiennent la clé du scrutin

Les candidats sur le gril à la CFDT

Hamon, Fillon, Macron et un représentant de Mélenchon ont été auditionnés, jeudi 16 mars, par la centrale syndicale

L'exercice était inédit. Benoît Hamon, François Fillon, Alexis Corbière, qui représentait Jean-Luc Mélenchon, et Emmanuel Macron ont été auditionnés, jeudi 16 mars, par la CFDT à l'occasion de son enquête « Parlons travail ». Devant deux cent cinquante représentants de fédérations et d'unions régionales, chacun a eu droit à un grand oral d'une demi-heure. Tous ont eu un mot gentil pour leur hôte, le candidat du parti Les Républicains parlant de *« relations de respect et de confiance »*, et celui d'En marche ! – qui, retenu à Berlin, avait enregistré une vidéo mercredi – se disant *« de cœur »* avec le syndicat.

Chaque candidat a joué le jeu de la vérité, sans occulter les sujets de fâcherie. Premier intervenant, M. Hamon, très à l'aise, a défendu sa taxe sur les robots et son revenu universel d'existence. *« Il faut renforcer la négociation dans l'entreprise »*, a aussi affirmé M. Hamon, qui veut pourtant abroger la loi El Khomri, conçue dans ce but et soutenue par la CFDT. Avocat de la cogestion à l'allemande, le candidat socialiste préconise une extension des pouvoirs des comités d'entreprise afin qu'ils puissent *« émettre un avis conforme sur l'usage de l'argent public »* et sur *« l'organisation du travail et l'emploi »*.

La nouvelle loi travail de M. Hamon réhabiliterait la *« fonction de régulation de la branche »*. *« Il y avait déjà des souplesses avant*]dans le code du travail], *et j'y suis favorable »*, a-t-il assuré, en s'engageant à ce qu'une *« concertation ait lieu et que la loi soit le texte concerté »*. *« Je ne prendrai personne en traître pour que personne ne soit lésé, surpris et mécontent »*, a-t-il promis s'il est élu.

Prié de dire s'il prenait du « plaisir au travail », comme 77 % des salariés, Fillon a répondu : « En ce moment, c'est moyen »

Prié de dire s'il prenait du *« plaisir au travail »*, comme 77 % des salariés dans l'enquête de la CFDT, M. Fillon a suscité des rires en répondant : *« Cela dépend des moments. En ce moment, c'est moyen. » « Ce n'est pas une tâche facile de défendre cette idée à la CFDT »*, a-t-il enchaîné en évoquant la fin des 35 heures. *« Fixer une nouvelle durée légale, c'est idiot »*, a-t-il lancé en proposant de laisser les entreprises négocier librement des accords majoritaires. Cette liberté de négocier – ou non – durerait entre un an et dix-huit mois. Une *« durée moyenne de référence »* serait ensuite fixée en fonction des accords signés.

M. Fillon a défendu la suppression de 500 000 postes dans la fonction publique et l'allongement de la durée du travail des fonctionnaires – *« je reconnais que ce n'est pas la proposition la plus sexy »* – en la justifiant par la nécessité de *« baisser la dépense publique »*. S'il a écarté l'idée *« d'imposer de manière autoritaire les règles du dialogue social »*, il a jugé que la situation *« explosive »* requiert *« des décisions stratégiques à prendre vite »*.

« On est bien élevé à la CFDT »

M. Macron s'est présenté comme *« le candidat du travail »*. Il veut *« suspendre »* et non *« supprimer »* le compte pénibilité, défendu par la CFDT, et engager *« une vraie négociation par branche pour le mettre en œuvre de manière adaptée »*. Il serait intégré dans le système de retraite universel qu'il préconise. *« Les syndicats sont mal vus parce qu'on a mal fait vivre la démocratie sociale »*, a-t-il souligné.

« Moi président, a-t-il osé, *je suis pour donner moins de poids* [aux syndicats] *sur la gestion des grands risques, c'est de la responsabilité de l'Etat, et leur redonner beaucoup plus de place dans l'entreprise et dans la branche. Cela va changer le visage du syndicalisme. »* M. Fillon a été le moins acclamé à l'applaudimètre. *« On est bien élevé à la CFDT*, pestait une militante, *sinon on lui serait rentré dans les dents. »* ■

MICHEL NOBLECOURT

Le Monde - 18/03/2017

LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANCAIS DEPUIS L'EURO

XERFI CANAL

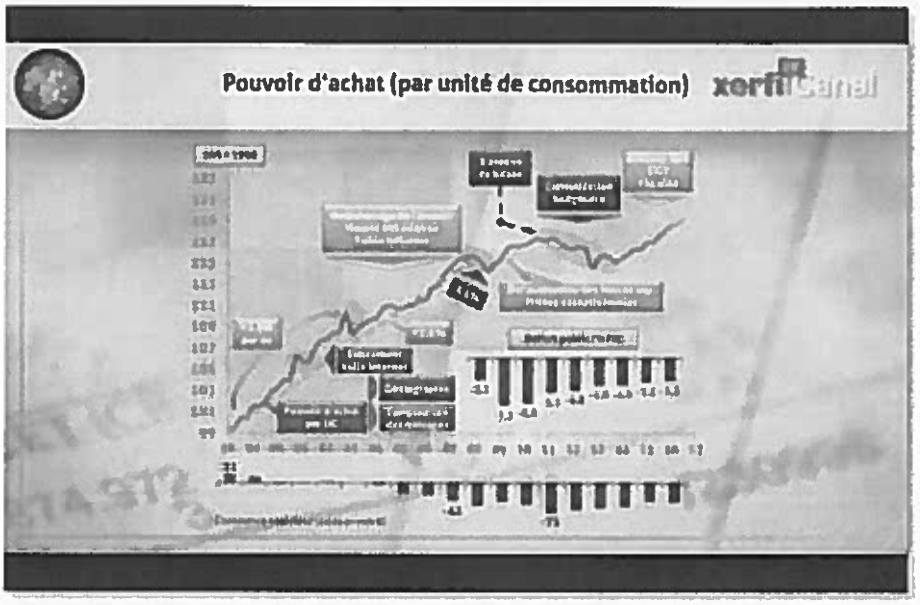

La Tribune publie chaque jour des extraits issus des analyses diffusées sur Xerfi Canal. Aujourd'hui, le pouvoir d'achat des français depuis l'euro

Comment a progressé le pouvoir d'achat en France depuis l'arrivée de l'euro ? D'abord très vite, dans le prolongement de l'euphorie de la fin des années 90, avec une hausse de 2,4% par an en moyenne jusqu'en 2003, porté notamment par les réductions d'impôts et la baisse d'un point du taux de TVA en 2000. Et encore, on parle ici de l'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation, auquel sont retranchés les effets de la démographie et de la composition des ménages.

1998-2007 : LA PHASE EUPHORIQUE, DU JAMAIS VU DEPUIS LES TRENTE GLORIEUSES

Si sa montée n'est pas linéaire, les incidents sont rares. Le plus important d'entre eux survient en 2001 après l'éclatement de la bulle Internet, mais le pouvoir d'achat reprend très vite son ascension. Par contre, 2003 est une année difficile, plombée par l'évolution de l'emploi et des salaires. Puis il se redresse à nouveau avec la reprise de la mi-2003. La situation des entreprises s'améliore, l'emploi redémarre, les salaires suivent et le pouvoir d'achat est stimulé par le ralentissement de l'inflation. L'optimisme est de retour.

Cette tendance favorable perdure jusqu'à la fin 2007. Le bilan des neuf premières années de l'euro est remarquable avec un gain de pouvoir d'achat de 1,6% en moyenne par an pour les français. Du jamais vu depuis les Trente Glorieuses. Mais plus que l'euro, c'est surtout la marque de la politique économique sous Jospin et Chirac : celle de la consommation comme fer de lance de la croissance. Mais la contrepartie de cette stratégie de la demande, on le comprendra plus tard, c'est le sacrifice des comptes publics, un système productif dont la compétitivité se dégrade et des échanges extérieurs déséquilibrés : les excédents commerciaux reculent pour céder la place à un déficit de 42 milliards en 2007.

2008-2013 : LE CHANT DU CYGNE DU MODÈLE FRANÇAIS

C'est dans ce contexte que survient la crise financière de 2008. L'activité se dérobe, le chômage de masse fait son retour, l'inflation aussi : le pouvoir d'achat plonge de 1,1% en 9 mois, c'est une première depuis 1984. Mais il faut relativiser au regard de l'ampleur du choc, et c'est finalement très peu par rapport aux autres pays européens. Car dans la logique du modèle français de croissance par la demande intérieure, la réponse des pouvoirs publics ne change pas : Nicolas Sarkozy décide d'alléger la barque fiscale des ménages pour soutenir coûte que coûte la consommation. C'est ainsi que l'on défiscalise les heures supplémentaires et que l'on verse des primes exceptionnelles.

Mais c'est le chant du cygne. Cette politique fait exploser le déficit public, qui dépasse les 7% du PIB en 2009, tandis que le déficit extérieur s'enfonce à plus de 70 milliards d'euros. Sous la pression allemande, des mesures de consolidation budgétaire sont prises au Sud de l'Europe. En France, c'est la douche fiscale qui commence. Dès 2011, sous Sarkozy, c'est une contribution sur les hauts revenus, la chasse aux niches fiscales et la taxation de l'épargne. D'autres mesures suivront sous la présidence Hollande. La flambée du chômage couplée à l'austérité pèsent alors de tout leur poids sur les revenus. Bilan, le pouvoir d'achat recule trois années de suite. Une grande première dans l'histoire économique de la France.

2014-2017 : INFLATION, CICE ET FISCALITÉ AU CHEVET DU POUVOIR D'ACHAT

Et pourtant, la remontée survient en 2014 malgré un contexte économique toujours dégradé. Le pouvoir d'achat bénéfice en fait de trois coups de pouce. C'est d'abord l'inflation qui fait du rase-motte dans le sillage de l'effondrement des prix du pétrole. C'est ensuite le CICE qui s'est en partie transformé en une subvention indirecte aux hausses de salaires. C'est, enfin, une pause dans le chargement de la barque fiscale.
Depuis la création de l'euro, il y a eu deux phases, l'une euphorique jusqu'en 2008 avec une hausse moyenne du pouvoir d'achat de 1,6% l'an, l'autre moins heureuse avec un très maigre 0,4%.

>> Plus de vidéos sur le site Xerfi Canal, le médiateur du monde économique

Faut-il réduire les dépenses publiques?

Chaque lundi durant quatre semaines, « La Croix » fait débattre des économistes. Aujourd'hui, Mathieu Plane et Michel Taly.

Mathieu Plane (à gauche) et Michel Taly. Marc Chaumeil/pour La Croix

élection présidentielle

La montée en puissance des politiques sociales, depuis un demi-siècle, a conduit à un accroissement continu des dépenses publiques. Leur niveau est passé d'environ 35 % du produit intérieur brut (PIB) dans les années 1960 à près de 45 % à la fin des années 1970, puis 50 % en 1991 – une marche symbolique qui n'a jamais été redescendue.

En 2015, les dépenses publiques françaises ont atteint 57 % du PIB. Soit 1 243 milliards d'euros. Dans le même temps, les prélèvements obligatoires représentaient 44,7 % du PIB. Ce niveau proche du record historique (44,8 % en 2014) n'a pourtant pas suffi à équilibrer les comptes, l'année s'achevant avec un déficit de 77,5 milliards d'euros. Une somme à ajouter au mur de dettes de plus de 2 000 milliards d'euros, créé par quatre décennies ininterrompues de budgets déficitaires.

Ces dernières années, pourtant, les gouvernements successifs n'ont cessé de proclamer leur ambition de réduire la dépense publique. Si le rythme de croissance a bien été freiné, les dépenses ont, en réalité, continué de progresser. Et comme dans le même temps la croissance a ralenti sous l'effet de la crise, la part de la richesse absorbée par les dépenses publiques n'a jamais vraiment reculé.

Résultat, la France occupe une position de plus en plus singulière en Europe : elle se situait, en 2003, au 4e rang des pays les plus dépensiers en proportion du PIB, au sein d'une Union européenne à 25 ; elle dispute aujourd'hui au Danemark la première place de l'UE à 28 pays.

Cette spécificité nourrit de longue date des échanges animés entre économistes. Ils s'opposent sur ses causes, divergent sur ses conséquences et s'affrontent sur l'impérieuse nécessité ou non d'y mettre fin. Un débat éminemment politique qui s'invite au cœur de la présidentielle de 2017.

Mathieu Castagnet

les débats de la présidentielle (1/4)

Mathieu Plane

Directeur adjoint au département analyse et prévision de l'OFCE

Michel Taly

Avocat fiscaliste chez Arsène Taxand

En France, les dépenses publiques représentent 57 % du PIB, 8 points de plus que la moyenne européenne. Est-ce une anomalie à corriger ?

Mathieu Plane : Notre particularité, c'est notre modèle social. Les deux tiers de l'écart qui nous sépare de la zone euro s'expliquent par notre protection sociale, et notamment notre système public de retraite, et par notre système de santé, universel et reposant principalement sur la dépense publique. Le reste vient des dépenses d'infrastructures et d'éducation car notre démographie fait que nous avons davantage d'élèves à scolariser. Enfin, nous avons un budget de la défense supérieur à nos voisins.

> *« On ne peut pas discuter de la réduction des dépenses publiques sans ouvrir le débat sur notre modèle social. »*
> *(Mathieu Plane)*

Une fois cet écart décortiqué, on voit bien qu'il n'y a pas de trésor caché. On ne peut donc pas discuter de la réduction des dépenses publiques sans ouvrir le débat sur notre modèle social.

Michel Taly : Personne ne peut prétendre que notre niveau de dépense publique ne pose pas problème. Le drame, c'est que la façon dont ce débat est abordé nous empêche d'avancer. On assène toujours qu'une baisse des dépenses entraînerait un service moindre rendu aux

Suite page 12. ●●●

Faut-il réduire les dépenses publiques ?

« Privatiser certains services ne veut pas dire que rien ne sera fait pour tenir compte des inégalités. » Michel Taly

repères

Bio express de Mathieu Plane

Né en 1975, titulaire d'un DEA d'économie appliquée, Mathieu Plane est directeur adjoint au département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Entre août 2013 et août 2014, il a été conseiller d'Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif.

Enseignant à Sciences-Po Paris et à l'université Paris 1, il est coauteur du livre *L'Économie française 2017* (La Découverte).

Bio express de Michel Taly

Né en 1950, ancien élève de l'ENA, Michel Taly a travaillé au ministère des finances avant un passage au Crédit du Nord et à la banque Lazard.

Ancien conseiller de Michel Rocard à Matignon, il a ensuite été directeur de la législation fiscale à Bercy entre 1989 et 1995.

Désormais avocat fiscaliste au sein du cabinet Arsène Taxand, il est membre la commission fiscale du Medef et expert associé à l'Institut de l'entreprise.

Il vient de publier *Les Coulisses de la politique fiscale* (PUF).

Mathieu Plane estime que sur de nombreux points, notre modèle est un bon modèle, même s'il peut être rénové. Marc Chaumeil/pour La Croix

●●● *Suite de la page II.*

usagers. On prétend par exemple que les Français seraient moins bien soignés si l'on diminuait les dépenses de santé. C'est faux !

Malgré son niveau de dépense, la France n'offre pas plus de services que ses voisins. La différence tient au fait que les autres pays ont davantage de services privés. La véritable question est donc de savoir comment articuler au mieux privé et public, afin de satisfaire les besoins de façon optimum.

Que les dépenses soient prises en charge par le public ou le privé, c'est tout de même le ménage qui paye, directement ou par l'impôt. Pourquoi changer alors ?

M. T. : Le nœud du débat, c'est la rigueur dans la gestion des dépenses. On nous rebat les oreilles avec le modèle nordique, où il y a effectivement autant de prélèvements obligatoires que chez nous. Mais il s'accompagne d'une gestion extrêmement pointilleuse de la dépense publique : ministère par ministère, service par service, chacun agit, en échange d'une grande autonomie de décision, dans une optique d'efficacité, avec des objectifs précis. En France, il reste à mener la chasse contre le gaspillage et les rentes de situation.

Oui, il y a des fonctionnaires épuisés qui courent partout, mais il existe aussi beaucoup d'endroits où ils sont loin d'être débordés. Mener cette chasse nécessite de faire sauter deux verrous qui empêchent toute réforme : le poids des syndicats de la fonction publique, qui défendent les situations acquises, et celui des élus locaux, qui freinent toute remise en cause du fonctionnement actuel.

M. P. : Il faut évidemment améliorer autant que possible l'efficacité du service public, mais une baisse massive des dépenses ne peut se faire sans réduire le périmètre de couverture publique et donner plus de place à la sphère privée – et notamment aux assurances. Ces dernières sont-elles plus efficaces ou au contraire plus coûteuses, comme on l'observe aux États-Unis dans le domaine de la santé ? Je pense que sur de nombreux points, notre modèle est un bon modèle, même s'il peut être rénové.

D'autre part, il ne faut pas oublier que 75 % de la dépense publique est constituée de transferts aux ménages : prestations en espèces (retraites, prestations familiales…) ou en nature, comme les services de santé et d'éducation. Ce sont justement ces transferts qui réduisent le plus les inégalités. Une baisse de ces dépenses au profit du privé aurait un impact important sur les inégalités à travers la baisse du niveau de vie des classes moyennes et populaires.

> *« En France, il reste à mener la chasse contre le gaspillage et les rentes de situation. »* (Michel Taly)

M. T. : Bien sûr, le marché a des inconvénients et nécessite des correctifs. Cela n'empêche pas qu'il est préférable à la régulation par de grands accords de type Grenelle. Et privatiser certains services ne veut pas dire que rien ne sera fait pour tenir compte des inégalités.

Y a-t-il un seuil de dépenses publiques idéal ?

M. T. : Un pays ne peut pas vivre avec plus de 50 % de dépenses publiques si l'écart avec les autres pays est payé par un surcroît de prélèvements sur les entreprises, car elles ne peuvent pas y survivre. Si la France n'est pas parvenue à baisser son chômage depuis 2007, la monstrueuse inefficacité de notre dépense publique y est évidemment pour quelque chose.

M. P. : La concurrence fiscale accrue entre les pays exerce une pression très forte pour réduire le coût du travail. Mais en mettant les modèles en concurrence, on ne peut que s'aligner sur le moins-disant avec les risques sociaux et politiques qui vont avec.

M. T. : Le problème, c'est que depuis trente ans, nous n'avons jamais saisi le bon moment pour baisser les dépenses : quand la situation économique était bonne, nous n'avons pas fait les efforts nécessaires, et quand la crise est arrivée, il était trop tard. Aujourd'hui, nous voilà pris à contre-pied. Peut-être que couper maintenant les dépenses n'est pas la meilleure option, mais cela doit rester un objectif.

La dépense publique doit-elle permettre de relancer l'économie ?

M. P. : Ces dernières années, l'effort a été porté sur une politique de l'offre dont les effets sont longs à venir. Des coupes drastiques dans les dépenses publiques conduiraient à fragiliser davantage la croissance. Ce qu'il faut, c'est soutenir la demande sans déstabiliser le tissu productif. La relance de l'investissement public est un bon moyen d'y parvenir.

M. T. : Une telle relance poserait plusieurs problèmes. D'abord, parce que les investissements publics dépendent davantage des collectivités locales que de l'État. Or celles-ci sont prises dans une spirale d'augmentation des dépenses de fonctionnement. Ensuite parce que la dette nous met à la merci des prêteurs. Ce sont eux qui décident brusquement quand le point de non-retour est atteint : nous pourrions nous retrouver du jour au lendemain comme les Italiens et les Espagnols à payer des taux très élevés pour financer notre dette. À ce moment-là, il sera trop tard.

M. P. : L'idée n'est pas de faire des ronds-points inutiles, mais d'identifier là où il y a des besoins importants. Dans un contexte de croissance molle et de chômage élevé, c'est un non-sens économique de ●●●

Prochain dossier :
Faut-il sortir de l'euro ?

« La concurrence fiscale accrue entre les pays exerce une pression très forte pour réduire le coût du travail. » Mathieu Plane

••• ne pas utiliser les taux très bas pour relancer la machine, en investissant dans les infrastructures, la transition écologique ou l'éducation. Cela aurait des effets à court terme sur les carnets de commandes et à long terme sur la compétitivité par l'amélioration des infrastructures et des compétences.

Le corollaire d'une baisse des dépenses serait une baisse des prélèvements. Si c'était possible, quels impôts faudrait-il baisser ?

M. P. : Les allégements de cotisation Fillon (1), le CICE, le pacte de responsabilité… tout cela coûte 54 milliards d'euros par an, et on n'en voit pas vraiment l'efficacité. Si nous retrouvions des marges, il faudrait les placer dans l'investissement public et une baisse de la fiscalité redonnant du pouvoir d'achat aux classes moyennes et populaires qui ont subi de plein fouet les hausses de TVA ou de cotisations sociales.

M. T. : Avec notre taux de dépenses publiques, nous faisons le choix de réduire la consommation privée. Pour que cela soit supportable, il faut assumer de rendre aux entreprises une partie de ce qu'on leur a pris. On ne pourra pas garder nos emplois en conservant des prélèvements aussi élevés sur les entreprises.

> *« Quand un responsable politique s'engage sur un objectif de baisse des dépenses, on ne devrait pas lui demander comment il va faire, mais pourquoi il veut le faire. » (Michel Taly)*

Comment jugez-vous les propositions des candidats en matière de dépenses publiques ?

M. P. : Il y a ceux qui disent que l'on peut ouvrir les vannes sans compter, en balayant les problèmes de financement ou de compétitivité. Et ceux qui raisonnent de façon comptable, en proclamant qu'il faut économiser 100 milliards d'euros ou supprimer 500 000 fonctionnaires, sans dire comment on aboutit à ce chiffre. Cela conduit à une confusion totale sur le rôle de la dépense publique dans l'économie.

Le débat devrait porter sur le projet de société : quel modèle social et éducatif souhaite-t-on ? Est-il soutenable ? Comment le rendre plus efficace ? Grâce à sa démographie, la France est plutôt en bonne posture, elle n'a pas besoin de faire les mêmes réserves que l'Allemagne qui se prépare à un choc de vieillissement. Il est absurde de se comparer en oubliant les différences.

M. T. : Je suis d'accord pour dire que le chiffrage des programmes est devenu un exercice un peu vain. Il y a d'un côté ceux qui se moquent totalement de savoir si ce qu'ils proposent est réaliste et, de l'autre, ceux qui équilibrent leur projet sans dire pour quoi faire.

Le président n'est pas un premier ministre et surtout pas un comptable. Il doit d'abord donner sa vision de la société. Quand un responsable politique s'engage sur un objectif de baisse des dépenses, on ne devrait donc pas lui demander comment il va faire, mais pourquoi il veut le faire.

Recueilli par Mathieu Castagnet et Séverin Husson

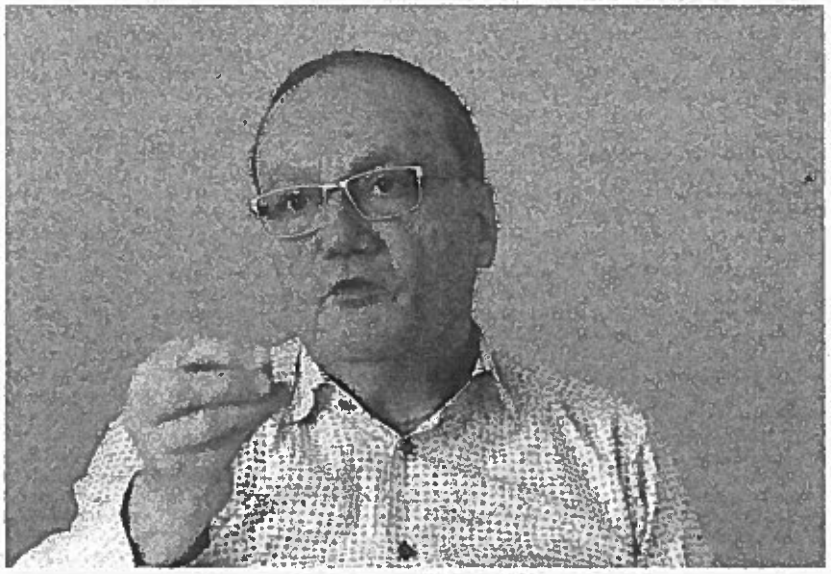

Selon Michel Taly, on ne pourra pas garder nos emplois en conservant des prélèvements aussi élevés sur les entreprises. Marc Chaumeil/pour La Croix

Les mesures phares de cinq candidats

ÉLECTION(S) 2017 PRÉSIDENTIELLE

François Fillon

- **100 milliards d'euros** de dépenses publiques en cinq ans
- **50 milliards d'euros** de prélèvements (40 milliards pour les entreprises, 10 pour les ménages)
- **500 000 postes** de fonctionnaires

Benoît Hamon

- **35 milliards d'euros** pour financer la première étape du revenu universel
- **10 milliards d'euros** de baisses de charges pour les entreprises par une refonte du CICE
- **37 000 postes** dans l'éducation

Marine Le Pen

- **60 milliards d'euros** de dépenses publiques en cinq ans
- **20 milliards d'euros** de prestations aux ménages
- **20 milliards d'euros** de prélèvements sur les ménages

Emmanuel Macron

- **60 milliards d'euros** de dépenses publiques en cinq ans
- **20 milliards d'euros** de prélèvements sur le quinquennat
- **120 000 postes** de fonctionnaires

Jean-Luc Mélenchon

- **173 milliards d'euros** de dépenses sur le quinquennat
- **100 milliards d'euros** supplémentaires pour les dépenses d'investissement
- **Impôt sur le revenu** avec une tranche à 100 % au-delà de 460 000 €

Photos : Reuters

La Croix

Le Monde - dimanche 19 mars 2017

Jean-Michel, 69 ans, 810 euros de retraite et une ado à charge

Reconversions, déménagements... Ce Normand paie aujourd'hui au prix fort une carrière professionnelle hachée

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR (CALVADOS) - *envoyé spécial*

A 69 ans, Jean-Michel Pasquier a vécu plusieurs vies, entre Paris, la Corrèze et la Normandie. Aujourd'hui retraité, il est installé à Hérouville-Saint-Clair, dans la banlieue caennaise. Il habite dans une HLM avec l'un de ses trois enfants, Margaux, 17 ans. Ils doivent vivre sur les 810 euros de retraite qu'il touche chaque mois. La faute à une carrière faite de ruptures, de reconversions et de déménagements.

« A 14 ans, je suis devenu apprenti dans une bijouterie à Paris, raconte-t-il. *J'ai fait ça pendant une dizaine d'années, dans les plus belles boutiques de la place Vendôme. Si j'étais resté là-bas, j'aurais pu mettre un petit pécule de côté. »* Mais il a préféré s'installer à son compte. *« Mon erreur. C'étaient peut-être mes plus belles années, mais je le paie aujourd'hui. »*

En 1989, il ouvre une maison de la presse dans un centre commercial qui ouvre près de Cherbourg (Manche). *« Je bossais quatorze heures par jour. Je payais un loyer énorme, et puis il y avait beaucoup de charges. »* Il tient six ans et finit par la revendre pour ouvrir une auto-école, toujours dans la Manche, à Saint-Vaast-la-Hougue. En 2003, à 55 ans, il est renversé par une voiture. Il passe quelques jours dans le coma, trois mois à l'hôpital, un an en fauteuil roulant. Impossible de garder l'auto-école dans ces conditions. Il la vend depuis l'hôpital. *« Je n'étais pas en position de négocier »*, lâche-t-il. Comme un ultime regret face à sa situation présente.

Jean-Michel Pasquier est sorti de cette carrière hachée avec une retraite de misère, proche du « minimum vieillesse » (801 euros), qui concerne quelque 430 000 personnes en France. Avec pudeur, il raconte son quotidien fait de calculs, d'arbitrages, de renoncements. *« J'ai été tenté d'aller aux Restos du cœur, mais j'ai toujours réussi à éviter de le faire. Chaque mois, le plus difficile, c'est la première semaine. Ma retraite tombe le 8 et j'ai déjà des factures le 3. »*

« Je ne me projette plus »

Il voudrait aller plus souvent au Café des images, le cinéma d'art et essai à deux pas de chez lui, mais *« c'est trop cher »*. *« J'aime bien aller me balader en ville »*, raconte-t-il. Sans voiture – il n'en a pas les moyens –, cela reste simple : le tram l'emmène directement dans le centre de Caen. *« Mais à quoi bon ?* se reprend-il. *Je ne peux rien acheter. Je me dis que j'irais bien prendre un verre, et puis je me demande ce que j'irai manger demain... »* Alors il lit. *« J'ai toujours aimé les bouquins »* – ils lui rappellent ses années de libraire. Il les emprunte à la bibliothèque municipale.

Depuis cinq ans qu'il vit dans cette ville nouvelle bâtie dans les années 1960, il se sent coincé. *« Trop de béton,* souffle-t-il en jetant un regard par la fenêtre, *et puis je ne connais personne. »* Il aimerait retourner dans la Manche, *« pour* [se] *réveiller en voyant les vaches »*. Mais pour bouger, *« il faudrait retrouver une HLM, j'en ai pour dix ans. Et puis déménager, ça coûte cher »*.

Sur un loyer de 650 euros, grâce aux allocations, il lui en reste 148 à payer chaque mois. *« Margaux va bientôt avoir 18 ans. Si je perds l'aide personnalisée au logement, je ne sais pas comment je vais faire. »* Sa fille pourra être considérée par la Caisse d'allocations familiales à sa charge jusqu'à ses 21 ans, sauf si elle se déclare à part.

Jean-Michel Pasquier est rassuré d'apprendre qu'il aura sans doute un sursis. *« Mais vous savez, je ne me projette plus vraiment, ce n'est pas trop possible pour moi. »*

S'il témoigne, parle si longuement de son histoire, c'est pour que sa réalité, celle des retraités vivant de très faibles pensions, soit entendue. *« Qui parlera des toutes petites retraites ? »*, s'interroge-t-il. La retraite moyenne en brut en France était en 2014 de 1 322 euros – 1 007 euros pour les femmes. Ce qui frappe Jean-Michel Pasquier, c'est cette impression de déconnexion entre les candidats et la réalité dans laquelle il vit. S'il en avait un en face de lui, il le mettrait *« au défi de vivre avec si peu, trois mois, pour voir »*. En fait, mieux vaut qu'il n'en rencontre pas. *« Je serais désagréable. Parce que quand je vois toutes ces magouilles, je suis très en colère. »* ■

COLIN FOLLIOT

« Chaque mois, le plus difficile, c'est la première semaine. Ma retraite tombe le 8 et j'ai déjà des factures le 3 »

JEAN-MICHEL PASQUIER
retraité

La Tribune.fr

Compte personnel de formation : une grande illusion

Par Jean-Claude Quentin

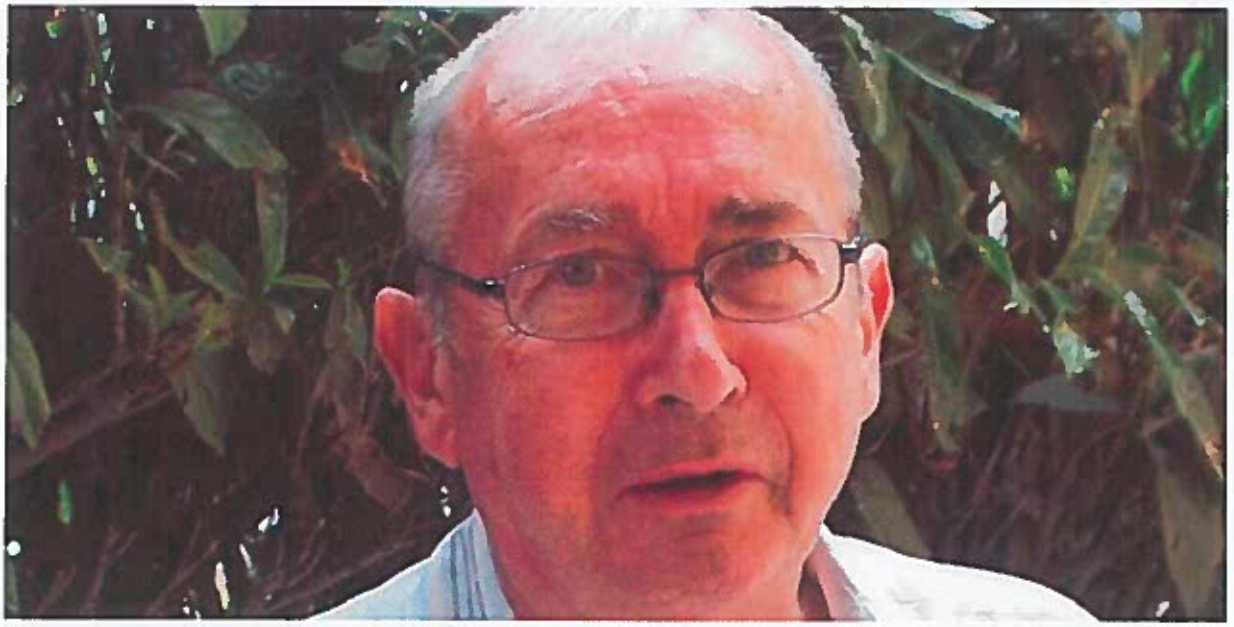

(Crédits : DR) L'idée d'un compte personnel de formation, portée par le Medef, n'apporte malheureusement aucune réponse adaptée aux besoins de montée en compétences des salariés. Par Jean-Claude Quentin, ancien secrétaire confédéral, Force Ouvrière

Chaque campagne électorale nous apporte son lot de déclarations lénifiantes quant à la formation professionnelle. A bout d'arguments pour énoncer des remèdes au chômage ou à la précarité, nos politiques invoquent régulièrement « Saint Apprentissage » ou « Sainte Formation continue » plus pour conjurer le mauvais sort que dans l'espoir de trouver l'inspiration et la volonté indispensables à une réforme dynamique et enfin efficace.

Privilégier et respecter le relation Salarié-Employeur

Le concept des droits attachés à la personne plutôt qu'au contrat de travail est un élément de flexibilité utile, mais qui ne modifie pas le rapport de dépendance du salarié vis-à-vis de son employeur. Jusqu'à maintenant, ces droits (assurance-chômage, retraite notamment) s'exerçaient de manière décalée et après la rupture du contrat.

Lorsque l'on parle formation, dans le cadre du C.P.F., il est destiné majoritairement à être utilisé sous le lien de subordination. Ceci change considérablement son effectivité. On a bien vu, sur les 10 dernières années, les omissions voire les obstructions dont a été victime le D.I.F. Nous avions prévu ces obstacles dans l'accord de 2003 et la loi de 2004 en faisant émerger la notion de « salarié acteur » en contrepoint de la responsabilité de l'employeur.

Tout d'abord, le départ en formation, dans le cadre du D.I.F. nécessitait une initiative du salarié et une discussion avec l'employeur, pour définir les tenants et les aboutissants de l'action de formation. En 2013-2014 les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ont créé, dans le vide, un compte personnel de formation (CPF) qui n'est pas financé, ce qui préjuge mal de son développement futur.

Pas de vraie amélioration

Dans ce contexte, je ne suis pas convaincu que l'opposabilité du C.P.F. améliore et facilite les choses. Cela rejette donc son usage presque systématiquement vers des situations de crise (démission, licenciement, chômage). Chez les employeurs, se manifeste une volonté d'opérer de façon croissante un transfert du risque de l'emploi sur le salarié. Ce C.P.F. serait donc censé lui permettre prioritairement de faire face aux inéluctables turbulences de l'entreprise et aux ruptures d'emploi.

Cette invention imaginée par le MEDEF, n'apporte malheureusement aucune réponse adaptée aux besoins de montée en compétences des salariés. La formation sans l'employeur est un vœu pieux, une incantation vidée de sens.

Craignons, par ailleurs, que le ressenti très négatif du C.P.A. par les employeurs au travers du « compte pénibilité » n'englobe le C.P.F., lui ôtant ainsi tout pouvoir mobilisateur.

Ce droit doit être conçu comme une liberté d'usage que possède le salarié dans le lien de subordination. Car ce dernier engage par ailleurs la responsabilité de l'employeur comme l'a maintes fois confirmé la Cour de Cassation (arrêt Concorde Lafayette). Il ne faut pas pratiquer la politique de l'autruche, mais établir une vraie co-construction de la démarche formation.

Financer par la réduction du temps de travail

Nous avons vu que le C.P.F. souffrait cruellement d'une absence de financement.

Le fait de pouvoir partir en dehors du temps de travail et d'être rémunéré à 50% de son salaire était là pour favoriser et appuyer cette liberté et cette initiative du salarié. Il faut se souvenir que, en 2003, les 35h commençaient à s'appliquer et qu'il n'était pas inhumain de demander au salarié de mobiliser un peu de ce temps personnel nouveau pour l'entretien de ses capacités professionnelles. Cette mesure incitatrice a aujourd'hui disparu. Si demain nous revenions aux 39 h, on ne donnerait pas cher de la formation continue.

Il ne peut y avoir de formation réussie sans engagement personnel : j'apporte à ma formation un peu de mon temps et l'entreprise finance le contenu...

Vient ensuite le recours à la V.A.E. qui entre dans une logique d'économie de moyens, par une meilleure analyse des véritables besoins de connaissance de l'impétrant. La V.A.E. ne doit pas être conçue automatiquement comme une démarche de certification, mais plus sûrement comme une base pour un futur apport de connaissances. Il faut mener le débat de la V.A.E. passive et de la V.A.E. dynamique.

Ainsi, si nous nous résumons, le salarié acteur, plus l'employeur co-constructeur, plus la V.A.E. prescriptrice nous conduisent vers une efficience des moyens qui permet d'espérer enfin une approche mieux partagée de la formation permanente. Cela suppose, en fin, des démarches d'accompagnement qui restent à construire. Les DRH devraient comprendre qu'il en va de la valorisation de leur fonction.

Anticiper les besoins en formation

Parmi ces démarches, il en est une qui est de la responsabilité des entreprises : l'anticipation des besoins en qualifications. La révolution digitale place les entreprises dans un climat d'incertitude rarement connu sur l'avenir. Le manque de compétences adaptées aux métiers d'aujourd'hui et surtout de demain est criant.

Un management « réactif et responsable » est celui qui anticipe et permet la formation des gens. Quelle aberration de constater que l'une des principales offres de formation vise le « développement personnel ». Comme si nous n'avions rien de plus urgent à faire que de nous regarder le nombril. Nous avons créé des observatoires prospectifs des métiers et des compétences.

Il est temps d'en faire un bilan. Il est temps de donner de véritables moyens à ce remarquable outil qu'est « France-Stratégie » dont le but est de donner aux entreprises, aux organismes de formation, mais aussi et surtout à tous nos concitoyens, une projection sur leur avenir professionnel et celui des leurs enfants. Combien d'économies ferions-nous si nous évitions ces orientations « au doigt mouillé » qui nous coûtent si cher en renoncements, en abandons de parcours et en échecs scolaires et universitaires ?

Anticipation, Personnalisation, Professionnalisation

Les enjeux de la Formation Professionnelle Continue sont immenses, pour peu que l'on considère le problème dans sa globalité et non par le petit bout de la lorgnette. Il en va ainsi de ceux qui évoquent, par pure démagogie, les 32 milliards de la Formation professionnelle. Fuyez-les, car ils démontrent ainsi leur incurie et leur incompétence en la matière., tant cela revient à mélanger des financements infiniment disparates.

Ordonner les actions en coordonnant le salarié acteur, l'employeur co-constructeur et la V.A.E. prescriptrice afin que les actions de formation ne s'élaborent pas et ne s'effectuent « hors sol », mais sur des objectifs contractualisés entre les parties prenantes.

Alors viendra le temps de l'Etat et des Collectivités Territoriales dont le rôle sera de rééquilibrer la formation professionnelle continue par rapport à la formation professionnelle initiale. Ceci afin de corriger les deux tares majeures de notre système : la spécialisation trop précoce de nos jeunes et les inégalités d'accès pour les adultes, notamment les femmes.

Les 32 milliards de la formation professionnelle, une évocation démagogique

Les enjeux de la Formation Professionnelle Continue sont immenses, pour peu que l'on considère le problème dans sa globalité et non par le petit bout de la lorgnette. Il en va ainsi de ceux qui évoquent, par pure démagogie, les 32 milliards de la Formation professionnelle. Fuyez-les, car ils démontrent ainsi leur incurie et leur incompétence en la matiére., tant cela revient à mélanger des financements infiniment disparates.

Ordonner les actions en coordonnant le salarié acteur, l'employeur co-constructeur et la V.A.E. prescriptrice afin que les actions de formation ne s'élaborent pas et ne s'effectuent « hors sol », mais sur des objectifs contractualisés entre les parties prenantes.

Alors viendra le temps de l'Etat et des Collectivités Territoriales dont le rôle sera de rééquilibrer la formation professionnelle continue par rapport à la formation professionnelle initiale. Ceci afin de corriger les deux tares majeures de notre système : la spécialisation trop précoce de nos jeunes et les inégalités d'accès pour les adultes, notamment les femmes.

Le Monde
SAMEDI 18 MARS 2017

Environnement : le nucléaire au cœur des fractures

Si le développement des énergies renouvelables fait consensus, les oppositions sont radicales sur l'arrêt ou la prolongation des centrales

Placées au cœur des projets de Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, les thématiques environnementales s'affirment comme un élément déterminant du clivage droite-gauche. A peu près absentes du discours de François Fillon, elles émergent, ces dernières semaines, dans celui d'Emmanuel Macron, souvent en contradiction avec ses prises de position lorsqu'il siégeait au gouvernement. De son côté, Marine Le Pen entend utiliser la protection de l'environnement comme levier de lutte contre la *« mondialisation sauvage »*.

Perturbateurs endocriniens, pesticides et « verdissement » de l'agriculture tiennent le haut du pavé. La majorité des candidats se disent favorables à un soutien aux circuits courts et à une baisse de l'usage des produits phytosanitaires. A l'exception de M. Fillon et Mme Le Pen, les principaux prétendants entendent interdire les substances les plus problématiques. M. Macron promet ainsi un investissement de 5 milliards d'euros pour réorienter les pratiques agricoles et souhaite séparer les activités de conseil aux agriculteurs des activités de vente de pesticides. Une mesure technique, mais réclamée de longue date par le monde associatif et différents rapports parlementaires.

La question de la pollution de l'air et du diesel est omniprésente, sauf dans le projet de Mme Le Pen. Le spectre des propositions va de la simple déclaration d'intention de lutter contre le diesel (M. Fillon) à la volonté de « sortir du diesel » à l'horizon 2025 (M. Hamon et M. Mélenchon), en passant par la promesse d'aligner la fiscalité du diesel sur celle des autres carburants tout au long du prochain quinquennat (M. Macron).

S'agissant de l'énergie, tous les candidats veulent promouvoir les ressources renouvelables, avec toutefois des niveaux d'ambition très différents. Les mieux-disants sont M. Hamon et M. Mélenchon, qui visent 100 % de renouvelables en 2050. M. Macron propose simplement de *« doubler la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque d'ici à 2022 »*, tandis que M. Fillon veut *« créer les conditions favorables au développement de véritables filières industrielles françaises »*. Mme Le Pen souhaite elle aussi développer *« les filières françaises »* dans ce domaine et en parti-

...

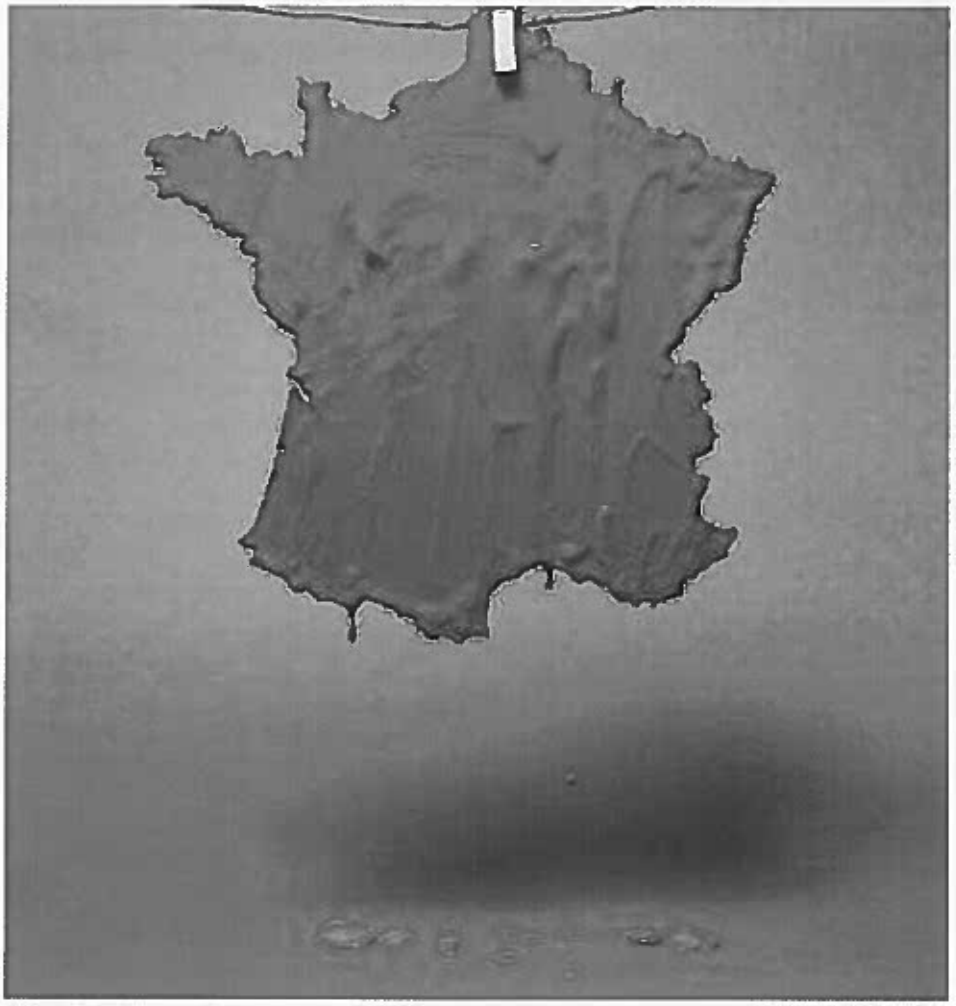

...

culier la filière hydrogène, tout en promettant *« un moratoire immédiat sur l'éolien »*.

Mais la question du nucléaire, centrale puisque l'atome fournit les trois quarts de l'électricité française, fait resurgir les lignes de fracture. A gauche, M. Hamon et M. Mélenchon sont partisans d'un abandon total de l'énergie atomique. L'accord conclu entre le candidat PS et EELV prévoit *« une sortie progressive et intégrale du nucléaire (...) à l'horizon d'une génération, soit vingt-cinq ans, avec fermeture des premiers réacteurs durant la mandature »*. Le leader de La France insoumise, lui, veut *« abandonner l'opération de grand carénage visant à prolonger la vie des centrales nucléaires au-delà de quarante ans »*, ce qui impliquerait la fermeture de 23 réacteurs d'ici à 2022 et de la totalité du parc de 58 réacteurs en 2039.

Sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la confusion politique perdure

A droite, François Fillon veut au contraire prolonger la durée d'exploitation des centrales (sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire) et *« stopper la fermeture de Fessenheim »*. Une position que défend aussi la présidente du Front national. De son côté, M. Macron s'en tient à ce que prévoit la loi de transition énergétique : baisse à 50 % de la part du nucléaire à l'horizon 2025 et fermeture de Fessenheim. Le candidat d'En Marche ! souhaite en outre interdire, comme les autres, l'exploitation du gaz de schiste en France – à rebours de ses positions lorsqu'il était à Bercy.

Seul un dossier, et non des moindres, résiste au clivage droite-gauche : le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. La confusion politique, qui n'a pas cessé durant le quinquennat de François Hollande, perdure. M. Hamon, contrairement au dogme de son parti sur le sujet, assure qu'il faut abandonner le projet, rejoignant la position historique des écologistes. M. Mélenchon est aussi contre, à la différence du Parti communiste local. M. Macron, qui s'est toujours déclaré en faveur du dossier, semble rejoindre une position plus modérée, favorable à une réexpertise et à une nouvelle étude des alternatives (réaménagement de l'actuelle plate-forme de Nantes Atlantique). M. Fillon, élu des Pays de la Loire, reste un ardent défenseur du projet. Mme Le Pen, elle, s'est déclarée contre le futur aéroport, mais en faveur de l'évacuation immédiate de la ZAD, la zone à défendre, occupée par quelque 200 militants et agriculteurs. ■

STÉPHANE FOUCART
ET PIERRE LE HIR

Le Monde - 18/03/2017

La Croix - mardi 21 mars 2017

Emploi

Pôle emploi remplit mieux ses missions

L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et celle des finances (IGF) ont reconnu, dans un rapport publié hier, les progrès réalisés par Pôle emploi dans la mise en œuvre de ses engagements. Les deux inspections étaient chargées d'évaluer, à mi-parcours, la convention signée entre Pôle emploi, l'État et l'Unedic pour la période 2015-2018. Le rapport salue notamment le nouveau parcours du demandeur d'emploi, avec un *« redéploiement de moyens au profit de ceux qui en ont le plus besoin »* et note que *« le temps consacré au suivi et à l'accompagnement personnalisé a continué d'augmenter en 2016 »*. Il souligne aussi que sur 12 des 14 indicateurs mis en place pour mesurer l'activité, Pôle emploi a atteint son objectif : par exemple, *« plus de 94 % de demandeurs d'emploi ont obtenu leur premier paiement dans les délais en 2016 »*. Parmi les pistes de progrès, Pôle emploi devra, en 2017, consacrer *« plus de temps pour l'accompagnement personnalisé »*.

Le Journal du Dimanche - dimanche 19 mars 2017

Les syndicats derrière Paris 2024

INFO JDD La candidature aux JO s'engage sur une charte sociale. Avec le souci de se préserver des manifestations syndicales?

La photo vaudra aussi pour sa rareté. Les dirigeants des cinq principaux syndicats ensemble, même un défilé du 1er Mai n'y parvient plus. Demain, à la Métropole du Grand Paris, Laurent Berger (CFDT), Alain Giffard (CFE-CGC), Jean-Claude Mailly (FO), Philippe Martinez (CGT) et Bernard Sagez (CFTC) signeront une « charte sociale » négociée avec Paris 2024. Pour les responsables de la candidature, c'est la preuve que le dossier olympique est *« un sujet responsable et rassembleur qui dépasse tous les clivages »*.

Concrètement, la charte présentera 16 engagements de Paris 2024 avant et après les Jeux : un représentant syndical au conseil d'administration, vigilance sur les conditions de travail, création de filières de formation, plan de reclassement des 3.000 salariés du comité d'organisation, etc. *« Cette charte indique que la question sociale est aussi importante que le reste,* se félicite le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez. *C'est la première fois qu'un événement sportif majeur s'engage ainsi. On avait bien essayé pour Paris 2012 mais ça n'avait pas abouti... »*

« Il n'y a pas d'accord caché »

Cela avait surtout abouti, sans que les deux sujets soient forcément liés, à des manifestations pour la défense des 35 heures pendant la visite à Paris, en mars 2005, de la commission d'évaluation du CIO. Négatif en termes d'image, même si la défaite face à Londres s'est dessinée ailleurs. Cette fois, les émissaires du CIO seront à Paris du 14 au 16 mai, une semaine après la présidentielle, et le vote pour la ville hôte aura lieu le 13 septembre, en pleine rentrée sociale. Il est tentant d'imaginer que la charte sert aussi à éviter des actions syndicales à ces dates clés.

« On est dans un cercle vertueux. À partir du moment où les syndicats nous soutiennent, ils ne vont pas chercher à nous embêter, admet Sébastien Moreau, chargé des relations institutionnelles de la candidature. *Mais il n'y a pas d'accord caché. Ils feront leur travail de syndicalistes, et c'est normal. » « On ne s'est engagé à rien d'autre que de travailler ensemble,* dit aussi Philippe Martinez. *Il y a un calendrier sportif et un calendrier politique. Ils peuvent parfois se percuter... »*

STÉPHANE JOBY @JobyJdd

LA "CLAUSE MOLIERE" EST CONTRAIRE A LA LEGISLATION EUROPEENNE

LATRIBUNE.FR

Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi, dénonce le projet de loi des présidents des régions de droite visant à rendre obligatoire l'usage du français sur les chantiers publics. Elle le juge discriminatoire et contraire à la législation européenne.

L'imposition d'une clause imposant l'usage du français sur les chantiers publics est discriminatoire et contraire à la législation européenne, estime la commissaire européenne à l'Emploi. *"Ce n'est pas par un repli sur soi que l'on peut régler les problèmes de l'emploi"*, déclare Marianne Thyssen dans une interview publiée dimanche par Le Parisien-Aujourd'hui en France. *"Sur le plan juridique, je pense que cette clause est une discrimination contraire à la législation européenne"*, ajoute-elle.

Le gouvernement et les syndicats ont dénoncé l'annonce de la mise en oeuvre de cette clause dite "Molière" par les présidents de quatre régions dirigées par la droite : Île-de-France, Hauts-de-France, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes. *"Ce type de protectionnisme n'est pas dans votre intérêt"*, dit encore Marianne Thyssen. *"Imaginez que, demain, on oblige les Français qui veulent décrocher de gros marchés publics en Allemagne ou aux Pays-Bas à parler allemand ou néerlandais !"*

MISE EN GARDE CONTRE LA SUSPENSION DE LA LOI SUR LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS

La commissaire belge met d'autre part en garde contre toute les menaces de suspension unilatérale de la directive européenne sur les travailleurs détachés, brandies par plusieurs candidats à la présidentielle française.

"C'est une loi européenne qui découle du principe de la libre circulation. Aucun pays membre ne peut décider unilatéralement de ne plus l'appliquer sans encourir une procédure pour infraction", indique-t-elle en rappelant qu'une révision de cette directive pourrait être votée avant l'été.

(avec Reuters)

transports-route-pollution-environnement-social-salariés
Vignette anti-pollution: des "inquiétudes" pour certains salariés franciliens (syndicat)

Paris, 20 mars 2017 (AFP) - L'application à Paris de la vignette anti-pollution suscite des "inquiétudes" chez les salariés dont les véhicules sont interdits et qui n'ont pas de solution de transport collectif car ils travaillent en horaires décalés, a souligné lundi la CFDT Transports environnement.

Dans un communiqué, la fédération dénonce l'absence de réponse de la mairie de Paris, interpellée sur le sujet il y a deux mois, "laissant dans l'inquiétude de nombreux salariés franciliens socialement fragilisés".

Depuis le 16 janvier, dans Paris intramuros, motos, voitures ou utilitaires doivent arborer la vignette ronde Crit'air, qui les identifie selon leurs émissions (oxydes d'azote, particules) et permet d'interdire certaines catégories les jours de pics.

Les véhicules les plus polluants, non classés, ne peuvent obtenir la vignette et n'ont plus le droit de rouler dans Paris en semaine entre 8H00 et 20h00, comme depuis le 1er juillet 2016 les voitures immatriculées avant 1997.

Sans remettre en cause le bien-fondé de la mesure, la CFDT Transports observe que "logeant en banlieue éloignée et ne bénéficiant pas d'offres de transports publics leur permettant d'arriver à l'heure du début de leur service, de nombreux salariés se retrouvent contraints à l'utilisation d'une voiture personnelle interdite à la circulation dans Paris".

Souhaitant qu'une réflexion s'engage entre la mairie et les entreprises, un porte-parole de la fédération évoque quelques "pistes", comme une "tolérance" exceptionnelle ou encore la mise en place de "parkings relais" aux portes de Paris avec ensuite des "navettes" pour acheminer les salariés concernés jusqu'au lieu de leur prise de poste.

Interrogée par l'AFP, la ville de Paris a indiqué "avoir conscience" de cette problématique mais rappelle "sa responsabilité en matière de santé publique" et exclut des dérogations.

Promettant de "répondre" à la CFDT, la municipalité précise "travailler" avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) pour "augmenter l'offre de transport la nuit". Elle évoque aussi "des solutions d'accompagnement pour laisser sa voiture particulière", telles que le "prêt de véhicules partagés" du lieu de travail au domicile, Autolib ou Vélib.

shu/cel/jcc

2017/03/20 19:02:13 GMT+01:00
#468289 DGTE 1782 ECZ44 (4) AFP (327 words)

semaine 2/3 les fractures sociétales

« Quand on est très pauvre, on devient invisible »

La patronne du Secours catholique estime que les fractures économiques en induisent d'autres qui conduisent les laissés-pour-compte à se couper de la société.

Véronique Fayet

Présidente du Secours catholique

Depuis des décennies, d'importants moyens ont été mis en œuvre pour lutter contre les inégalités. Peut-on vraiment dire que les choses se sont dégradées ?

Véronique Fayet : Dans le monde, selon Oxfam, huit personnes possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la planète. En France, bien sûr, les inégalités sont moins fortes qu'ailleurs, en particulier grâce à la redistribution opérée par le système fiscal et social. Mais l'écart entre les plus riches et les plus pauvres reste élevé, puisqu'il est de 1 à 7 entre le premier et le dernier décile de revenus. La pauvreté s'est surtout intensifiée. Certes, le taux de pauvreté semble se stabiliser autour de 14 % de la population, ce qui signifie que 9 millions de Français gagnent moins de 60 % du revenu médian, soit 1 000 € par personne. Mais la très grande pauvreté, qui concerne ceux qui gagnent moins que 40 % du revenu médian, soit 600 € environ, augmente et concerne 2,2 millions de personnes.

Or, à ce stade, la pauvreté monétaire ne dit pas tout. Quand on est très pauvre, non seulement on manque d'argent, on a des difficultés à se loger, parfois à se nourrir correctement, ce qui peut entraîner des soucis de santé. Mais on a aussi moins accès aux transports, à la culture et aux loisirs. Cette situation diminue les capacités à s'en sortir. Elle conduit la personne à s'isoler. Quand on est très pauvre, on se coupe de la société et on devient invisible.

repères

Biographie

9 août 1953. Elle naît à Toulouse.

1975. Elle obtient sa maîtrise de sciences économiques, option économie des pays en développement.

1975-1976. Elle part avec son mari en Afghanistan.

1979-1989. Elle rejoint ATD Quart Monde Gironde, où elle est bénévole déléguée à la formation et l'information.

1989-2014. Elle est élue à la mairie de Bordeaux. D'abord, en tant que conseillère municipale, puis, à partir de 1995, comme adjointe chargée des solidarités auprès d'Alain Juppé.

2001-2014. Elle est élue vice-présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas).

2007-2013. Elle est membre du bureau exécutif du Mouvement démocrate (MoDem).

19 juin 2014. Elle est élue à la présidence du Secours catholique pour un premier mandat de trois ans.

Qu'est-ce qui explique qu'on n'arrive pas à juguler ce phénomène de grande pauvreté ?

V. F. : La grande fracture qui a abîmé la cohésion sociale, c'est l'emploi. Il y a bien sûr une fracture entre ceux qui en ont un et ceux n'en ont pas. Mais il y a aussi une fracture entre ceux qui ont un travail à plein-temps, bien rémunéré et intéressant, et ceux qui n'arrivent qu'à avoir des bribes d'emploi. Rendez-vous compte : il y a 6,5 millions d'inscrits à Pôle emploi, ce à quoi se rajoute un nombre important de jeunes ou de bénéficiaires du RSA, qui n'ont pas d'emploi mais ne s'inscrivent pas parce qu'ils pensent qu'ils n'ont rien à y gagner. En tout, c'est 7 à 8 millions de personnes qui sont ainsi sans emploi ou mal employés. Or, quand on n'a pas de travail, on ne manque pas seulement d'argent, on manque surtout d'une place dans la société.

« On entend que les migrants prendraient la place des autres pauvres. Mais la France n'a pas attendu les migrants pour avoir des problèmes de logement. Cela fait des années que l'on ne construit pas assez de logements sociaux ! »

Quelles autres fractures voyez-vous émerger en France ?

V. F. : Une autre fracture très grave concerne l'éducation. Car sans une éducation de qualité, pas de qualification professionnelle et sans qualification, pas d'emploi, et donc pas de capacité à s'en sortir. Or il est souvent plus difficile pour une famille démunie d'investir dans la scolarité comme il le faudrait. Prenez le cas d'une famille hébergée en hôtel : dans cette situation, il y a des difficultés à faire les devoirs, voire à maintenir la scolarisation. Parfois, les parents ont eux-mêmes un rapport douloureux à l'école et l'on observe que peu de familles défavorisées sont aux réunions d'école. Il faut d'urgence imaginer des façons d'aller à leur rencontre.

Et puis on voit émerger de nouvelles fractures. Dans certains territoires, les gens se sentent abandonnés. Dans les zones rurales, on constate que les transports, les services, les emplois disparaissent. Un tiers des agriculteurs, selon la MSA, vivent avec 350 € par mois. •••

Photo Perrogon/Andia.fr

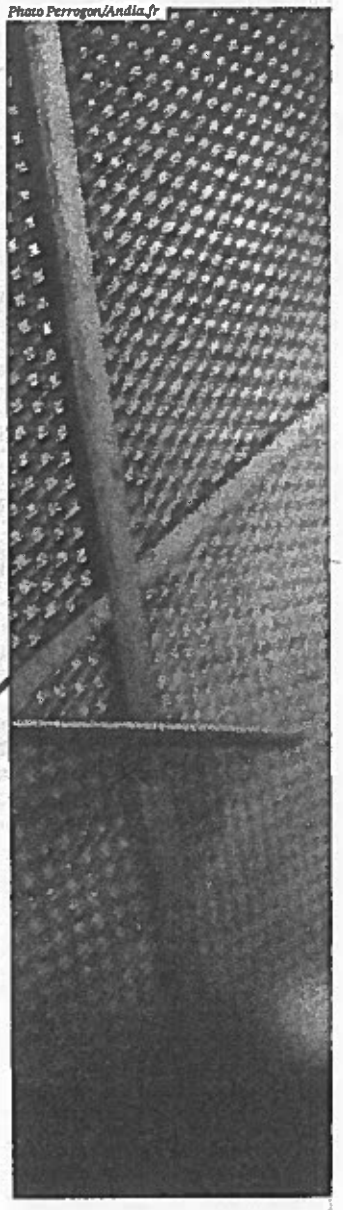

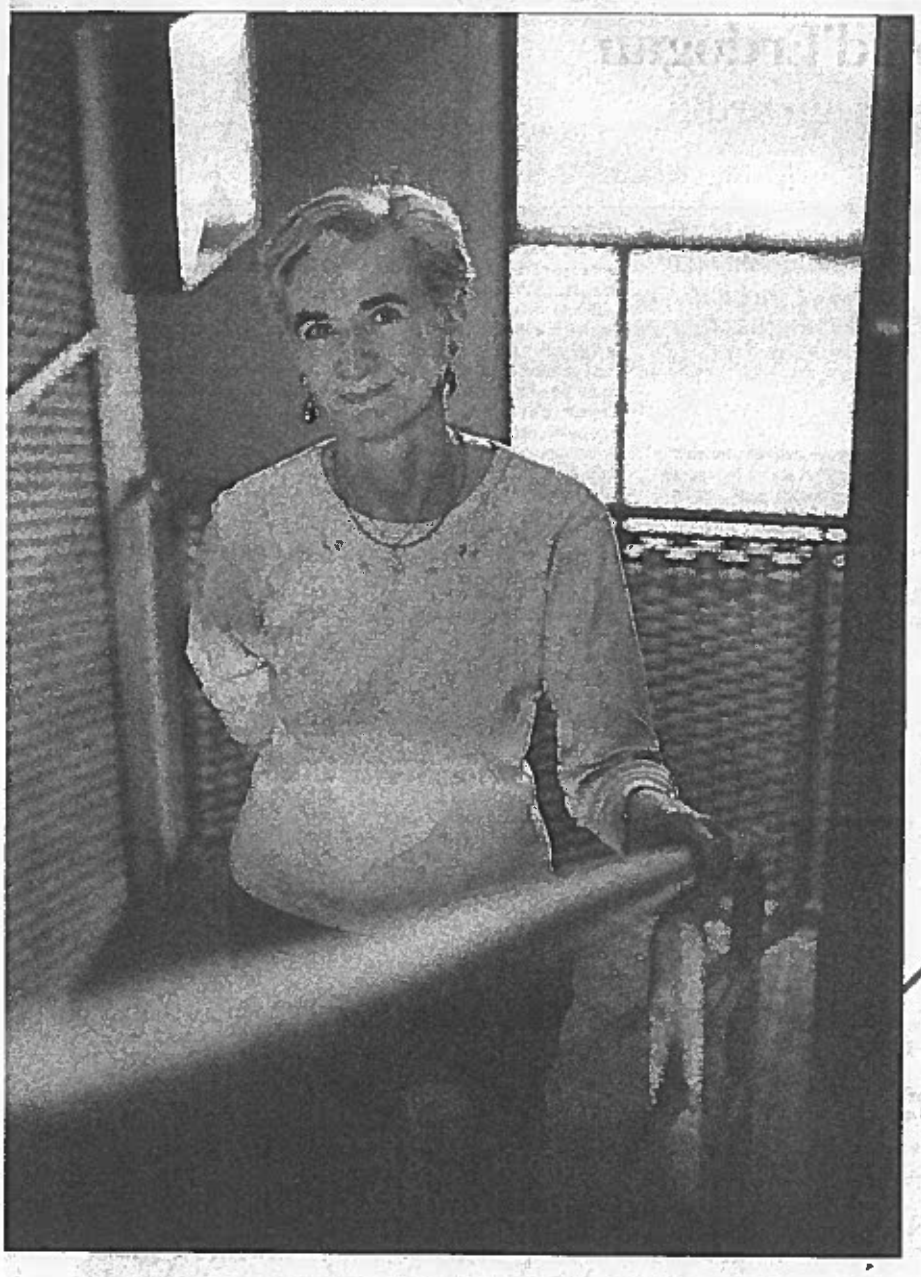

●●● Les villes moyennes et petites se sentent délaissées par rapport aux métropoles, qui drainent les populations et les politiques publiques. On a cru qu'Internet allait améliorer l'accès aux services publics, mais beaucoup de gens ne savent pas faire les démarches. Il y a une déshumanisation du rapport aux institutions, qui conduit à une forte augmentation du non-recours aux droits et à un sentiment de relégation. Cela nourrit une sorte de fatigue démocratique. On ne croit plus que les institutions nous servent, que la protection sociale nous protège... Surtout, il y a une très grande défiance vis-à-vis de la classe politique, à qui on reproche à la fois son impuissance et son manque de probité.

En dépit de toutes ces fractures, on a le sentiment que le regard sur ceux qui sont laissés au bord de la route se durcit...

V. F. : Depuis deux ou trois ans, toutes les associations se sont effectivement inquiétées de voir circuler un grand nombre de préjugés sur les personnes en difficulté. Les bénéficiaires du RSA seraient assistés, alors que 30 % des ayants droit ne le demandent pas. Les chômeurs ne chercheraient pas de travail alors que ce sont les offres d'emploi qui manquent...

Et l'on entend ça aussi désormais dans la bouche des élus politiques. Quand un élu dit que les migrants sont plus aidés que les Français, c'est grave, parce que la vérité c'est que les sans-papiers n'ont le droit à rien sauf à l'Aide médicale de l'État, quand ils sont malades, ou à une petite allocation s'ils sont demandeurs d'asile, et ils n'ont pas le droit de travailler. On entend aussi que les migrants prendraient la place des autres pauvres. Mais la France n'a pas attendu les migrants pour avoir des problèmes de logement. Cela fait des années que l'on ne construit pas assez de logements sociaux! C'est pour ça que l'on se retrouve aujourd'hui avec 4 millions de mal-logés, selon les derniers chiffres de la Fondation Abbé-Pierre.

Il y a un grand danger à mettre les différents publics en concurrence. Cela sape notre capacité à construire une société fraternelle. On en vient, à Calais, à refuser à des mineurs exilés, protégés par le droit international, l'accès à des douches ou à un repas! Heureusement, tout le monde n'est pas gagné par ces idées. Dans les toutes petites villes qui ont accueilli des migrants, il n'a pas été rare de voir plus de bénévoles que de réfugiés!

Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour changer les choses ?

V. F. : Il y a des choses qui demandent de l'argent. Par exemple quand le collectif Alerte propose un revenu minimum social décent de 850 €, le surcoût serait de 30 milliards d'euros, une somme importante mais à relativiser si on la compare aux 50 milliards que coûte la fraude fiscale.

Cependant l'essentiel n'est pas une question de moyens mais de méthode. Pour être efficace, toute politique publique doit être pensée avec la contribution des personnes fragiles. Au Secours catholique, nous avons mis en place un groupe de travail avec des personnes en situation de précarité pour faire des propositions sur une refondation du système de protection sociale. C'est une démarche longue mais riche.

Ensuite, en tant qu'élue à Bordeaux puis présidente du Secours catholique, j'ai pu me rendre compte du bouillonnement d'expériences qui existe au niveau local. Mais il y a comme un plafond de verre entre le local et le national. Je mets beaucoup d'espoirs dans le projet Territoires zéro chômage de longue durée, qui consiste à identifier les besoins sociaux non couverts d'un côté et les compétences des chômeurs de l'autre, et à redéployer des dépenses sociales suscitées par le non-travail pour financer des emplois qui correspondent aux uns et aux autres.

Recueilli par Nathalie Birchem

À suivre demain : Permettre aux tout petits de mieux démarrer leur vie.

un regard sur le monde

« Ce que fait le Cipca en Bolivie me paraît digne d'être importé! »

« Au Secours catholique, nous sommes très attachés aux initiatives qui permettent à chacun d'être pleinement acteur de sa vie et de la vie de sa communauté. Et ce que fait notre partenaire bolivien le Cipca (Centro de Investigación y Promoción del Campesinado) me paraît digne d'être étudié, voire importé! Créé il y a quarante ans, le Cipca accompagne des processus visant à renforcer le développement de l'agroécologie et de l'économie familiale dans plusieurs zones de Bolivie, notamment en Amazonie. Le Cipca a aussi le souci de favoriser le développement durable et de promouvoir la participation des communautés paysannes aux décisions qui les concernent. En travaillant ainsi avec les communautés paysannes, le Cipca a l'occasion de repérer de futurs leaders qu'il forme et accompagne pour que ces personnes participent aux décisions publiques qui les concernent. Le Cipca a notamment accompagné la reconnaissance du premier gouvernement indigène du pays, « Charagua Iyambae », consécration d'un long processus né il y a des décennies pour l'exercice des droits territoriaux, l'autodétermination et l'exercice du droit à un gouvernement indigène. Cette belle réussite démontre qu'un accès aux droits est possible pour les personnes et les communautés marginalisées. »

« Pour être efficace, toute politique publique doit être pensée avec la contribution des personnes fragiles. Au Secours catholique, nous avons mis en place un groupe de travail avec des personnes en situation de précarité. »